

Tables des matières

1. Introduction.....	9
2. Choix de la thématique	9
2.1 Question de départ	10
2.2 Problématique.....	11
3. Hypothèses	13
4. Objectifs	15
5. Cadre théorique	16
5.1 Introduction à l'adolescence.....	17
5.2 Développement physique et physiologique	19
5.2.1 Le changement physique.....	19
5.2.2 Répercussions psychologiques	20
5.2.3 Conduites alimentaires	21
5.2.4 Sommeil.....	22
5.3 Développement cognitif	23
5.3.1 Approche développementale selon Piaget	24
5.3.2 Traitement de l'information	24
5.3.3 Développement cognitif et conduites éducatives parentales	25
5.4 Développement social.....	26
5.4.1 L'attachement	26
5.4.2 Relations aux pairs	27
5.5 Développement sexuel	29
5.5.1 Pulsions et stades libidinaux.....	29
5.5.2 Facteurs influençant le développement sexuel et répercussions possibles	30
5.5.3 L'amitié, l'amour, la sexualité.....	31
5.5.4 Facteurs influençant le comportement sexuel	32
5.6 L'intimité à l'adolescence	32
5.6.1 Droit au respect de la vie privée	33
5.6.2 Définition et construction de l'intimité.....	33
5.6.3 Découverte du corps et rapport à soi.....	35
5.6.4 Découverte de l'autre et rapport aux autres.....	37

5.7 Besoins et difficultés des adolescents en institution	39
5.7.1 Besoins des adolescents en matière d'intimité	39
5.7.2 Difficultés des adolescents en institution	40
5.8 Rapport des professionnels face à l'intimité des jeunes en foyer	42
5.8.1 Les professionnels face à l'intimité des adolescents	43
5.8.2 L'institution.....	45
5.8.3 Facteurs influençant l'identité du jeune.....	46
5.8.4 Actes autorisés ou interdits en institution.....	47
5.8.5 La sexualité en institution	48
5.8.6 Abus sexuels	51
5.9 Rapport de genre entre éducateurs et adolescents	52
5.9.1 Rapport de genre entre les travailleurs sociaux.....	53
6. Méthodologie	56
6.1 Terrain	56
6.2 Échantillon	56
6.3 Procédure.....	56
6.4 Guide d'entretien	57
6.5 Enregistrement et retranscription	57
6.6 Analyse des données	58
6.7 Éthique	58
6.8 Risques liés à cette méthode.....	58
7. Analyse.....	59
7.1 Portrait des personnes interrogées	59
7.2 La définition de l'intimité par les professionnels	61
7.2.1 Synthèse.....	63
7.3 La place de l'intimité en foyer du point de vue des professionnels.....	63
7.3.1 Synthèse.....	66
7.4 Analyse hypothèse 1	67
7.4.1 Différence de prise en charge selon l'âge du jeune	67
7.4.1.1 Synthèse.....	68
7.4.2 Différence de prise en charge selon le sexe du jeune	68

7.4.2.1 Synthèse.....	69
7.4.3 Protection de l'intégrité du jeune	69
7.4.3.1 Synthèse.....	72
7.4.4 Se protéger professionnellement.....	73
7.4.4.1 Synthèse.....	75
7.5 Analyse hypothèse 2	75
7.5.1 Normes institutionnelles.....	76
7.5.1.1 Synthèse.....	80
7.5.2 Règles internes du groupe.....	80
7.5.2.1 Synthèse.....	82
7.5.3 Outils	82
7.5.3.1 Prévention : échanges et informations	83
7.5.3.2 Intervention : Groupe Sida et intervenants en éducation sexuelle	84
7.5.3.3 Orientation : planning familial et gynécologue	84
7.5.3.4 Activités : soirées adolescents, groupes de parole et activités à l'extérieur	85
7.5.3.5 Infrastructure : chambres individuelles et studios indépendants.....	85
7.5.3.6 Groupe de travail pour les professionnels : colloques, supervisions, formations	86
7.5.3.7 Synthèse.....	86
7.6 Analyse hypothèse 3	87
7.6.1 Histoire de vie, valeurs, éducation, expériences... ..	87
7.6.2 Valeurs des professionnels versus valeurs institutionnelles	90
7.6.3 Collectivité	90
7.6.4 Autres facteurs mentionnés par les professionnels	91
7.6.5 Différences entre membres d'une équipe	93
7.6.6 Synthèse.....	94
8. Pistes de réflexion.....	95
9. Auto-évaluation du processus	96
9.1 Bilan personnel : Aude.....	97
9.2 Bilan personnel : Mayra	98
9.3 Bilan personnel : Mirina	99
10. Conclusion	100
11. Bibliographie.....	102
12. Annexes.....	105
A) Courrier envoyé aux institutions	105

B) Guide d'entretien	107
C) Grille d'analyse vierge des entretiens	110
C') Grille d'analyse des entretiens (exemple).....	111
D) Grille des profils des professionnels	117

1. Introduction

Dans le cadre de notre travail de Bachelor, nous avons décidé de réaliser notre recherche sur l'intimité des jeunes placés en institution. Nous allons tout d'abord expliquer les motivations individuelles et collectives qui nous ont poussées à choisir ce thème. Ensuite, au chapitre suivant, nous développerons notre question de départ qui nous a permis de construire notre problématique et ainsi aboutir à notre question de recherche. Dans cette partie, nous définirons la notion d'intimité et les interrogations qui ont émergé à la suite de notre question de départ. De plus, nous établirons différents liens avec le travail social puis, suivront nos objectifs et nos hypothèses. Dans un troisième temps, nous présenterons les divers concepts de notre cadre théorique. Nous avons choisi d'aborder plus spécifiquement le développement de l'adolescent (physique, physiologique, cognitif, social et sexuel), l'intimité à l'adolescence ainsi que les besoins et difficultés qu'elle engendre, le rapport des professionnels face à la sphère intime des jeunes et le rapport de genre entre éducateurs et adolescents. À la suite de notre cadre théorique, la méthodologie puis l'analyse des données seront présentées. Nous concluons par un bilan final à notre question, une auto-évaluation de notre processus de travail et différentes perspectives de réflexion.

2. Choix de la thématique

Dans le but de réaliser notre travail de Bachelor, nous avons tout d'abord réfléchi individuellement à une thématique qui nous interpellait. Par la suite, nous avons échangé sur nos sujets et avons constaté avoir toutes les trois choisi d'aborder le thème de l'intimité des jeunes en foyer. De plus, nous avons également remarqué que peu de travaux de Bachelor avaient été réalisés sur ce sujet. Après ce bilan, nous avons décidé de former une seule équipe de travail.

Durant son stage préalable, Mayra a remarqué plusieurs points ayant attiré son attention. En effet, elle a repéré que la sexualité dans un foyer pour jeunes était considérée comme taboue et n'était guère tolérée par les professionnels de l'institution. Une certaine pudeur liée au corps et à l'intimité de la part de l'équipe éducative était présente. Ensuite, lors du choix de l'orientation de son futur métier (AS, ES, ASC), Mayra a longuement hésité entre la formation d'éducatrice sociale et d'assistante sociale, car elle appréciait autant certains aspects de la première profession que de l'autre. Après avoir décidé de se diriger plutôt vers le service social, elle souhaitait élargir des compétences liées au travail éducatif afin de conserver un lien avec celui-ci. C'est pourquoi, elle a finalement retenu l'idée de développer son travail de Bachelor autour de cette problématique.

Quant à Mirina, ayant effectué sa première période de formation pratique dans une institution accueillant des personnes en situation de handicap mental, elle a observé que la sexualité des résidents posait également problème. En effet, l'équipe éducative n'était pas à l'aise avec ce sujet et par conséquent elle ne savait pas comment réagir face à certains événements. À partir de là, elle s'est interrogée si la situation pouvait être similaire dans d'autres institutions accueillant d'autres populations. Désirant travailler auprès d'adolescents en difficulté, elle souhaite élargir

ses connaissances à propos de ces individus et découvrir des pistes d'action qui pourraient l'aider dans sa pratique. De plus, en accomplissant son travail de Bachelor sur le thème de la sexualité des jeunes, elle espère pouvoir trouver des points communs afin de développer des outils applicables à d'autres usagers.

Aude a également constaté lors de son premier stage pratique dans un centre médico-éducatif accueillant des personnes avec un handicap mental ou un polyhandicap que le personnel éducatif n'était que peu à l'aise avec le thème de la sexualité. Elle a pu observer que souvent les éducateurs reportaient les sujets liés à la sexualité des résidents et préféraient privilégier d'autres aspects de la vie des usagers. Plus tard, elle souhaiterait travailler avec des enfants, adolescents en foyer, c'est pourquoi, il est important pour elle de comprendre le positionnement des professionnels par rapport à la sexualité des jeunes en institution et les enjeux de l'intimité dans un milieu institutionnel.

Certains modules abordés pendant notre cursus de formation ont aussi été une source d'inspiration. En effet, les cours du module C4 « *Relation à l'autre, individuelle et collective, rapport à soi* » nous ont permis d'enrichir nos connaissances sur la période de l'adolescence et ses différents enjeux et ainsi ouvrir nos perspectives de recherche. Puis, dans le cadre du module B3 « *Les organisations* » nous avons dû réaliser un projet fictif autour d'une problématique sociale. Le sujet choisi par notre groupe concernait les grossesses d'adolescentes, les difficultés qui en découlaient et plus particulièrement leur prise en charge. De ce fait, ce module nous a permis d'effectuer des recherches sur la sexualité, l'adolescence, le rôle des médias, les moyens de contraception et encore les établissements existants. Par ce biais, nous avons acquis des éléments théoriques favorables à ce thème.

C'est pour ces diverses raisons et l'intérêt commun porté à ce sujet que nous nous sommes associées afin de développer et étendre notre vision grâce aux différentes recherches théoriques et pratiques effectuées tout au long de ce travail. De plus, la réalisation de ce projet et le fait de travailler en équipe nous permettra de collaborer et de faire preuve d'organisation, point essentiel au métier de travailleur social. Par ailleurs, les compétences relatives au travail d'équipe telles que la coopération, la négociation, l'investissement autant personnel que collectif et le partenariat sur un objectif commun seront développées. Nous aurons également la possibilité d'étoffer nos recherches, notamment en réalisant plus d'entretiens et en sollicitant davantage les professionnels du terrain.

2.1 Question de départ

Le travailleur social accompagne l'adolescent dans sa vie de tous les jours et la sexualité fait partie intégrante du développement, de la construction et également de l'identité de celui-ci. De ce fait, le professionnel est souvent confronté à des questions relatives à la sexualité, aux relations affectives et sexuelles. Il est donc nécessaire qu'il ait les outils pour l'affronter.

De plus, les éducateurs sont souvent confrontés à cette thématique et éprouvent de la difficulté à faire face à ces situations. Ils se retrouvent dans une position inconfortable, car d'une part ils aimeraient répondre aux besoins des jeunes et d'autre part, ils souhaiteraient préserver la collectivité.

En ce qui concerne les jeunes en institution, ceux-ci communiquent, échangent et créent des liens d'amitiés et parfois bien au-delà. Il est possible que les relations entretenues entre les jeunes du foyer puissent être ressenties comme source de conflits et de stress. Ces mêmes relations devenant parfois plus intimes devront-elles être cachées au regard des éducateurs pour être vécues plus librement ? Le professionnel doit-il veiller à ce que l'adolescent puisse construire et protéger son intimité ?

De ce fait, le choix de notre thématique de travail de Bachelor portera sur le regard, le comportement, les réactions des travailleurs sociaux face à l'intimité des jeunes en foyer.

Notre question de départ est donc la suivante :

Quelle place l'équipe éducative laisse-t-elle à l'intimité dans un foyer pour adolescents ?

Cette interrogation nous amène à nous interpellier sur la définition de l'intimité et que signifie-t-elle pour chacun ? Est-ce l'attachement affectif ? Les baisers ? Les caresses, les préliminaires ? Les attouchements ? Le rapport sexuel en lui-même ? Que-ce qu'implique le développement affectif pour des adolescents placés en institution ? Quelles sont les différences avec des jeunes vivant avec leurs parents ? Nous pouvons aussi nous demander quelle place laisser à l'intimité dans le cadre du foyer ? Comment intégrer celle-ci dans un projet éducatif en lien avec les valeurs de l'institution ? Que propose l'équipe éducative ? Comment réagit-elle ? Comment les éducateurs gèrent-ils les rapprochements affectifs entre adolescents ? Où se situe la limite ? Quel est le seuil de tolérance face à cette proximité ? Ces interrogations nous ont permis d'élargir notre vision sur notre question de départ, d'avancer dans notre processus et d'aboutir à notre problématique.

2.2 Problématique

En milieu institutionnel, l'intimité est sans cesse remise en question de par les nombreuses obligations, règles et normes qu'implique la vie en communauté. Pourtant cette notion est essentielle et est même considérée comme un besoin chez tout être humain. Colson (2007, p. 63-83) mentionne que : « *l'intimité est avant tout intimité de soi, qui s'appuie sur un sentiment d'identité personnelle.* ». Elle permet aux individus, en élaborant un espace personnel, de protéger et de contribuer à la construction de leur identité.

Lorsque la personne a construit son propre espace personnel, un besoin d'échange intime apparaît. En effet, Erikson cité par Colson (2007, p. 63-83), explique que : « [...] *l'intimité affective vient combler le besoin de retrouver le lien de l'unité duelle primitive et la sécurité affective. Elle permet aussi de se renforcer narcissiquement dans le jeu de séduction.* ». Pour qu'une intimité affective puisse apparaître il est alors nécessaire d'avoir un partage d'émotions, une confiance réciproque, une proximité, un échange de pensées et de rêves, un attachement profond et de l'affection.

Comme cité ci-dessus, l'intimité est essentielle pour chaque individu et plus particulièrement pendant l'adolescence. Selon Gagnon et Thériault (2006, p. 93-101), Erikson explique, à ce stade, que l'intimité permet de faire le lien entre cette période et la vie d'adulte. Elle n'est pas innée et se construit justement pendant le développement de l'enfant et de l'adolescent. Ces périodes sont primordiales pour le jeune, car c'est en découvrant son corps, celui de l'autre et en construisant la relation à l'autre que l'intimité s'exprime. De plus, il mentionne également que s'introduire dans la vie privée d'une personne, c'est s'introduire dans son identité et donc dans sa sphère intime et personnelle. Quand l'espace personnel de l'adolescent n'est pas respecté, les réactions de celui-ci face à cette intrusion peuvent être le repli sur soi, la peur, la méfiance, etc. (Durif-Varembont, 2009, p. 57-73).

Dans le travail social, l'intimité est une thématique qui touche tous les individus et est relativement présente dans les différentes populations côtoyé et accompagné par l'éducateur. Il est donc important d'intégrer cette notion dans le champ du travail social. L'éducateur suit l'adolescent dans sa vie de tous les jours et l'intimité fait partie intégrante du développement, de la construction et également de l'identité de celui-ci. De ce fait, le professionnel est souvent confronté à des questions relatives à la sphère intime, aux relations affectives et sexuelles.

Dans les institutions sociales, la vie en communauté impose des règles de vivre-ensemble, remettant en question la sphère privée des personnes accueillies. Effectivement, dans ce contexte, celles-ci doivent partager un espace de vie commun, se plier à des normes institutionnelles et plus particulièrement à celles de l'équipe éducative (Thalineau, 2002, p. 41-48). Les éducateurs estiment que l'intimité est un droit et un besoin à respecter. D'ailleurs, plusieurs foyers élaborent une charte destinée à décrire une certaine ligne de conduite à suivre pour le professionnel. Dans celle-ci apparaît notamment des valeurs liées à l'intimité et à son respect. Dans ce sens, les travailleurs sociaux accompagnent les adolescents, veillant à ce que leur pratique corresponde le plus possible aux normes de l'institution. Néanmoins, il semblerait que concilier cet aspect et la vie en communauté reste complexe et difficile à gérer.

Dans cet environnement, l'intimité n'est, cependant, pas toujours prise en compte. Pour les adolescents, les espaces en commun constituent une première limite à l'épanouissement de cette intimité, ils partagent par exemple, leur chambre, la salle de bain, le salon, etc. Par conséquent, le jeune n'a pas la possibilité de créer et de personnaliser son espace (Pluymaekers, 2006, p. 78).

Dans les foyers, la journée est structurée et planifiée en fonction de normes établies par l'institution. Les levers, les repas, les activités, les plages horaires consacrées à la scolarité, les tâches ménagères, le temps libre ou encore les couchers sont organisés selon un horaire bien défini. Ainsi, cette planification rigoureuse laisse peu de place aux adolescents pour concevoir leurs propres envies et désirs. Cette contrainte de temps est également valable pour le personnel éducatif qui se doit de la respecter pour le bon fonctionnement de la structure. Dans ce contexte, l'intimité est mise à rude épreuve. De plus, le contrôle permanent exercé par l'équipe éducative restreint également l'adolescent dans ses relations personnelles. Par exemple, les jeunes doivent avoir le consentement des éducateurs pour effectuer des choses de la vie quotidienne comme les visites, les sorties, l'argent, etc. (Thalineau, 2002, p. 41-48).

De plus, les adolescents sont en période de grands changements, les pulsions sexuelles apparaissent et ils recherchent à réaliser leurs premières expériences. Toutefois, au sein de la structure, les rapports sexuels sont formellement proscrits. Les professionnels limitent les contacts physiques, d'une part pour éviter les grossesses non désirées, protéger l'intégrité physique des jeunes et d'autre part pour ne pas entraver la vie en communauté et se protéger eux-mêmes contre une éventuelle procédure pénale. Les flirts, les « petites amourettes » sont en revanche autorisés pour autant que ces derniers restent discrets et se déroulent seulement dans certains endroits. Les professionnels font preuve de tolérance à condition que les jeunes soient consentants et que cette relation ne débouche pas sur un acte sexuel. Ainsi, les travailleurs sociaux aident les adolescents à protéger leur intimité en interdisant les relations sexuelles mais leur permettent également de construire un minimum leur intimité en laissant la place aux relations affectives (baisers, flirts, etc.) dans des lieux appropriés (Moulin, 2007, p. 59-88). On peut alors constater qu'un paradoxe existe entre la volonté des professionnels d'apporter leur soutien aux jeunes afin que ceux-ci puissent développer leur intimité et celle de freiner cette dernière dans le but d'assurer leur protection et le bien-être des autres résidents. En effet, l'intérêt du jeune se heurte au règlement institutionnel devant être respecté par les professionnels.

Lors de ces différentes observations, nous avons formulé notre question de recherche qui est la suivante :

Que mettent en place les professionnels dans les foyers pour adolescents âgés de 12 à 18 ans pour permettre à ceux-ci de construire leur intimité tout en respectant le bien-être des autres résidents et la vie en collectivité ?

Par cette interrogation, nous aimerions connaître la vision des professionnels sur l'intimité des jeunes : se sont-ils déjà interrogés à ce sujet ? Existe-t-il un document écrit où est mentionné la notion d'intime et si oui, comment est-elle appliquée ? Quel est le seuil de tolérance, où se situe la limite ? Est-ce un thème abordé lors de réunions d'équipe ou de supervisions ? Comment se sentent-ils par rapport à cela, en parlent-ils ouvertement avec les jeunes ou est-ce un thème difficile à aborder ? Existe-t-il des moyens, des outils, des espaces mis en place pour gérer des situations liées à la sphère intime des jeunes ? Ou au contraire est-ce tabou ?

3. Hypothèses

À la suite de notre problématique et lors de nos recherches théoriques, nous avons formulé les trois hypothèses suivantes :

Hypothèse 1 :

Les éducateurs limitent les relations affectives en institution pour protéger l'intégrité des jeunes de moins de 16 ans, n'ayant pas encore la majorité sexuelle.

Selon Garo [et al.] (2012, p. 120-124), la sexualité en institution est encore relativement taboue. Ils mentionnent la difficulté pour les professionnels de concilier la liberté individuelle et la responsabilité de protéger les personnes accueillies, car la question du consentement peut alors se poser. Le cadre légal relatif à l'intégrité

physique des jeunes de moins de 16 ans pourrait également avoir une influence dans l'accompagnement des adolescents sur la question de la sexualité. De plus, il est aussi possible que les éducateurs restreignent ces relations affectives dans le but de se protéger professionnellement.

Dans la théorie que nous exposerons dans la suite de notre travail, nous avons remarqué que les éducateurs laissent peu de place à l'intimité. Effectivement, d'une manière générale, dans les foyers, les chambres, les toilettes et les douches ne sont pas mixtes. Deux jeunes de sexe opposé ne sont, la plupart du temps, pas autorisés à se trouver dans la même pièce avec la porte fermée. Les activités collectives se font dans des lieux communs afin que d'une part, les éducateurs veillent au bon déroulement de la journée et que d'autre part, ils puissent intervenir lors d'un rapprochement affectif et/ou physique qui ne serait pas adapté.

Hypothèse 2 :

Dans les foyers, des règles de vivre-ensemble sont nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de la vie en communauté. C'est pourquoi, les éducateurs imposent des règles et des limites concernant l'intimité.

Lors de nos stages, les institutions avaient des règles précises concernant la vie en communauté. Celles-ci stipulaient des normes à suivre pour les résidents afin de préserver le respect envers les autres, envers soi-même et aussi envers le lieu d'habitation. Dans la vie commune, les heures de repas, du coucher, l'horaire défini pour effectuer les travaux scolaires, les tâches ménagères ainsi que les activités libres sont planifiées par l'équipe éducative. Effectivement, une vie en communauté demande de l'organisation, des règles et du savoir-vivre contrairement à la vie privée qui exige moins de rigueur et offre plus de liberté. Les auteurs Laprie et Minana (2014, p. 18) relèvent à ce propos que la vie en collectivité est parfois difficile à associer avec la sphère personnelle.

En ce qui concerne les normes sur l'intimité, l'équipe éducative élabore celles-ci pour que tout le monde puisse vivre en harmonie avec le groupe et pour préserver l'intégrité physique de chacun.

Hypothèse 3 :

La tolérance des éducateurs par rapport à l'intimité varie en fonction de leur culture, de leurs valeurs, de leurs expériences, de leur éducation et de leur histoire de vie.

Selon Couraud (2001, p. 179), les professionnels, travaillant au sein d'un même foyer, n'ont pas nécessairement la même vision de l'intimité. Effectivement, pour les auteurs Laprie et Minana (2014, p. 19-20), chaque individu a sa propre histoire personnelle et ses valeurs ce qui peut influencer son comportement sur la question de l'intimité. De plus, ils expliquent également que l'intimité des jeunes renvoie le travailleur social au rapport à son corps et à sa sexualité. En outre, il peut avoir des représentations et perceptions différentes de celles des adolescents, des collègues ou encore de l'institution dans laquelle il travaille. De ce fait, il est possible qu'il soit en désaccord avec les pensées et les actes des autres.

4. Objectifs

Objectif 1 :

Comprendre les différents enjeux liés à l'intimité dans le cadre de foyers pour adolescents

Par cet objectif, nous voulons découvrir la place accordée à la sexualité dans ces foyers et quelle est la réponse institutionnelle ? D'une part, nous allons, grâce à nos lectures, connaître en théorie les enjeux de notre question de recherche et d'autre part, repérer, grâce à notre recherche sur le terrain, ce qui se passe en pratique. Ainsi, nous pourrions comparer nos apports théoriques aux données recueillies dans les institutions.

Objectif 2 :

Cibler et connaître l'importance de l'intimité durant la période de l'adolescence

Par nos lectures, nous connaissons quel rôle tient l'intimité dans le développement de l'adolescent et en quoi elle peut être nécessaire à leur évolution et à leur équilibre.

Objectif 3 :

Découvrir si les institutions ont élaboré une charte dans laquelle figure la notion d'intimité

Les chartes institutionnelles sont élaborées pour être respectées par les professionnels et constituent une ligne directrice pour ceux-ci. De par nos recherches théoriques, nous avons pu constater que l'intimité des jeunes en foyer n'est pas toujours prise en compte par l'équipe éducative. C'est pourquoi, nous aimerions savoir si dans les chartes institutionnelles apparaît cette notion et de quelle manière les professionnels s'y réfèrent.

Objectif 4 :

Saisir le rôle des éducateurs et leurs différents outils pour faire face à l'intimité

Durant nos formations pratiques, nous avons remarqué que les professionnels possédaient certaines méthodes qui leur étaient propres pour gérer des situations liées à l'intimité. Par nos lectures et nos entretiens, nous voulons savoir si les travailleurs sociaux ont recourt à des méthodes de groupe, réfléchissent seuls afin de prendre des décisions ou encore agissent de manière spontanée face à une situation intime. De plus, nous souhaiterions également découvrir si les procédés sont semblables dans chaque institution ou s'ils sont différents. Ensuite, en apprenant quelles sont les valeurs de l'institution et des travailleurs sociaux, nous pourrions davantage comprendre la manière d'agir de l'équipe face à la sexualité. En effet, selon les valeurs de l'éducateur, son comportement ne sera pas forcément identique à celui de son collègue.

5. Cadre théorique

Dans notre travail de Bachelor, nous avons décidé d'aborder plusieurs thèmes pour construire notre cadre théorique qui nous aideront à mieux comprendre les enjeux liés à notre question de recherche. Premièrement, nous aborderons les différents sujets touchant l'adolescence. Ceux-ci sont énumérés ci-dessous :

- Introduction à l'adolescence
- Développement physique et physiologique
- Développement cognitif
- Développement social
- Développement sexuel
- Intimité à l'adolescence
- Besoins et difficultés des adolescents en institution

En illustrant la thématique des différents changements se manifestant à l'adolescence, nous aurons une vision d'ensemble de ce que représente cette période pour les jeunes. De plus, nous pourrons également saisir les éventuelles répercussions sur leur comportement et leur vie sociale. Notre dernier thème abordera plus spécifiquement les difficultés rencontrées par les adolescents placés en institution, notamment dans les groupes de pairs, dans les rapports de couple, etc.

Chaque sujet traité individuellement démontre un changement important chez l'adolescent. Toutefois, il est nécessaire de regrouper tous ces éléments pour démontrer la complexité de cette étape de la vie. En somme, ces différents thèmes nous aideront à fonder la base de nos connaissances sur les adolescents et ainsi être plus aptes à réaliser notre travail d'enquête.

Deuxièmement, nous nous pencherons sur le champ des professionnels du travail social confrontés à l'intimité des jeunes en foyer. Ci-dessous sont présentés les différents thèmes abordés dans notre travail de Bachelor :

- Rapport des professionnels face à l'intimité des jeunes en foyer
- Rapport de genre entre éducateurs et adolescents

En développant les thèmes ci-dessus, nous trouverons des éléments de réponse pour étayer notre base théorique mais également des apports en lien avec la prise en charge éducative. Nous aimerions aussi vérifier si nos observations de départ concernant le tabou lié à l'intimité des jeunes peuvent se confirmer de manière plus globale dans nos recherches théoriques.

Les ouvrages se rapportant à ces divers points nous montreront le positionnement des professionnels travaillant dans des foyers pour jeunes et favoriseront une vision systémique où la sexualité peut poser problème. De plus, nos lectures nous démontreront s'il existe différentes manières d'agir entre un travailleur social de sexe masculin ou féminin.

Finalement, l'accumulation de ces diverses données relatives aux adolescents et aux éducateurs pourra nous apporter un éclairage sur notre question de recherche et nous permettra d'avancer dans nos réflexions.

5.1 Introduction à l'adolescence

Qu'est-ce que l'adolescence ?

« *Adolescence vient du mot latin adolescentia, de ad-odescere qui signifie "grandir vers", "croître". En théorie, c'est la période transitoire entre l'enfance et l'âge adulte.* » (Cannard, 2010, p. 30)

La période de l'adolescence est difficile à définir et reste une notion très aléatoire. Les nombreuses transformations physiques définissent le début de la puberté. En revanche, la fin de celle-ci n'est pas encore clairement définie. À savoir, à quel moment prend-elle fin ? Lors du développement final de la maturation cérébrale, de la croissance staturale, de la maturité psycho-affective ? Ou encore lors de l'indépendance vis-à-vis des parents ou de la liberté financière (Cannard, 2010, p. 30) ?

Différents critères évoqués par Cloutier et Drapeau (2008, p. 2) peuvent définir le début et la fin de l'adolescence selon plusieurs dimensions présentes à cette étape de vie. Les voici :

Tableau 1 : Les différentes dimensions de l'adolescence

Dimensions de l'adolescence	Critères du début de l'adolescence	Critères de fin de l'adolescence
Biologique	Début de changements sexuels physiques	Capacité de faire un enfant
Cognitive	Apparition des premiers raisonnements abstraits	Maîtrise de la pensée formelle
Émotionnelle	Premières tentatives pour affirmer son intimité, pour garder ses secrets et pour affirmer ses choix individuels	Capacité de se définir en tant que personne indépendante, d'affirmer et d'assumer son identité et ses choix personnels

Suite du tableau 1 :

Dimensions de l'adolescence	Critères du début de l'adolescence	Critères de fin de l'adolescence
Juridique	Période où les parents peuvent laisser le jeune seul à la maison pour quelques heures sans être considérés comme négligents selon la Loi sur la protection de la jeunesse (12 ans)	Âge de la majorité impliquant par exemple l'accession au droit de vote
Sociale	Apparition des comportements de participation autonome aux rôles collectifs (travail, engagements personnels, etc.) et construction d'un réseau social personnel indépendant de la famille	Accession à la maîtrise de soi avec l'exercice des pouvoirs et des responsabilités que cela comporte envers les autres (autodiscipline, réciprocité, etc.)

(Cloutier et Drapeau, 2008, p. 2)

Selon Coslin (2006, p. 5), Marcelli et Braconnier pensent que l'adolescent vit une période de crise, car il est divisé entre deux passages. En effet, il cherche à atteindre un statut d'adulte tout en renonçant à son enfance. Les changements qu'il traverse provoquent un bouleversement important dans sa stabilité intérieure et engendrent une reconstruction de soi et ainsi qu'une modification de sa perception du monde. L'adolescence est donc un temps de transition entre l'enfance et l'âge adulte.

Cloutier et Drapeau (2008, p. 2) présentent leur vision de l'adolescence :

« On peut concevoir l'adolescence comme un stade intermédiaire durant lequel l'individu, qui n'est plus un enfant et pas encore un adulte, n'a pas de responsabilités sociales en propre, mais où il peut explorer, s'exercer, expérimenter des rôles. Il s'agirait en quelque sorte d'un temps d'arrêt, d'un délai que la société accorde au jeune pour lui permettre de choisir une voie, une personnalité, une identité, une carrière, etc. Mais lorsqu'on examine l'importance du développement qu'on observe durant l'adolescence, on peut facilement substituer à la notion de stade intermédiaire celle de stade à part entière. En effet, sur une période de sept ans seulement, des bouleversements considérables se produisent : le corps se transforme, les pulsions sexuelles apparaissent, la façon de se percevoir et de comprendre les autres se modifie, une identité sociale différente prend forme à l'extérieur de la famille, etc. L'adolescence se caractérise par la diversité et l'intensité des changements qu'elle apporte. »

L'adolescence reste une période complexe à définir. Les différents auteurs évoquant ce phénomène ont des points de vue divergents les uns des autres.

En définitive, qu'est-ce vraiment que l'adolescence ? Quand commence-t-elle ? À quel moment l'adolescent entre-t-il dans l'âge adulte ? Il est très difficile de mettre un point de départ et de fin, car cette notion évolue à travers les époques, les cultures, la technologie, les modes éducatifs, etc. De plus, selon la personne questionnée sur ce thème, plusieurs réponses très différentes peuvent être évoquées. Effectivement, le point de vue d'un médecin, d'un psychologue ou d'un parent, par exemple, variera en fonction de leur domaine d'intérêts (Coslin, 2006, Préface).

5.2 Développement physique et physiologique

Depuis le début de la vie humaine, le corps est en constante croissance. Cette dernière est marquée par des périodes d'accélération et de décélération à certains moments de la vie. En outre, la première année d'existence de l'enfant est touchée par une étape de croissance très importante puis, celle-ci vient à diminuer les années suivantes. À la période de l'adolescence, cette croissance physique atteint la même puissance que celle de la première année de vie. Le corps de l'adolescent subit alors des changements extraordinaires et de nouvelles fonctions apparaissent. Ces transformations sont imprévisibles et incontrôlables (Cloutier et Drapeau, 2008, p. 38).

Cette période est caractérisée par un changement physique important, selon Cannard (2010, p. 37). En effet, les transformations pubertaires se définissent par la croissance des caractères sexuels, par l'acquisition d'une taille définitive ainsi que par le développement de la fonction de reproduction et de fertilité. Les jeunes vivent un changement corporel important, c'est pourquoi, ils seront amenés à redécouvrir leur corps, à se l'approprier et à l'accepter.

5.2.1 Le changement physique

Dans un premier temps, l'adolescence est caractérisée par une poussée staturale qui est bien plus rapide chez la fille que chez le garçon. Effectivement, ce développement apparaît quelques années plus tôt chez les adolescentes. Ensuite, les transformations des caractères sexuels se manifestent tels que la pilosité pubienne, la croissance mammaire et le développement des organes génitaux. Puis, apparaissent les premières menstruations chez les filles, la mue de la voix et les premières éjaculations chez les garçons. De manière générale, les transformations pubertaires se traduisent différemment chez les adolescents. En outre, les différences personnelles amènent des changements en termes de précocité, de durée et d'intensité. Néanmoins, ces transformations surviennent à peu près au même moment de leur vie (Cannard, 2013, p. 37-39).

Pour les filles, l'augmentation de la poitrine est le premier facteur qui annonce l'arrivée de la puberté, comme le mentionne Coslin (2006, p. 22). Celles-ci sont partagées entre fierté et gêne. D'une part, le retard de croissance est mal vécu et renvoie à un sentiment d'infériorité par rapport aux pairs. La croissance de la poitrine est source d'inquiétude et d'angoisse, car les jeunes filles se rendent compte qu'elles quittent leur enfance pour découvrir un monde encore méconnu. Des difficultés au niveau de la forme de la poitrine peuvent également apparaître selon le rapport à son corps mais également selon la représentation de l'image d'un idéal féminin transmise par la société. D'autre part, la croissance de la poitrine peut être vécue comme un

sentiment de satisfaction. Les adolescentes peuvent alors percevoir ce phénomène comme le déploiement d'une féminité, d'une coquetterie. Le développement des seins est ressenti comme la partie la plus sexualisée de leur corps. À la puberté, l'élargissement du bassin est également une inquiétude primordiale pour les jeunes filles pouvant les amener à vouloir maigrir afin de stopper ce phénomène. Dans ce cas, les problématiques liées à l'anorexie et à la boulimie peuvent apparaître.

Le développement des organes génitaux apparaît durant l'adolescence tant chez la fille que chez le garçon. Cette période les amènera à découvrir leur corps par le biais de la masturbation. Les adolescents peuvent ressentir de la crainte, de la culpabilité face à ces actes. De plus, la puberté génitale accroît les hormones sexuelles et produit des cellules reproductives, étant les ovules chez les filles et les spermatozoïdes chez les garçons. Les premières règles et la première émission spermatique définit la « puberté fertile », acquise vers 16 ans pour le garçon et vers 13 ans pour la fille. L'âge de cette étape peut être différente selon l'environnement de vie, le niveau socio-culturel ou certaines particularités personnelles (Coslin, 2006, p. 22-23).

L'arrivée de la menstruation est l'événement le plus marquant pour les filles dans le développement pubertaire. Elle indique le départ de leur capacité reproductive et d'un nouveau statut social, celui de femme. L'apparition des règles peut alors être vécue de manière positive ou négative selon les informations reçues par leur entourage. L'adolescente peut alors apercevoir dans la menstruation la joie de donner la vie et de découvrir son nouveau rôle de femme ou alors elle peut ressentir de l'angoisse et de la peur face au sang quittant son corps. L'éducation a un impact important sur la représentation positive ou négative des premières règles (Coslin, 2006, p. 25).

5.2.2 Répercussions psychologiques

Le début de la puberté apparaît entre 8 et 13 ans chez la fille et entre 9 et 14 ans chez le garçon, comme le mentionne Cannard (2010, p. 41). Ces changements physiques peuvent se réaliser en moins de 2 ans ou alors s'étendre sur 6 à 7 ans, ce qui peut engendrer des conséquences sur le vécu des adolescents. En effet, ils ont parfois quelques difficultés à s'adapter aux changements de leur corps et ressentent une certaine angoisse. L'adolescent ne se reconnaît plus et éprouve de l'inquiétude face à son avenir. Lorsqu'un retard pubertaire intervient chez le jeune garçon, des conséquences sur le plan des interactions sociales peuvent survenir. En outre, ces adolescents sont davantage exposés au rejet de leurs pairs et éprouvent de la difficulté à s'intégrer. En ce qui concerne les filles, le retard des transformations pubertaires provoque un décalage avec leur catégorie d'âge. Elles peuvent alors adopter des comportements non-adaptés afin de ressembler aux autres et ainsi se sentir davantage intégrées.

La précocité pubertaire intervient de manière plus positive chez les garçons. En d'autres termes, ils se sentent davantage attirants et performants et obtiennent également une reconnaissance de leur entourage. Ceux-ci montreront alors plus de confiance et d'assurance dans leurs relations sociales. Sur le plan féminin, la précocité pubertaire n'est pas valorisée. Les jeunes femmes se sentent marginalisées par leurs semblables moins précoces ainsi que par les garçons pour qui le développement pubertaire est plus lent. Elles ont souvent une image d'elles-

mêmes plutôt négative, car elles ont eu moins de temps pour se préparer à ces changements et elles remarquent le décalage avec leurs pairs. De plus, leur développement prématuré posera des difficultés au niveau du regard des garçons plus mûrs et pourra engendrer une surveillance parentale plus stricte. Cependant, une puberté précoce n'a pas uniquement des aspects négatifs. Cet atout leur permettra d'avoir davantage confiance en elles, de se sentir valorisées et de s'apercevoir des compétences supplémentaires qui les aideront à développer des relations sociales (Cannard, 2010, p. 42).

Les changements physiques provoquent chez l'adolescent des difficultés à reconnaître et accepter son corps. Effectivement, celui-ci est en grande transformation ce qui renvoie le jeune à sa propre image, mais également à l'image que les autres ont de lui. L'apparence physique, la popularité et la valorisation sociale jouent un rôle essentiel dans l'acceptation des changements physiques de l'adolescent. De plus, l'idéal de beauté véhiculé par les médias a un impact important sur l'élaboration de l'image personnelle des jeunes. Certains types de physique sont considérés comme étant plus attirants que d'autres. Cette considération corporelle favorise une estime de soi plus importante pour ces jeunes, leur permettant ainsi d'être perçus comme plus aimables et plus doués par leur entourage, selon l'étude de Patzer. (1985) cité par Cannard (2010, p. 43). Dès lors, les enfants moins attirants physiquement seraient davantage défavorisés au niveau des gratifications personnelles. Ce phénomène décrit les stéréotypes sociaux liés à l'apparence. Les adolescents vont alors essayer de se conformer à ces clichés de beauté, croyant que seule l'apparence compte. Lorsque l'image corporelle ne correspond pas aux normes de beauté, l'adolescent risque de se dévaloriser physiquement et de développer une faible estime de soi.

5.2.3 Conduites alimentaires

La puberté ne désigne pas uniquement les changements physiques importants, mais elle annonce également l'émergence des responsabilités et des rôles d'adulte pour les adolescents, comme le mentionne Cannard (2010, p. 50-55). Le développement de nouvelles compétences peut provoquer des angoisses importantes qui pourront engendrer des déséquilibres alimentaires tels que l'anorexie ou la boulimie. La première est caractérisée par la nécessité de démontrer aux autres que les changements physiques, caractérisant le passage vers la vie d'adulte, ne sont pas apparus. En outre, les conduites anorexiques permettent de contrôler les transformations physiques d'un corps d'enfant vers un corps d'adulte. La personne aura alors l'impression de maîtriser et d'éviter ces changements. Ces conduites alimentaires nocives peuvent également survenir lorsque l'adolescent est pris dans un système familial rigide et dominant. Il voudra, par conséquent, s'affirmer contre celui-ci afin de démontrer ses capacités personnelles. Finalement, ces privations alimentaires peuvent aussi apparaître en raison de l'image faussée que les adolescents ont de leur corps. En d'autres termes, ils se perçoivent comme étant en surpoids par rapport à un idéal physique de minceur véhiculé par la société.

La boulimie est également un déséquilibre alimentaire important souvent lié à l'anorexie. Elle se définit par des épisodes de consommation alimentaire phénoménale qui se réalisent en très peu de temps et provoque une perte de contrôle, un sentiment de culpabilité et une faible estime de soi. Le jeune n'est pas

en accord avec cette conduite, c'est pourquoi, il voudra éliminer et cacher cet épisode par des vomissements ou par des exercices physiques excessifs afin de se sentir mieux. Cependant, ces sentiments négatifs liés à des états dépressifs et de faiblesse personnelle reprendront le dessus ainsi que son obsession pour la nourriture (Cannard, p. 55-56).

Ces conduites alimentaires provoquent des impacts importants sur la santé physique et mentale. Effectivement, au niveau corporel, la dénutrition, la déshydratation, les désordres hormonaux et même la mort peuvent survenir. En ce qui concerne les problématiques psychologiques, l'anxiété, la dépression, l'impulsivité, la difficulté d'entretenir des relations sociales sont entre autres des symptômes liés à ces maladies (Cannard, p. 56).

Enfin, ces deux maladies ne relèvent pas simplement d'un dysfonctionnement alimentaire mais renvoient à un comportement addictif selon l'auteure Cannard (2010, p. 58).

5.2.4 Sommeil

Lors de la croissance physique, les jeunes manifestent une très grande fatigue, comme l'évoque Cannard (2010, p. 66-67). Celle-ci est plutôt mal vécue par les parents estimant leur adolescent comme paresseux et ne désirant rien faire. Toutefois, le besoin de sommeil est très important à cette période de grands changements pubertaires et l'adolescent éprouve la nécessité de dormir bien plus qu'un enfant de 6 à 12 ans. Les bâillements, le manque d'attention, les oublis et les grasses matinées démontrent leur besoin accru en termes de repos. Ces difficultés de sommeil peuvent être expliquées par différents facteurs.

Au niveau environnemental, les sorties, le travail scolaire, la télévision, l'ordinateur entre autres, peuvent être des sources de dysfonctionnement du sommeil. Sur le plan psychosocial, l'opposition aux parents, la conformité aux pairs, la pression scolaire et sociale, l'image et l'estime de soi peuvent être à l'origine de ce problème. Finalement, les éveils nocturnes, le besoin important de sommeil, la réapparition des siestes et la modification hormonale sont des sources neurophysiologiques de difficultés d'endormissement. En raison de ces nombreuses problématiques liées au repos, l'adolescent peut être amené à souffrir de troubles du sommeil (Cannard, p. 67).

Le lien entre les difficultés de sommeil et le développement de l'adolescent est très clair. Selon Cannard (2010, p. 72), Yen, King et Tang (2010) ont réalisé une étude qui démontre qu'un temps de repos moindre provoque des comportements à risques tels que le suicide, la violence, l'absentéisme, la drogue, l'alcool et la sexualité. Ceci s'explique d'une part, par la diminution du jugement cognitif, du contrôle de soi et de ses émotions et d'autre part, par une augmentation de l'irritabilité. Cannard (2010, p. 72) relève d'autres études réalisées par Gromov (2009) expliquant que l'abus de caféine et d'autres stimulants permettent aux jeunes de rester éveillés pendant la journée. L'alcool et la drogue sont consommés alors dans le but de parvenir à l'endormissement.

Ces difficultés passagères deviennent des troubles du sommeil lorsqu'elles sont fréquentes, répétitives et perdurent sur une longue durée. Il existe différents types de troubles : parasomnies, insomnies, hypersomnies et décalages de phase entre nuit

et jour. Pour commencer, les parasomnies sont fréquentes chez le jeune enfant, mais peuvent encore se manifester à l'adolescence. Elles apparaissent au début de la nuit, lorsque le sommeil n'est pas encore profond. Celles-ci se manifestent par des rythmies, des sursauts et des hallucinations. Les parasomnies ne sont, en général, pas dangereuses, renvoient à une grande fatigue et à un mauvais rythme entre la veille et le sommeil. Les insomnies, quant à elles, représentent la diminution de la durée et de la qualité du sommeil. Les difficultés à concilier le sommeil réduisent la quantité et la qualité du repos, souvent vécues comme non-reposant. La personne est alors facilement irritable, a de la difficulté à tenir toute la journée éveillée et peut présenter des troubles de l'humeur. Puis, les hypersomnies sont caractérisées par une diminution du temps de sommeil se manifestant par des somnolences diurnes excessives. Finalement, les décalages de phases correspondent à des couchers tardifs ou à des réveils précoces entraînant un dérèglement du sommeil. L'adolescent peine à s'endormir et à se réveiller à l'heure souhaitée, ainsi que de rester éveillé le matin (Cannard, 2010, p. 74-76).

L'auteure estime que l'activité physique a un impact essentiel sur le bien-être des adolescents. En effet, le sport permet de diminuer le stress et l'anxiété et d'augmenter les chances d'un sommeil de meilleure qualité. De plus, les exercices physiques amplifient l'estime de soi, le sentiment de compétence personnelle, la motivation, la détermination et la capacité de travailler en équipe (Cannard, 2010, p. 77).

Comme expliqué dans ce chapitre, Cannard souligne que les changements physiques et physiologiques sont sources d'angoisse, mais également de fierté et d'affirmation. Ces transformations physiques ont un impact sur les pensées, les représentations et les émotions de l'adolescent. En effet, il ne se reconnaît plus et éprouve de la difficulté à s'accepter. Par conséquent, certains troubles peuvent apparaître et provoquer des conséquences graves sur son développement (Cannard 2010, p. 77).

5.3 Développement cognitif

Selon Cannard (2010, p. 83), la cognition définit l'ensemble des activités mentales permettant d'acquérir, d'élaborer et d'utiliser des connaissances. Durant la période de l'adolescence, les transformations mentales sont tout à fait aussi importantes que les changements physiques. Elles permettent, entre autres, l'apparition d'une pensée complexe, la capacité d'abstraction, la capacité à considérer différents points de vue ou encore la capacité de réfléchir à sa propre pensée. Ces différentes acquisitions mentales vont alors influencer la vie affective et sociale de l'adolescent qui va considérer et observer son environnement avec un autre regard. Ce chapitre s'intéressera aux évolutions cognitives apparaissant à cette période, afin de se rendre compte des différentes compétences et enjeux émergents.

L'adolescence est une période d'importante maturation cérébrale, comme le mentionne Cannard (2010, p. 85-89). En effet, le développement d'une partie du cerveau permet de construire les aspects liés à l'organisation temporelle d'opérations mentales, le maintien d'informations en mémoire ainsi que le filtrage par activation et inhibition des informations pertinentes et non-pertinentes. Une autre part cérébrale

développe plutôt les émotions. En outre, elle est impliquée dans la reconnaissance et l'évaluation de l'émotion ainsi que dans l'apprentissage et les réponses comportementales associées à celles-ci. Des changements apparaissent également au niveau des hormones, impliquant une dérégulation de l'humeur. Par conséquent, l'adolescent est souvent à fleur de peau et peut passer très facilement d'une émotion extrême à une autre. Ces différentes évolutions peuvent pousser l'adolescent à abuser de substances illicites ainsi qu'à développer des psychopathologies en raison de sa vulnérabilité émotionnelle. En définitive, les jeunes ressentant de fortes émotions, ont de la peine à les contrôler, car la partie régulatrice de celles-ci est en cours de maturation. En ce qui concerne les facteurs externes, la consommation d'alcool et de drogue ainsi qu'une exposition importante au stress peuvent perturber la construction cérébrale et engendrer des dommages importants.

5.3.1 Approche développementale selon Piaget

D'après Cannard (2010, p. 89-100), Piaget considère que les structures mentales ne sont pas innées, mais se construisent grâce aux interactions avec l'environnement. Elles se développent en plusieurs stades : stade sensorimoteur (0-2 ans), stade pré-opératoire (2-5 ans), stade opératoire concret (7-12 ans), stade opératoire formel (après 12 ans). Piaget imagine le développement cognitif comme l'évolution d'une pensée non-logique vers une pensée rationnelle. À la période de l'adolescence, la pensée formelle et combinatoire se développent. L'adolescent est capable de penser en prenant en compte un certain nombre d'éléments de combinaisons, de permutations et d'arrangements. Il est capable d'envisager toutes les solutions et de définir plusieurs hypothèses. La pensée formelle permet également de faire émerger la métacognition, le jeune est alors en mesure d'évaluer sa propre pensée. Dès lors, il arrive à prendre du recul et il développe ainsi une réflexion personnelle autour de son activité mentale. En d'autres termes, la personne peut concentrer son attention sur la manière dont elle réfléchit.

5.3.2 Traitement de l'information

Du point de vue des spécialistes cognitivistes, les changements mentaux, pendant la période de l'adolescence, dépendent notamment du traitement de l'information. Ils se demandent alors de quelle manière l'adolescent reçoit, entrepose et rappelle l'information qui lui permettra de résoudre les problèmes. Cannard (2010, p. 101) développe les dimensions suivantes : l'attention, la mémoire de travail et le contrôle exécutif.

L'attention est la première dimension relevée par l'auteure. Elle la définit comme étant « [...] *la concentration focalisée sur une tâche à effectuer qui demande un effort mental.* » (Cannard, 2010, p. 101). Il existe plusieurs types d'attention explorés par l'auteure tels que l'attention sélective, partagée, soutenue ou encore exécutive. La première d'entre elles permet de se focaliser sur un aspect en particulier et d'ignorer les autres afin de ne pas se laisser distraire. Ensuite, l'attention partagée permet de se concentrer sur plusieurs choses à la fois. Puis, la concentration totale sur l'objet d'étude est exigée dans l'attention soutenue. Finalement, l'attention exécutive se concentre sur le but, planifie les actions, détecte les erreurs et s'adapte à la situation.

Actuellement, l'attention partagée est de plus en plus utilisée par les jeunes. Par exemple, elle consiste à écrire un texte tout en ayant la télévision allumée. Bauelein (2008) et Carr (2010) cités par Cannard (2010, p. 102), pensent que ce mode d'attention n'est pas positif pour les adolescents, car il transforme leur activité intellectuelle. Ils supposent une incapacité à lire de longs textes et à se concentrer sur le travail à effectuer. En revanche, d'autres auteurs mentionnés par Cannard estiment que cette attention partagée stimule la prise de décision, les raisonnements complexes et le stockage plus importants d'informations. Pour finir, les adolescents arrivent à réaliser plusieurs activités en même temps, néanmoins, les auteurs se posent la question de savoir qu'elle est la capacité réelle d'attention de l'adolescent.

La mémoire de travail est le prochain point abordé. Celle-ci permet de retenir l'information dans un laps de temps assez court et est capable de retenir temporairement (environs 30 secondes) des informations. Durant la période de l'adolescence, la mémoire de travail est en développement afin d'augmenter sa capacité de mémorisation (Cannard, 2010, p. 103).

Cannard (2010, p. 105) se penche, à présent, sur le contrôle exécutif permettant la réalisation d'une activité cognitive. Il permet de sélectionner les informations pertinentes, de contrôler son attention dans le but de l'orienter correctement vers le résultat voulu et d'empêcher des réponses spontanées. Le niveau de contrôle exécutif s'élève avec l'âge. Toutefois, la période traversée par les adolescents est une étape d'intense croissance.

5.3.3 Développement cognitif et conduites éducatives parentales

D'après Cannard (2010, p. 119), Lautrey relate l'importance des conduites éducatives parentales sur le développement cognitif de l'enfant. En effet, la croissance intellectuelle sera davantage développée dans un contexte familial permettant la création de perturbations afin de produire un conflit cognitif chez l'enfant. Toutefois, elle offre également des modalités de rééquilibrage afin de lui permettre de s'adapter aux perturbations tout en proposant des régularités. Les perturbations sont essentielles afin de progresser et de trouver un équilibre permettant une amélioration de la situation de l'enfant. Comme évoqué ci-dessus, les parents jouent alors un rôle important dans le développement cognitif de l'adolescent.

Finalement, selon Cannard (2010, p. 120), le développement cognitif permet à l'adolescent de passer du concret au réel, comme le mentionnait Piaget. Effectivement, l'adolescent prend connaissance que la situation actuelle est un exemple de situation parmi d'autres possibles et permet également d'aller au-delà de la réalité immédiate. L'adolescent s'initie au raisonnement avec le développement de la pensée formelle et de la métacognition. Grâce à ces capacités cognitives, le regard de l'adolescent sur le monde et sa vision des autres changent. Le développement cognitif de celui-ci produit des transformations intellectuelles importantes tout aussi primordiales que les bouleversements physiques (Coslin, 2007, p. 49).

5.4 Développement social

À l'adolescence, le jeune cherche à être autonome en prenant de la distance avec son cercle familial. Selon Cannard (2010, p. 224), Steinberg explique que l'autonomie est « [...] *la capacité de penser, ressentir, prendre des décisions et agir de son propre chef.* ». L'adolescent souhaite alors se séparer de ses parents et trouver appui auprès de ses pairs. Cependant, cette envie d'indépendance amène des conflits et des tensions entre enfants et parents. En effet, le jeune doit délaissé tout ce qui se rapporte à son enfance, redéfinir les limites avec sa famille tout en gardant ses repères. L'autonomie varie selon l'âge, le sexe et la culture. Flemming cité par Cannard (2015, p. 232-233) souligne qu'avant 16-17 ans, l'autonomie est semblable quel que soit l'âge et le sexe du jeune. C'est par la suite que des disparités surviennent entre filles et garçons. En outre, les parents restreignent davantage l'autonomie de leur fille que de leur garçon notamment dans les familles classiques. L'autonomie émotionnelle est une caractéristique importante, car le jeune doit se détacher de ce qui se rapporte à son enfance. Il doit, alors, entamer le processus de séparation-individuation, c'est-à-dire se séparer de ses figures d'attachements sans se sentir abandonné. En se distançant de ses parents, une inquiétude apparaît, celle de perdre leur amour.

Durant cette étape, le jeune est souvent en conflit avec ses parents sur des sujets tels que le choix des loisirs, le rangement de la chambre ou encore les devoirs. Dans ces situations, les désaccords entre eux sont souvent unilatéraux, c'est-à-dire que l'adolescent les endure sans en prendre part et ceci de manière consentie ou non. Ces altercations permettent au jeune de connaître, tester les limites envers ses parents et d'entamer ainsi un processus de séparation. Ces conflits vont alors l'aider dans sa quête d'autonomie (Cannard, 2015, p. 239-242).

5.4.1 L'attachement

L'attachement est également une notion importante dans ces processus de changement. En effet, Ainsworth et Bowlby cités par Cannard (2010, p. 226), décrivent le lien affectif de cette manière : « *L'attachement se définit par un lien affectif durable caractérisé par la tendance d'un partenaire à rechercher auprès d'un autre la sécurité et le réconfort en période de détresse.* ». La notion d'attachement se rapporte principalement aux liens affectifs du nourrisson à ses parents, elle permet d'assurer un sentiment de sécurité pour découvrir le monde et ainsi devenir plus autonome. C'est pourquoi, durant la période de l'adolescence, les liens d'attachement prennent également une place essentielle au vu des changements importants rencontrés par l'adolescent. En effet, le jeune souhaite garder l'amour de ses parents mais également explorer de nouvelles relations affectives en dehors de son entourage. Certaines études ont montré que les figures d'attachement demeurent les mêmes à l'adolescence que durant l'enfance. D'autres, en revanche, mettent en évidence qu'à l'adolescence, celles-ci s'ajoutent à celles de l'enfance (professeurs, pairs, proches de la famille, etc.).

5.4.2 Relations aux pairs

Pendant l'adolescence, les liens amicaux entre personnes du même sexe sont importants. Ils permettent aux jeunes de se rassurer sur leurs changements corporels en échangeant avec les pairs. Ils souhaitent à travers cette amitié, trouver une personne semblable à eux ressentant les mêmes difficultés d'identification ou alors représentant leur idéal. Le but de cette relation pour l'adolescent est de se sentir important pour l'autre, permettre de se rassurer et pouvoir ainsi, grâce à l'autre, s'aimer. En effet, pour pouvoir éprouver de l'amour envers l'autre, il faut d'abord s'aimer soi-même (Cannard, 2010, p. 168).

De plus, cette relation aux pairs permet aux jeunes de développer des compétences sociales et elle leur prodigue un soutien social. À cet âge, ils vont passer de plus en plus de temps avec leurs amis au détriment de la relation avec leurs parents. Par conséquent, le groupe de camarades prendra la place centrale pour l'adolescent ce qui pourra l'influencer tant positivement que négativement. Sous cette pression, l'adolescent essaiera de rechercher sa propre identité en s'affirmant et en se distinguant des autres (Cannard, 2010, p. 168-169).

Rejoindre un groupe est donc primordial pour l'adolescent, car celui-ci lui permettra de découvrir le monde avec un regard différent de celui de ses parents, de devenir plus autonome et donc de se distancer de ceux-ci (Cannard, 2010, p. 261-265). Le groupe d'amis influence le jeune non seulement à l'adolescence mais tout au long de sa vie sociale. Celui-ci a pour fonction de socialiser non par les contacts sociaux dans le groupe mais bien parce que celui-ci rassure, permet de réduire la colère du jeune et ainsi d'accéder à l'autonomie. En effet, les membres du groupe partagent les mêmes valeurs et un sentiment similaire de révolte contre les parents et le système éducatif. De plus, face à ce groupe se voulant rassurant, l'adolescent aura, tout d'abord, une posture plutôt soumise puis, cherchera à prendre une place de dominant afin d'exprimer son Moi. Par la suite, quand le jeune réussira à être indépendant, il quittera alors le groupe afin de nouer d'autres relations.

L'amitié se forme surtout en dehors du cercle familial, scolaire et c'est pourquoi, les loisirs sont nécessaires pour développer cette relation. Cette dernière rassure sur l'amour porté à l'image de soi, protège contre le sentiment de dévalorisation et permet de faire face à certaines difficultés (Coslin, 2006, p. 142-144). Comme le mentionne Coslin, (2006, p. 143), Zazoo définit l'ami ainsi :

« L'ami représente deux fonctions d'inégale importance : il est le miroir dans lequel le jeune cherche à se reconnaître, le reflet qui tend à fixer sa propre réalité ; mais c'est aussi le partenaire issu du monde extérieur dont on ne redoute pas le regard, puisqu'il forme également bloc avec soi contre les autres [...] »

D'autre part, en nouant une amitié, l'adolescent choisit son ami mais est également choisi par celui-ci, ce qui renforce l'estime de lui-même et le sentiment de valorisation, essentiels dans la recherche de son identité. Les différentes caractéristiques représentant l'amitié sont l'intimité, la stabilité, la sensibilité, la similitude et la complémentarité.

Différents lieux et différentes activités comme par exemple le café, la cabane, l'abri de bus, les activités sportives, le cinéma, la lecture ou encore internet permettent de

se rencontrer, de discuter et ainsi de se socialiser. Ceux-ci sont également bénéfiques pour se distancer, se distinguer, s'émanciper des parents. Les vêtements, la musique et les marques corporelles sont aussi un moyen pour le jeune de se défaire et de s'éloigner de ses proches. Tous ces différents signes donnent la possibilité à l'adolescent de se diriger vers le processus d'individualisation et de montrer aux autres sa personnalité (Cannard, 2010, p. 266-269).

À l'adolescence, on constate que les jeunes vont se joindre à différents types de groupe en fonction de leur âge. En effet, entre 11 et 13 ans, les relations sont plutôt basées sur les hobbies communs et moins sur l'amitié elle-même, l'intimité, l'affection et la proximité. Ensuite, de 14 à 16 ans, les relations changent et se centrent davantage sur la confiance. Les jeunes échangent sur leurs sentiments et deviennent affectivement proches. Ils ont besoin de se sentir en sécurité et craignent de se séparer de l'autre. Puis, vers 17 ans, lorsqu'ils se rendent compte que chacun est unique et différent, ils entretiennent des amitiés moins fortes. Les relations amoureuses vont alors prendre plus de place et c'est pourquoi le lien amical sera moins important. Finalement, l'auteure nous explique l'évolution de l'amitié à l'adolescence comme ceci : « *Autrement dit, au début, ce serait plutôt la recherche du semblable (relation narcissique) et à la fin ce serait plutôt la recherche de la complémentarité et de la différence (relation objectale) [...]* » (Cannard, 2010, p. 168).

De plus, il existe également des différences entre filles et garçons dans la manière de percevoir les relations amicales. Les adolescents préfèrent côtoyer de grands groupes, en revanche les adolescentes privilégient des liens plus exclusifs soit en duo ou en petit groupe. Dans le groupe féminin, l'affectif prédomine tandis que dans le groupe masculin l'amusement est la priorité. Les jeunes femmes sont moins influençables par leurs pairs, ceci sans doute dû à leur plus grande maturité, que ne le sont les jeunes hommes (Cannard, 2010, p. 275).

Toutefois, il est possible que des problèmes d'intégration sociale surviennent, causés par des éléments internes ou externes. Les jeunes peuvent se sentir rejetés d'un groupe, car la société actuelle est complexe et les exigences d'adaptation sont élevées. En se sentant refoulé, l'adolescent sera susceptible de développer des sentiments de révolte qui le pousseront à adopter des attitudes hors normes. Par contre, si le jeune possède une structure familiale relativement équilibrée et des relations sociales dites ordinaires, il sera moins tenté à intégrer un gang (Coslin, 2006, p. 158).

Un groupe peut se transformer en bande lorsque les comportements des membres de celui-ci deviennent, au vue de la société, comme déviants. Ces bandes sont généralement composées par des jeunes qui ne peuvent pas s'adapter à des groupes, à la société. Celui qui intègre la bande a un sentiment d'affection majeure pour celle-ci et une loyauté à toute épreuve. De plus, l'exclusion et l'aversion profonde dues à des règles de groupe excessivement rigoureuses et trop ségrégationnistes contre la société peut accentuer davantage la désadaptation. Dans la bande, la place du chef est puissante et rassure les membres. L'adolescent fait preuve d'une attitude peu ordinaire, influencé par les participants, et adoptera une identité grégaire au détriment de sa propre identité (Cannard, 2015, p. 273).

En résumé, la socialisation durant la période de l'adolescence est influencée par les pairs prenant une place centrale dans l'évolution sociale du jeune et dans sa recherche identitaire. La relation avec ceux-ci va participer au développement d'un lien amoureux entre le jeune et une autre personne. En effet, le groupe a une fonction d'aide passagère pour pousser le jeune à se distancier de ses parents et rétablir une confiance et une estime de soi. En outre, en se distinguant de celui-ci, il arrivera à trouver une identité personnelle. C'est pourquoi, le groupe occupe une place nécessaire dans le processus social du jeune (Cannard, 2010, p. 285-286).

5.5 Développement sexuel

Pour débiter ce chapitre sur le développement sexuel, il nous semble important de rappeler qu'il existe une loi protégeant les mineurs contre les infractions à l'intégrité sexuelle. En effet, une personne majeure ayant des rapports sexuels avec un jeune de moins de 16 ans est sanctionnée par la loi comme le mentionne l'article 187 du code pénal suisse (Code pénal suisse, 2014). En revanche, le rapport n'est pas punissable si la différence d'âge entre les partenaires ne dépasse pas trois ans.

Après avoir fait une brève introduction de ce cadre légal, nous allons, à présent, nous attarder sur le développement sexuel chez l'adolescent débutant bien avant la période de l'adolescence. En effet, selon Freud cité par Cannard (2015, p. 160), la sexualité commence durant l'enfance. De plus, d'après Coslin (2006, p. 27), les manifestations sexuelles de l'enfant apparaissent tant au niveau du comportement (masturbation) qu'au niveau de la curiosité concernant les différences de sexe. Par ailleurs, c'est à l'adolescence, avec l'arrivée de la puberté, que le développement psycho-sexuel du jeune prendra un tournant différent. De ce fait, les nombreuses transformations survenant, durant cette période, telles que le développement de l'organe génital, les relations sexuelles et les changements psychologiques affecteront le jeune. Ainsi, l'organisation sexuelle définitive s'établira à plusieurs niveaux, c'est-à-dire somatique, sociologique ou psychologique.

5.5.1 Pulsions et stades libidinaux

À la période de l'adolescence, l'amour porté à l'image de soi et les pulsions sexuelles sont particulièrement présentes. Voici une définition de la pulsion selon Coslin (2006, p. 27-28) :

« La pulsion est étroitement attachée aux sources somatiques qui sont à son origine. Elle émane de l'intérieur de l'organisme et diffère, en ce sens, d'une excitation psychique provoquée par un stimulus externe. C'est une force permanente à laquelle un individu ne peut se soustraire. »

Par ailleurs, la pulsion va amener l'adolescent à passer à l'acte et ceci dans le but de la satisfaire.

L'énergie psychique de la pulsion sexuelle est exprimée par la libido. Cette dernière se rapporte aux différentes notions d'envie et de désir. Freud, cité par Cannard (2015, p. 160-161), explique que divers stades de l'organisation libidinale ont lieu selon les zones érogènes où s'établira l'énergie libidinale. Ainsi en grandissant, chaque être humain passe par plusieurs stades libidinaux tels que le stade oral, anal, phallique, le complexe d'œdipe, la période de latence et le stade génital.

Le conflit œdipien se traduit par un attachement amoureux du fils pour sa mère ou de la fille pour son père. C'est pourquoi le fils ou la fille perçoivent de la rivalité face aux parents du même sexe. À la suite de ce stade apparaît la période de latence, durant laquelle l'enfant ne va plus désirer son parent mais s'identifier à lui. Puis, à la fin de cette phase, durant le stade génital, le conflit œdipien peut resurgir, car les pulsions libidinales sont réactivées. Cette période est mouvementée et le jeune tentera de s'adapter afin d'ajuster les déséquilibres. De plus, l'adolescent doit délaisser les objets parentaux d'amour ce qui peut engendrer des conflits, amener à une rupture avec ceux-ci ou alors entraîner la construction d'un nouvel équilibre. Par ailleurs, la libido narcissique de l'adolescent, c'est-à-dire l'amour porté à soi-même, est fortement accentuée durant ce stade (Cannard, 2015, p. 160-164).

Selon Coslin (2006, p. 31-33), l'adolescent va mettre peu à peu de l'énergie dans l'investissement de nouveaux objets. Ce nouveau mécanisme de défense permettra à l'adolescent d'éviter l'angoisse provenant de la séparation avec ses premières figures d'attachement. Le jeune pourra alors trouver d'autres manières de s'investir dans une relation. Sa libido va lui permettre de s'attacher à d'autres personnes que ses parents et avec des caractères différents de ceux-ci. Ces nouvelles figures d'attachement peuvent être des pairs, des professeurs ou encore des éducateurs. Ceux-ci incarnent l'idéal du moi. Cette étape marque une évolution sur le plan de la socialisation. On remarque que l'adolescent passe d'une relation hiérarchique à une relation démocratique. Pour lui, l'amitié devient une valeur de plus en plus importante lui prodiguant un sentiment de sécurité, de valorisation et le rassure sur son estime personnelle. Cependant, si le jeune ne trouve pas d'objets extérieurs lorsqu'il s'est détourné de ses parents, le Moi peut être adopté comme substitut et peut permettre à l'adolescent de retrouver un peu de confiance en soi. L'investissement narcissique se traduit par la sublimation du moi. Il adoptera un comportement authentique afin de se différencier.

5.5.2 Facteurs influençant le développement sexuel et répercussions possibles

Dans cette mise en place de l'organisation sexuelle, plusieurs facteurs peuvent influencer le développement psycho-sexuel de l'adolescent (Coslin, 2006, p.35-36). Ces facteurs se situent au niveau organique, cognitif, émotionnel et socio-cognitif. Tout d'abord sur le plan organique, le développement de la puberté et ses caractéristiques représentent des changements autant au niveau psychologique que physiologique. Ces transformations représentent des bouleversements auxquels le jeune doit se confronter et les apprivoiser. La capacité cognitive de l'adolescent est essentielle pour arriver à un changement face aux exigences provenant des pulsions afin de pouvoir concevoir de bonnes relations avec son partenaire. Au niveau émotionnel, le passé de l'adolescent ainsi que ses nouvelles expériences jouent un rôle important dans la mise en place de sa sexualité du point de vue de l'image du corps, du choix des objets et de l'identité sexuelle. Sur le plan socio-cognitif, le mode de vie des adolescents, l'organisation sociale ainsi que les pressions socioculturelles vont influencer le comportement sexuel des jeunes.

Après avoir mentionné les facteurs pouvant influencer le développement psycho-sexuel de l'adolescent, nous observerons, à présent, les répercussions possibles de la mise en place de l'organisation sexuelle sur le jeune.

Les difficultés, dues à cette réalisation sexuelle, peuvent être révélatrices d'angoisse, de crainte pour l'adolescent mais également pour sa famille, comme le décrit l'auteur (Coslin, 2006, p. 36-37). Lors de la restructuration sexuelle, le jeune adulte doit synchroniser ce qui lui est nécessaire au niveau physiologique et réunir ses fantasmes. En effet, le jeune est confronté à de nouveaux besoins pulsionnels auxquels il doit faire face et ceci dans une nouvelle organisation psychologique, somatique et socioculturelle. Dans la mise en place de cette organisation, on peut donc observer plusieurs problématiques auxquelles l'adolescent peut être confronté, par exemple de nombreux rapports avec différents partenaires, l'éjaculation précoce ou encore une perturbation du désir. Ces nombreux troubles peuvent être liés au conflit œdipien ou à différentes angoisses.

5.5.3 L'amitié, l'amour, la sexualité

Dans le développement de l'adolescent, l'investissement de nouveaux objets a une fonction défensive et reste passager. Le jeune apprend à nouer d'autres relations qu'avec ses parents. Il se lie d'amitié avec des pairs et se prépare à vivre ses premières relations amoureuses. En effet, selon Cannard (2010, p. 169), les relations amicales permettront à l'adolescent de prendre de la distance avec ses parents. Dès lors, la confiance en soi et l'idéal du Moi renforcé, le jeune pourra avoir des relations plus stables. En ayant de véritables relations intimes, l'adolescent pourra construire son identité personnelle et pourra par conséquent, évoluer vers une identité d'adulte. D'autre part, à la période de l'adolescence, la frontière entre l'amitié et l'amour est floue. En effet, le rôle de l'amitié serait de rendre tolérable la pulsion et également de la transposer sur des personnes autres que l'entourage tout en préparant le jeune à passer au stade des relations intimes.

D'après Coslin (2006, p. 37-40) ces premières expériences sexuelles peuvent être tout d'abord des échanges de caresses, de baisers, de gestes d'amour, de simples flirts ou encore la masturbation. Celles-ci peuvent débiter du dating (sortir avec quelqu'un) et se poursuivre jusqu'aux rapports génitaux avec pénétration. La masturbation reste pour le jeune un sujet tabou qui peut engendrer une certaine culpabilité, c'est pourquoi l'adolescent peut rester réticent à l'idée d'en parler avec ses pairs. Cette pratique précède les relations sexuelles futures avec un partenaire et permet à l'adolescent de se décharger de ses pulsions.

Dans la société d'aujourd'hui, les principes dominant de la sexualité sont jouissance, plaisir et performance comme le cite Cannard (2010, p. 170-174). Les jeunes ont souvent une idée des rapports sexuels faussée, la pornographie en est principalement la cause du fait qu'elle est facilement abordable. C'est pourquoi, ils sont de plus en plus tôt attirés par des aventures sexuelles au détriment de leur épanouissement personnel et sexuel. Comme le mentionne Cannard (2015, p. 172), Le Breton explique que lorsque les premières relations sexuelles se réalisent dans de bonnes conditions, les adolescents se sentiront semblables à leurs pairs leur procurant alors un sentiment de normalité. En revanche, lorsque la première fois ne se déroule pas comme souhaité, ceci peut être mal vécu par les jeunes.

5.5.4 Facteurs influençant le comportement sexuel

Selon Coslin (2006, p. 40) plusieurs facteurs peuvent avoir un impact sur le comportement sexuel de l'adolescent tels que la famille, la culture, le milieu, la religion ou encore la scolarité.

Au niveau familial, la sexualité des enfants poussent les parents à surveiller les relations de leurs progénitures et même parfois à les freiner, plus particulièrement chez les filles. De plus, la famille peut influencer davantage le comportement sexuel de la fille que celui du garçon.

Dans les classes moyennes, les parents ont un contrôle assez permanent sur leur fille mais une fois la relation entamée, la fille est libre de ses actes. Quant aux garçons, ils ont une totale autonomie. Dans les sociétés aisées, les parents accordent beaucoup d'importance aux études et à la réussite professionnelle de leurs enfants, de sorte que les fréquentations trop nombreuses, d'un point de vue parental, sont considérées comme un risque d'entrave aux études.

L'influence de la culture est importante dans la sexualité des jeunes adultes. En effet, l'âge, la fréquence des rapports, la pratique sexuelle ne s'effectuent pas de façon similaire selon l'origine culturelle. De plus, la religion a, tout comme la culture, un impact sur le comportement sexuel. Par exemple, les jeunes de religion musulmane auront d'autres croyances que des jeunes de confession catholique.

En revanche, la scolarité et la formation professionnelle n'ont aucun effet sur la sexualité des adolescents. Toutefois, selon les envies professionnelles et l'investissement consacré à celles-ci, la sexualité occupera une place plus ou moins importante dans la vie du jeune.

En conclusion, comme le mentionne Cannard (2010, p.180-181) l'adolescent a tout d'abord dû se détacher de ses parents et du lien qui les unissait afin de se tourner vers des nouveaux objets extérieurs. Les pulsions sexuelles poussent l'adolescent à se tourner vers des personnes autres que sa famille. C'est donc une période de bouleversements à laquelle l'adolescent est confronté et est souvent mal vécue par celui-ci. En plus, plusieurs facteurs extérieurs entrent également en jeu lors de l'étape du développement sexuel de l'adolescent.

5.6 L'intimité à l'adolescence

L'intimité chez tout être humain est un besoin indispensable et ce particulièrement pendant la période de l'adolescence. Selon Gagnon et Thériault (2006, p. 93), Erikson mentionne que l'intimité est une étape essentielle dans le développement de l'individu et permet de lier le jeune au monde de l'adulte. Elle se construit durant l'enfance et l'adolescence et se modifie tout au long de la vie de chaque individu. Elle se manifeste, pour l'adolescent, dans la découverte de son propre corps, dans la découverte de l'autre et dans la relation à soi et à l'autre.

Dans ce chapitre, l'intimité sera abordée sous plusieurs angles ; le droit au respect de la vie privée de tout être humain et particulièrement des enfants, la définition de la notion d'intimité, sa construction et son développement et, finalement, son expression chez l'adolescent.

5.6.1 Droit au respect de la vie privée

Dans la convention européenne des droits de l'homme, il est cité dans l'article 8 que : « *Toute personne a droit au respect de sa vie privée et familiale, de son domicile et de sa correspondance.* ». En Suisse, cette notion de protection de la vie privée a également été reprise dans l'article 13 de la constitution fédérale. Il semblerait donc que dans les institutions helvétiques, tout individu, si le cadre légal est respecté, devrait pouvoir jouir de ces droits et nul n'est censé en être privé.

En plus, une attention particulière est portée aux enfants et adolescents afin de leur permettre de se développer pleinement et se préparer à connaître une vie individuelle dans la société. Pour répondre à ce besoin, la Convention des droits de l'enfant a été créée. Il existe dans cette convention un article faisant également référence à ce droit à la vie privée : « *L'enfant a le droit de ne pas être la victime d'immixtions arbitraires dans sa vie privée, sa famille, son domicile, sa correspondance. Ni d'atteintes illégales à son honneur.* ». Les adolescents devraient donc pouvoir jouir d'un espace privé, d'une intimité personnelle et affective que ce soit dans un contexte familial ou dans un foyer où ils ont été placés.

De plus, tout travailleur social suit, en Suisse, un code de déontologie définissant les lignes de conduite à « respecter » pour accompagner le plus éthiquement possible les usagers. Ce code se construit avec plusieurs documents officiels tels que les droits universels de l'Homme comprenant l'article sur le droit à l'intimité. Dans cette logique, l'équipe éducative doit alors veiller et faire en sorte que les personnes accueillies en institution jouissent de ce droit.

5.6.2 Définition et construction de l'intimité

Le concept d'intimité au sens de la sexualité s'est développé dernièrement, durant le XIXe siècle, parallèlement à l'idée d'individu (Coslon, 2007, p. 63-83). La notion d'intimité se construit sur l'individu ainsi que sur la sphère intime et a évolué avec le temps. En effet dans un premier temps, selon Chevalérias (2003, p. 11-23), ce mot tirait son origine du mot latin « *intimus* » signifiant « *ami confiant* ». Puis, « *intime* » a changé de sens pour désigner : « [...] *ce qui est au plus profond, le plus intérieur, le plus en dedans, le plus familier.* » (Chevalérias, 2003, p. 14). Aujourd'hui, la notion d'intimité s'utilise familièrement pour désigner les relations sexuelles et s'élargit ainsi au domaine physique et relationnel.

L'intimité d'une personne renvoie donc plus précisément, comme le décrit Duverger [et al.] (2011, p. 76-77), dans un premier temps dans le fait de posséder un espace privé, un lieu exclusivement à soi où la personne est libre de se dévoiler comme elle l'entend et, dans un deuxième temps, une intimité physique, c'est-à-dire en rapport direct avec le corps. Il existe, dans ce sens, plusieurs formes d'intimité telles que : avec soi-même, avec les autres, intellectuelle (partage de pensées, d'idées), spirituelle (partage de croyances), corporelle, affective (partage d'émotions et de sentiments), sexuelle (plaisir, caresses, désir). Elle se définit par la capacité de

toutes personnes à apprivoiser, posséder son corps comme exclusivement sien et différent de celui de l'autre. L'intime est donc une recherche de l'identité personnelle et se construit particulièrement durant l'enfance et l'adolescence. Plusieurs facteurs comme les modes culturelles, les traditions, les rituels et le système éducatif auront une influence sur celui-ci.

L'intimité chez l'individu n'est pas instinctif (Potel Baranes, 2008, p. 106-109), elle se construit progressivement pendant le développement de l'enfant et de l'adolescent. Un grand nombre de réorganisations physiques et psychiques se font durant ces périodes et deux aspects de celles-ci sont caractéristiques de la mise en place de l'intimité chez le jeune, c'est-à-dire la pudeur et le secret.

Comme le mentionne Duverger [et al.] (2011, p. 77), vers l'âge de quatre ans, l'enfant découvre la signification du mot « mentir » et comprend donc la notion de « secret », essentielle à son développement. En effet, il se rend compte qu'il peut penser différemment de ses parents, que ceux-ci ne peuvent pas lire dans son esprit et il comprend que sa psyché lui appartient. Cette étape permet à l'enfant de se distinguer et de penser par lui-même. Grâce aux secrets, l'enfant découvre ses propres pensées et construit peu à peu son Soi. De plus, selon Tisseron cité par Duverger [et al.] (2011, p. 77), posséder des secrets est essentiel à tout être humain : *« le secret permet de protéger son identité profonde de l'intrusion de l'environnement. Il est la première condition à la possibilité de penser par soi-même. Nombre de secrets contribuent au développement de la personnalité »*. Ainsi le secret contribue à la constitution d'une intimité chez le jeune, indispensable à la relation à soi-même, à son identité personnelle, puis par la suite aux relations avec les autres.

Après le secret apparaît, vers 7-8 ans, la pudeur : le jeune veut s'habiller, se doucher, aller aux toilettes seul, etc. Ce comportement est normal, il signifie la réussite pour le jeune à s'individualiser, à se représenter son corps et également à différencier les sexes et à se distinguer des autres. L'enfant devient pudique, car il a un certain souci de lui-même et du regard des autres. Par ce comportement, il veut également montrer sa capacité à prendre soin de lui et que son corps lui appartient. Cette étape lui permet de reconnaître le corps dans sa globalité, féminin ou masculin, avec certaines parties à dissimuler, car l'enfant comprend que cela le concerne lui dans sa vie intime, puis lui dans sa vie affective sexuelle (Potel Baranes, 2008, p. 112-114).

La notion d'intimité et notamment sexuelle s'installe donc dans la construction de l'individu et est liée à la construction de la relation à l'autre. C'est pourquoi, comme le mentionne l'auteure Coslon (2007, p. 65), ce concept concerne en tout premier lieu l'intimité de soi-même se fondant sur une sensation d'identité individuelle. En effet, pour pouvoir s'impliquer dans une relation intime avec l'autre et se percevoir comme un être singulier, il faut d'abord se découvrir, se connaître soi-même et posséder son corps.

De plus, selon Erikson (1972, p. 141), afin de mettre en place une vraie intimité, il faut tout d'abord que la constitution de l'identité de la personne soit sur le bon chemin. Les jeunes ont des relations sexuelles et partagent donc une intimité sexuelle avec l'autre mais celle-ci n'est pas encore un véritable lien intime. En effet, ils ne sont pas encore sûrs de leur identité et leurs relations avec les autres sont considérées comme de la proximité et non pas encore une intimité psycho-sociale

réelle, car ils ne sont pas encore dans une fusion totale avec l'autre ou un lâcher-prise complet de soi.

Ayant vu comment se construit l'intimité chez chaque individu, il est également important de savoir comment se construit la capacité d'intimité affective. Waring cité par Coslon (2007, p. 66-67) la décrit comme un partage d'émotions, d'affects et de pensées avec l'autre. Toujours selon Coslon (2007, p. 65-66), cette aptitude se construirait également durant la période de l'enfance et notamment avec le lien d'attachement aux parents, puis avec la confiance entre eux. Celle-ci donne la possibilité à l'enfant de s'abandonner, de se sentir en sécurité et prépare ainsi la future capacité d'intimité affective. Ensuite, celle-ci continue à se construire pendant la période de l'adolescence, durant laquelle l'identité personnelle et sexuelle, la confiance personnelle et celle accordée à l'autre s'établissent. Puis, tout au long de la vie de chaque individu, elle continuera à se modifier, à se consolider ou à diminuer, tout dépendra de la nature de la relation à l'autre. Elle se manifeste donc dans le partage, la confiance accordée à l'autre, le rapprochement, l'échange émotionnel et dans la sexualité à travers l'affection et l'attachement. Par conséquent, grâce à l'acquisition de cette capacité d'intime, le couple pourra se construire et établir un vrai lien d'attachement (Coslon, 2007, p. 66-67). Par ailleurs, c'est en partageant de vraies émotions avec l'autre, en osant se dévoiler et être dans une réelle confiance avec lui que l'intimité sexuelle (baisers, rapprochements, caresses, coït, etc.) peut se réaliser (Gagnon, Thériault, 2006, p. 97-98).

Pour terminer sur la définition de l'intimité, il est également important de décrire quelles fonctions elle remplit. Premièrement, selon Morval (1981, p. 98-100), Westin explique qu'elle permet d'assurer une autonomie personnelle. En se construisant un lieu intime, la personne intègre son image corporelle dans cette zone et ressent un état de bien-être personnel lorsqu'elle se réfugie dans cet endroit. Deuxièmement, elle permet de protéger la personne du monde extérieur. En effet, comme l'explique l'auteur Durif-Varembont (2009, p. 60-61), elle donne la possibilité de se préserver d'autrui, de définir des limites et un territoire par rapport à l'autre, un espace à soi en dehors de la dépendance et de l'immixtion de l'autre. En d'autres termes, un lieu où elle peut rêver, imaginer, fantasmer, etc. Cependant, cette intimité permet aussi de construire des relations privilégiées avec l'autre grâce aux confidences et à une confiance partagée. Puis, toujours selon Durif-Varembont (2009, p. 62-63), elle garantit également une fonction : « [...] *de liaison dans la différenciation des corps et des psychés.* ». C'est-à-dire que grâce à l'intimité, la personne fait le lien entre son corps (physique) et sa tête, sa conscience. Ensuite, à nouveau selon Westin cité par Morval (1981, p. 98-100), elle permet de se décharger émotionnellement, aspect indispensable à l'équilibre psychologique. Grâce à l'espace privé construit par la personne, elle peut évacuer ses tensions internes et ses sentiments. En fin de compte, l'intimité a également une fonction pour l'Homme d'auto-évaluation. En d'autres termes, il peut, grâce à celle-ci, se retrouver face à lui-même pour faire le point sur les événements passés et les intégrer psychologiquement.

5.6.3 Découverte du corps et rapport à soi

Durant la période de l'adolescence, les transformations physiologiques sont nombreuses, le corps évolue, le cerveau se reconstruit et l'équilibre émotionnel et affectif est complètement perturbé, comme expliqué plus haut dans la partie du

développement physique et physiologique de l'adolescent. Cette étape est une période difficile à accepter pour les adolescents en raison de ces multiples changements et de leur rapidité. Le jeune doit donc, comme le mentionne Discour (2011, p. 40-41), s'approprier psychiquement un nouveau corps puis un nouveau statut social.

En effet, l'adolescent ne peut plus se référer au corps d'enfant qu'il avait adopté depuis ces premières années de vie et il doit apprendre à apprivoiser une image nouvelle de lui-même, prendre son indépendance par rapport aux parents, accepter un corps pubère, c'est-à-dire fécond, et l'intégrer au niveau psychique. En plus de tous ces remaniements corporels perceptibles, l'intimité de l'adolescent se dévoile également. Effectivement, le corps avait une fonction défensive, c'est-à-dire que grâce à elle le jeune pouvait garder secret ses émotions, sentiments, pensées et désirs. Mais durant cette période cette fonction est également affaiblie et le jeune perd totalement le contrôle sur son corps. Par exemple, le rougissement, lorsque l'adolescent a honte, reflète bien cette mise à nu de l'intimité, il aimerait cacher ses émotions, mais son comportement ou les réactions de son corps révèlent celles-ci sans qu'il ne puisse rien maîtriser (Discour, 2011, p. 40-46).

Puis, comme expliqué par l'auteur Duché (1993, p.41-42), les jeunes, en découvrant ce corps étranger, ont aussi une crainte, souvent obsédante, d'être difforme. En effet, ils ont peur par exemple qu'une partie de leur corps ne corresponde pas à leur idéal. Ils passent alors énormément de temps devant le miroir à observer ce défaut et à essayer de l'apprivoiser.

De plus, selon Discour (2011, p. 40-46), face à ce corps étranger et hors de contrôle, l'adolescent s'inquiète également du bon fonctionnement de ses appareils génitaux, de l'aspect « normal » de ceux-ci et de ses performances dans le domaine sexuel. Il peut se demander si son sexe fonctionne bien, s'il est assez doué en faisant l'amour, s'il embrasse bien, etc. Le jeune est donc confronté à une nouvelle forme de sexualité (non celle connue durant l'enfance mais celle qui amène à la sexualité adulte) qu'il va également devoir apprivoiser et intégrer au psychisme.

Le corps et tous ses changements ont un immense impact sur la psyché de l'adolescent et amène celui-ci à modifier un grand nombre d'habitudes, telles que : les rapports familiaux, le cercle amical, les hobbies, de nouvelles inquiétudes, etc. (Discour, 2011, p. 40-46).

En outre, l'image que l'adolescent se fait de son corps aura aussi un impact sur l'estime de soi positive ou négative. Elle va dépendre de son vécu personnel (comment les changements pubertaires sont vécus, est-ce que son corps correspond à ce qu'il attend, etc.) et du regard des autres sur lui (Coslin, 2006, p. 23-25).

Le corps tient donc une place essentielle durant cette période, car la représentation de soi et l'intégration auprès des autres passent d'abord par celui-ci. De plus, le rapport à soi, une bonne ou mauvaise estime de soi et la relation aux autres de l'adolescent dépendent énormément du rapport au corps et de l'acceptation de celui-ci face à ces nombreuses transformations (Coslin, 2006, p. 23-25). En effet, il le redécouvre, il doit accepter un corps ne correspondant pas à son idéal de beauté et apprendre le fonctionnement de celui-ci tout en essayant de l'apprivoiser. La puberté, donnant accès à la sexualité adulte, n'affecte finalement pas uniquement le corps mais également le monde interne du jeune, ses émotions, affects, représentations, image de soi et la place donnée dans sa relation au plaisir. La relation entretenue

avec son corps va tenir un rôle important dans sa relation avec les autres, dans sa sexualité et va construire son intimité.

5.6.4 Découverte de l'autre et rapport aux autres

Comme il est décrit dans la partie du développement social, lorsque l'enfant entre dans le cycle de l'adolescence, il se détourne peu à peu de ses premières figures d'attachement (les parents) pour s'orienter vers ses pairs. En premier lieu, il recherche auprès de ceux-ci, une personne semblable à lui, le comprenant dans sa douleur, le soutenant et vivant les mêmes difficultés que lui, que ce soit au niveau de l'acceptation de ce corps étrange ou dans sa quête d'identité (Cannard, 2015, p. 169). En effet, c'est grâce à une bonne rencontre avec l'autre que l'adolescent va se sentir exister et différent. Selon Marty (2010, p. 47), Birraux l'explique ainsi : « *il n'y a de corps que désirant, et toute tentative de le penser indépendamment d'autrui (de l'objet) conduit à des impasses de développement.* ». Ainsi grâce à cette « homosexualité » momentanée, il pourra s'accepter, car il verra son reflet dans l'autre et cela lui permettra de s'aimer soi-même, puis d'aimer l'autre (Marty, 2010, p. 47). Et c'est ensuite, comme le mentionne Cannard (2015, p. 170-171), que les adolescents peuvent évoluer et construire, peu à peu, des relations plus intimes avec les autres. Plus tard, il se tournera peu à peu vers des pairs de l'autre sexe et vivra une intimité affective soit d'amitié soit amoureuse.

Malgré les préoccupations importantes du jeune, c'est-à-dire l'inquiétude devant ce corps changeant, la pulsion sexuelle qui apparaît et le changement du regard des autres, c'est l'attraction sexuelle envers l'autre sexe qui représentera le principal changement considérable marquant les adolescents. C'est justement en partie à cause de ce désir (pulsions sexuelles) que l'adolescent se sépare de ses parents pour se tourner vers l'autre. L'entourage (les parents et les pairs) est toujours important pour les jeunes, mais avec ce nouvel attrait pour l'autre ainsi que la relation à soi et aux autres, l'image de la réalité et de la vie change. Avec ce corps pubère, le jeune veut l'expérimenter et utilise la masturbation, le flirt et les rapports sexuels. Les relations amoureuses deviennent également de plus en plus importantes pour les adolescents. Ces aspects joueront un rôle dans la construction de l'intimité affective du jeune (Maia, 2009, p. 149-159).

Les pulsions et plus précisément le désir sexuel qui habitent l'adolescent durant sa puberté vont le pousser incontestablement vers l'autre. Ce rapprochement est difficile à accepter pour l'adolescent et est source d'inquiétudes, d'une part car la rencontre avec l'autre lui fait revivre ses manques, sa différence et le fait de ne pas avoir le même sexe. D'autre part, l'adolescent ne peut contrôler ce désir envers l'autre et est donc de nouveau dans une situation de passivité et de perte de maîtrise du corps. De plus, avec l'entrée dans la sexualité adulte, l'adolescent a l'impression de se retrouver à nouveau dans une position de dépendance aux parents, ce qu'il avait pourtant réussi à maîtriser lorsqu'il était enfant. C'est donc à nouveau une étape difficile pour le jeune, car ce processus est réactivé (Jeammet, 2005, p. 624-626).

Avec ces pulsions apparaissent, chez l'adolescent, de nombreux fantasmes. En effet, lorsque le jeune se sépare de ses parents, il choisit premièrement l'objet par son imaginaire (le fantasme) et ensuite le concrétise en se dirigeant vers un objet réel. Le fantasme se traduit par un schéma imaginaire, souvent inconscient, et

représente la concrétisation d'un désir (Cannard, 2015, p. 174-175). Il ne peut en parler, car il en a honte, mais pour libérer et pour apaiser ses pulsions sexuelles, il aura recours à une activité auto-érotique : la masturbation. Malgré le sentiment de culpabilité qui accompagne l'adolescent lors de cette activité, elle lui permet de décharger ses fantasmes et le prépare à la relation sexuelle avec un partenaire. Les garçons ont plus souvent recours à cette occupation que les filles, car ils ont davantage de tensions sexuelles. Par ailleurs, la masturbation représente les premières activités sexuelles (Coslin, 2006, p. 38-39).

Le flirt est relativement important durant l'adolescence. En effet, comme le mentionne Neyrand (2009, p. 87-98), pendant cette période, la sexualité du jeune se développe peu à peu pour arriver à la sexualité adulte. Elle est une base et un enjeu dans l'affirmation de soi chez le jeune. L'apprentissage de la sexualité, contrairement à celle de l'adulte, est avant tout relationnel, c'est-à-dire que les adolescents, avant de passer à l'acte sexuel, vont préférer le rapprochement, les caresses ou encore les baisers afin de s'initier à cette sexualité d'adulte.

Depuis plusieurs années, les relations entre les jeunes ont bien changé, la sexualité n'est plus considérée comme un acte de reproduction mais plutôt comme un moment de plaisir. C'est ainsi que le flirt a fait son apparition chez les jeunes et s'est propagé peu à peu en Europe. Il a pour fonction d'initier les jeunes à la vie sexuelle, à l'amour et permet à l'adolescent d'entrer progressivement dans la sexualité adulte. Le flirt donne la possibilité de se rapprocher de l'autre sans pour autant passer à l'acte sexuel : il permet aux adolescents de se toucher, de découvrir le corps de l'autre, ou encore de se caresser. Par ces pratiques, le jeune apprend, en même temps, à se connaître soi-même, à découvrir son corps, son orientation sexuelle et aussi son identité. En conclusion, en flirtant, l'adolescent connaît de plus en plus sa propre identité et par cette activité cela réduit les risques émotionnels (Neyrand, 2009, p. 87-98).

Par exemple, le premier baiser est relativement important dans le passage des relations amicales aux relations amoureuses et sexuelles. Il a pour fonction de réveiller des sentiments affectueux chez les partenaires, mais également de créer un rapprochement physique et des sensations d'excitation (Medico, Lévy, 2005, p. 711-712).

Les relations amoureuses des adolescents commencent par une envie de fusion avec l'autre (Schaeffer [et al.], 2007, p. 274-275). C'est une recherche de contact corporelle et de désir fusionnel avec la mère. Cependant, à l'adolescence, il ne sera plus tourné vers la mère mais vers le corps d'un autre. Il y a là tout un enjeu car le jeune va se diriger vers l'autre pour le découvrir bien qu'il soit inquiet face à cette nouveauté mais attiré par l'autre. Les relations amoureuses permettent également la découverte de soi, des autres et la sensation d'être aimé et valorisé (Maia, 2009, p.149-159). Lorsque l'adolescent ne reçoit pas suffisamment de tendresse, d'attention ou encore lorsqu'il ne peut pas communiquer aisément avec sa famille, il se mettra très tôt à la recherche d'un copain ou d'une copine afin de se sentir aimé, reconnu et valorisé. C'est grâce à la mise en place de vraies relations intimes, permettant à l'adolescent d'être en même temps dépendant et autonome par rapport à l'autre, qu'il pourra forger son identité (Cannard, 2015, p. 171).

Dans la relation amoureuse, les filles ont plus besoin d'affection que les garçons. Concernant les relations sexuelles, il est important pour elles de partager avec leur

partenaire de réels sentiments, de l'affection l'un envers l'autre et une confiance mutuelle, tandis que la plupart des garçons passent à l'acte et peuvent avoir de nombreux rapports uniquement pour le plaisir sexuel (Schaeffer [et al.], 2007, p. 274-275).

Les angoisses de performances sexuelles ressenties par les adolescents, durant cette période de changements physiques et physiologiques, comme cité plus haut dans la découverte du corps, peuvent représenter une source d'inquiétude quant à la rencontre avec l'autre sexe. En effet, ils peuvent être angoissés de ne pas être à la hauteur au niveau sexuel lorsqu'il s'agit de passer à l'acte. Il peut donc être difficile pour ces jeunes de se révéler complètement à l'autre, de se mettre à nu, d'être dans une confiance totale ou encore créer un lien intime satisfaisant avec l'autre (Discour, 2011, p. 42-44).

En dernier lieu, selon Jeammet (2005, p. 624-626), pour construire un lien d'intimité satisfaisant avec l'autre, l'adolescent doit apprendre à lâcher prise, c'est-à-dire oser se mettre à nu et se dévoiler à l'autre. Il s'agit d'une étape compliquée pour le jeune, car il est dans une totale perte de contrôle de son corps et cet aspect le renvoie aux besoins liés à l'enfance.

5.7 Besoins et difficultés des adolescents en institution

Dans ce chapitre sera abordé, dans un premier temps, le besoin pour les adolescents d'avoir un espace privé, une intimité personnelle et les conséquences possibles si cette intimité n'est pas respectée. Deuxièmement, il sera présenté les difficultés que peuvent rencontrer des adolescents accueillis en institution que ce soit de posséder un lieu à soi, de pouvoir vivre librement son intimité ou encore de construire et d'entretenir un lien intime avec autrui.

5.7.1 Besoins des adolescents en matière d'intimité

L'intimité, comme mentionné par Duverger [et al.] (2011, p. 76), est considérée comme un besoin chez tout être humain et notamment pour les adolescents. Selon De Kernier (2008, p. 89-91), durant cette période, l'adolescent est en continuelle recherche d'un espace personnel et est sensible à toute menace allant à l'encontre de son cercle intime. Selon l'auteure, il existe plusieurs espaces personnels que le jeune met peu à peu en place : l'espace physique (concernant le corps, les vêtements, les accessoires et la personnalisation de sa chambre), l'espace psychique (affects, émois, conscience, imagination, convictions) et finalement l'espace de compétences pour mieux contrôler son environnement. En délimitant ces territoires, l'adolescent revendique son besoin d'intimité. Malgré cette nécessité croissante, il reste très sensible au regard de ses proches dans d'autres situations, notamment lorsqu'il recherche l'acceptation de son nouveau statut social par son entourage. L'irrespect de l'intimité par les parents est considéré par l'adolescent comme une intrusion dans son espace personnel faisant obstacle à ses propres envies et idées. Il peut également y avoir des conséquences sur la construction de l'identité du jeune si celle-ci n'est pas respectée. En effet, comme expliqué dans le chapitre précédent, l'intimité est liée, à l'adolescence, au processus d'investigation de son corps, de différenciation avec l'autre et de singularité. Elle permet notamment

de se délimiter de l'autre et de trouver son identité (Potel Baranes, 2008, p. 107-108).

De plus, comme mentionné dans le chapitre sur l'intimité, lorsque la puberté apparaît durant la période de l'adolescence et que le complexe œdipien est réactivé, l'adolescent tente de cacher son intimité aux autres, notamment par l'habillement. Les réactions de la part des jeunes face à l'irrespect de leur besoin d'intimité peuvent être le repli sur soi, la peur, la méfiance comme protection contre les menaces extérieures, la colère ou encore l'humiliation et la honte (Durif- Varemfont, 2009, p. 63-65).

Un manque de respect vis-à-vis de ce besoin intime, notamment au niveau corporel, peut aussi avoir des conséquences et ceci même lors de situations paraissant insignifiantes. Cet irrespect de la sphère intime peut laisser des marques plus tard dans la vie adulte au niveau sexuel et dans les relations à l'autre. De nombreuses pathologies peuvent également apparaître à la suite de traumatismes durant lesquels l'intimité a été fragilisée ou mise en danger. Par exemple, à la suite d'une situation particulière ou après une intrusion ou une persécution d'une personne bien précise. Il est alors difficile pour l'individu concerné de laisser quelqu'un entrer dans son intimité ou d'aller dans celle de l'autre. L'intimité personnelle ainsi que celle partagée avec l'autre sont alors fragilisées (Durif-Varemfont, 2009, p. 65-68).

5.7.2 Difficultés des adolescents en institution

Les personnes accueillies dans les institutions sont sous un contrôle permanent et sont soumises à toutes sortes d'obligations et d'interdits. C'est pourquoi, l'intimité est sans cesse remise en cause et ne peut être vécue librement par les résidents. Arendt cité par Thalineau (2002, p. 41-42), décrit le foyer d'hébergement comme un endroit où une personne est privée de son droit d'être écoutée quand elle le désire. En effet, par le contrôle (règles, chartes, devoirs) que l'institution et plus particulièrement l'équipe éducative exercent, la personne accueillie ne peut vivre pleinement son intimité. Par exemple, les personnes accueillies ne peuvent recevoir de visites sans le consentement des travailleurs sociaux et doivent partager une chambre à deux. De plus, des horaires fixes définissent les heures de douche, de repas, de moments de jeu en collectivité. Ces obligations s'étendent sur la vie quotidienne de chaque personne accueillie. De plus, l'auteur Thalineau (2002, p. 41-42) mentionne également que dans les foyers, les éducateurs connaissent des informations intimes sur les usagers et c'est cette sensation d'être possédé par autrui qui va remettre en question l'intimité, estimée bien souvent comme une propriété. Dans ces institutions, il est donc souvent possible de vivre une intimité personnelle, c'est-à-dire en rapport avec son propre corps, mais plus difficile d'avoir un espace à soi et de partager un lien intime affectif.

Alors qu'en est-il des adolescents ayant un besoin croissant (comme expliqué dans le chapitre sur l'intimité) de posséder un espace à soi, un lieu de liberté ou encore de nouer des relations privilégiées avec leurs pairs ? Quelles sont les difficultés auxquelles ils doivent faire face ? Est-ce qu'il existe, dans les foyers accueillant des adolescents, une charte dans laquelle figure des aspects liés à la notion de l'intimité et si oui, sont-ils respectés ?

Pour aborder les difficultés que peuvent rencontrer les adolescents en institution, il nous semble important de mettre en exergue un exemple de charte prenant en

considération la notion d'intimité. En voici une (Comité du Centre éducatif et pédagogique, 2004) :

- Chaque enfant a droit à la prise en compte de sa vie affective, dans le respect de soi et des autres, des lois et des règles du Centre.
- L'équipe du Centre s'engage à offrir un cadre de vie de qualité qui réponde aux besoins fondamentaux des enfants, favorise le bien-être et la réalisation de soi.
- L'équipe du Centre s'appuie sur les capacités de chaque enfant pour développer connaissance de soi et confiance en soi.
- L'équipe du Centre veille à respecter l'intimité des enfants et la confidentialité des informations.

Dans cette charte, on peut remarquer qu'il existe une notion concernant l'intimité que les professionnels devraient respecter et même encourager pour le bien-être de l'adolescent accueilli. Cependant, en réalité (de par nos expériences et nos recherches effectuées sur cette thématique) la vie affective et l'intimité des jeunes ne sont souvent pas prises en compte, ce qui implique des difficultés que doivent affronter ces jeunes.

Premièrement, selon l'auteure Cohen-Scali (1998, p. 75-97), ayant effectué une étude sur la représentation et le ressenti des jeunes en institution, la vie institutionnelle est plutôt appréciée. Cependant, le règlement, les obligations et la vie en communauté semblent être des aspects institutionnels négatifs pour les adolescents. En effet, ils n'ont que peu de moments à eux, les activités en groupe sont prédéfinies à l'avance et les règles de vie sont parfois pesantes. Les adolescents souhaiteraient davantage de moments de liberté pour s'isoler et effectuer certaines tâches et activités selon leur rythme.

Deuxièmement, l'espace comme territoire est relativement nécessaire dans une quête d'intimité et notamment pour les adolescents. En effet, selon Nony (2012, p. 23-24), toute personne doit pouvoir avoir un endroit pour s'isoler, un endroit collectif et un endroit intime dans la maison où elle loge. Ce besoin se fait particulièrement ressentir chez les jeunes qui aiment posséder leur propre chambre. Ils peuvent ainsi l'investir de leurs objets personnels et de leurs souvenirs. Comme le mentionne Pluymaekers (2006, p. 76-78), ce lieu personnel leur permet de se retrouver avec eux-mêmes sans craindre d'être écoutés ou vus. Cependant, dans les hébergements sociaux, les résidents doivent souvent partager une chambre à deux ou plus et n'ont donc pas la possibilité de construire un espace personnel. De plus, le chez-soi contribue, selon Laé cité par Nony (2012, p. 23-24), au bon équilibre psychique d'une personne. Dans les institutions, on peut donc remarquer que ce besoin n'est pas toujours respecté. Effectivement, les jeunes doivent partager leur espace personnel et ne peuvent donc pas l'investir pleinement. De plus, il arrive encore souvent que l'équipe éducative fasse intrusion dans les chambres sans que les bénéficiaires ne donnent véritablement leur consentement.

Au niveau des relations affectives développées par les adolescents entre eux, celles-ci sont plus tolérées, selon Moulin (2007, p. 83-84), que le passage à l'acte génital, mais elles sont toutefois règlementées. En effet, les professionnels s'inquiètent qu'elles débouchent sur des relations sexuelles, c'est pourquoi ces rapprochements

sont limités et surveillés. Ces derniers sont acceptés, cependant, seulement dans certains lieux et sous certaines réserves (exemple : garder la porte ouverte de la chambre). L'équipe éducative va donc faire preuve d'une certaine tolérance par rapport aux relations affectives comme le flirt mais il faut que ces relations restent plutôt secrètes, que les deux partenaires soient consentants et qu'elles ne se transforment pas en relations sexuelles. La difficulté pour les jeunes est donc également présente dans leur vécu affectif. Ils peuvent vivre cette intimité affective en institution mais doivent le faire discrètement, trouver des lieux « cachés » afin de ne pas déranger la collectivité, ne pas bousculer l'ordre établi et respecter les règles de la vie en communauté.

Finalement, concernant les relations sexuelles, soit elles sont totalement interdites en institution, soit elles ne font que rarement l'objet de discussions des professionnels ne sachant pas comment réagir face à ce sujet, point que nous aborderons plus en détail dans le chapitre suivant. De nouvelles difficultés se posent alors pour les adolescents dans leur intimité : vivre leur sexualité. Ces actes sont interdits en foyer alors qu'à l'extérieur les jeunes peuvent faire ce que bon leur semble (Martin, 2003, p. 35-39). Comme mentionné dans les chapitres sur le développement sexuel et sur l'intimité, les pulsions hormonales de la période de l'adolescence poussent le jeune à se tourner vers ses pairs et à s'essayer à une sexualité adulte. Il est donc important pour lui de pouvoir vivre son intimité affective avec l'autre par le flirt puis par la suite par le biais de relations sexuelles. Lorsque les professionnels interdisent à l'adolescent de développer des relations intimes avec autrui, ils le privent de son droit à l'intimité et le perturbent dans la recherche de son identité personnelle.

5.8 Rapport des professionnels face à l'intimité des jeunes en foyer

Pour introduire le thème, nous avons jugé utile de commencer par quelques notions de droit. Tout d'abord, rappelons que selon le droit suisse (article 187 du Code pénal), la majorité sexuelle est atteinte à l'âge de 16 ans. Une relation sexuelle avec une personne de moins de 16 ans n'est autorisée que si la différence d'âge est inférieure à trois ans. De plus, la loi suisse interdit les relations sexuelles entre une personne de plus de 18 ans et une autre âgée de 16 à 18 ans si il existe entre eux un rapport d'éducation ou un lien d'autorité (par exemple les relations entre professeurs et élèves ou entre patrons et apprentis).

Dans la revue Association jeunesse et droit, l'auteur Martin (2003, p. 36) cite ceci : « *Le droit, ici comme ailleurs, n'est pas une fin en soi mais un instrument d'accompagnement de la politique de management des responsables des établissements sociaux et médico-sociaux.* ».

Les informations liées au droit sont primordiales pour définir le champ d'action sur lequel les professionnels du domaine social peuvent intervenir ou non. Beaucoup de questionnements émanent de ce périmètre d'action, à savoir si la responsabilité du professionnel est engagée dans le cas où celui-ci permettrait au jeune d'avoir une relation sexuelle. Plusieurs interrogations se posent, à savoir : jusqu'à quel degré l'éducateur doit-il protéger l'adolescent ? Entre le rôle d'éducation et de protection du travailleur social, quelle place celui-ci peut-il laisser à l'intimité des jeunes ou encore

le droit est-il plutôt un moyen d'agir pour les travailleurs sociaux ou plutôt un obstacle à leurs actions (Martin, 2003, p. 36) ?

En effet, dans ces situations juridiques, plusieurs acteurs entrent en jeu (parents, directeur, éducateurs, psychologues, etc.) et certains facteurs tels que le milieu non naturel, les responsabilités diverses (pénales, civiles, disciplinaires) ou encore les règles de droit applicables entrent également en matière. Les réponses à ces diverses situations peuvent être soit pénales, civiles, disciplinaires ou administratives. L'auteur Martin (2003, p. 36) mentionne, selon la loi française, plusieurs éléments de base importants et utiles à savoir :

- l'exercice de la sexualité est un droit inaliénable rattaché à la personne ;
- l'enfant mineur âgé de plus de quinze ans est juridiquement autonome en la matière ;
- l'éducateur a une obligation légale (art. L221-1-1 du Code de l'action sociale et des familles) d'apporter une protection matérielle, éducative et psychologique aux mineurs ;
- les parents continuent de disposer de leur autorité parentale concernant l'orientation culturelle, religieuse et philosophique de l'éducation de leur enfant ;
- l'institution dispose du pouvoir d'élaborer son règlement intérieur.

Ainsi, il n'est pas toujours aisé de réunir à la fois les droits des enfants, des parents et des éducateurs. De plus, pour le professionnel, il n'est pas simple d'adopter la bonne posture tout en respectant le cadre légal (Martin, 2003, p. 36).

5.8.1 Les professionnels face à l'intimité des adolescents

Avoir des rapports amoureux mais également des relations amicales apportent un état de bien-être. Pour chaque personne cet équilibre sera constitué de manière différente tout comme le relèvent les auteurs Laprie et Minana (2014, p. 66-67) dans leur ouvrage. Le fait de ne pas pouvoir développer ces relations peut engendrer un sentiment de frustration qui se manifeste par des comportements problématiques.

Dans les institutions, les professionnels sont confrontés de près ou de loin à la sexualité des adolescents du foyer. En effet, le personnel éducatif est présent auprès des jeunes du lever jusqu'au coucher, partagent leur quotidien et créent au fil du temps une complicité avec ces derniers. Selon Laprie et Minana (2014, p. 18), plusieurs éléments peuvent apparaître comme une entrave à la vie sexuelle dans l'institution. Effectivement, vivre en communauté n'est pas toujours facile à conjuguer avec la notion d'intimité. Les professionnels ont souvent la possibilité d'avoir accès à certains éléments de la vie privée des usagers, ce qui rend, une fois de plus, difficile de préserver une sphère privée pour ces derniers. Les auteurs mentionnent également qu'il n'est pas toujours facile pour les professionnels de comprendre les problématiques en équipe, car leurs visions ne sont pas forcément semblables et la sensation d'intrusion est bien souvent présente.

Chaque personne a une sexualité spécifique en fonction de la situation dans laquelle elle se trouve, de son handicap, de son statut d'usager ou encore de son accompagnement au sein du foyer. Laprie et Minana (2014, p. 19) relèvent : « *Les questions et les problématiques liées au plaisir, au genre, au rapport à l'autre, à la filiation sont ainsi à considérer comme identiques pour tout un chacun.* ».

Ce « tout un chacun » regroupe aussi bien les usagers que les professionnels pouvant être éducateurs, psychologues, médecins, directeurs d'établissement, etc. Cependant, il est vrai que ces accompagnants ne sont pas directement concernés par les difficultés rencontrées par les usagers. Néanmoins, les professionnels peuvent s'interroger sur des problématiques relatives à leur corps, à leur sexualité ou encore à un désir d'enfant qui fait sens avec leur environnement professionnel. Par ailleurs, c'est seulement une fois que chaque travailleur social aura défini sa problématique et les solutions qu'il peut y amener que des réponses professionnelles pourront être trouvées (Laprie et Minana, 2014, p. 19-20).

Ces questions peuvent déboussoler les professionnels d'autant plus s'ils ne sont pas préparés à y répondre et de ce fait, fragiliser des mécanismes de défenses qui leur seraient nécessaires dans ces situations. Ceci ne veut pas dire qu'ils n'ont pas les compétences requises pour faire face à la situation mais cela suppose qu'ils doivent se heurter à leur propre sexualité afin qu'ils puissent accéder à celles des autres (Laprie et Minana, 2014, p. 19-20).

Chaque individu est plus ou moins tolérant face à la sexualité selon sa culture, ses expériences, son éducation, son histoire personnelle mais également son niveau d'ouverture et aura, en conséquence, ses propres limites. Dans la relation professionnelle, le risque est d'avoir une mauvaise conception de l'événement ou alors de projeter ses propres valeurs sur la situation. Par exemple, lorsque deux adolescents se donnent la main en public et que dans la culture du professionnel ceci est proscrit, sa vision sera donc influencée par ses propres croyances ou valeurs. Dans ce cas, il n'est pas simple de ne pas porter un jugement moral concernant la sphère intime et la sexualité des résidents. Il est donc important en tant que professionnel de pouvoir mettre de la distance entre ses jugements, ses valeurs et ses propres croyances. De plus, il est essentiel de réfléchir sur sa perception de la sexualité (Laprie et Minana, 2014, p. 20).

Couraud (2001, p. 179) a constaté que les professionnels ayant une expérience d'une vie commune en foyer, n'ont pas forcément la même position au sujet de la sexualité. En effet, leurs représentations sont différentes et un manque de cohérence entre les professionnels se fait ressentir. Les positions inflexibles de certains et le « laisser-aller » des autres pourraient conduire à des conflits entre collègues. Par ailleurs, certains travailleurs sociaux se posent des questions, à savoir : comment accompagner l'adolescent sur le chemin de l'amour et en même temps interdire tout acte sexuel au sein du foyer ?

Actuellement, on remarque, en ce qui concerne la sexualité, que l'idéologie est plutôt libérale. Cependant, celle-ci est mise à l'épreuve dès que les professionnels sont confrontés aux pulsions sexuelles des adolescents. En effet, toutes manifestations concrètes des jeunes ne sont pas sans conséquence pour l'institution et pourraient mettre en danger son bon fonctionnement. L'auteur (Tomkiewicz, 2001, p. 188) relève une phrase essentielle : « *Sois libre à condition de ne jamais profiter de ta liberté.* ». Ces propos sont effectivement contradictoires et relèvent des désaccords

selon les membres du foyer. Peu de professionnels sont réellement en accord avec leur propre sexualité et, par conséquent, ont du mal à intégrer, gérer et comprendre des normes liées à la sexualité différentes des leurs. Les difficultés d'avoir de réelles discussions avec les adolescents à ce sujet peuvent s'expliquer par une gêne interne des travailleurs sociaux en ce qui concerne la sexualité des jeunes mais également la leur. Ce malaise peut provoquer de la violence, car chaque professionnel veut soutenir son avis contre celui de l'autre. Chacun, ou par petits groupes, considère que son point de vue est incontestable et juste et que l'avis des autres est forcément conservateur ou immoral. De là découle une incapacité à comprendre, à concevoir que l'autre peut avoir une opinion ou une vision différente de la nôtre. Ceci amène également à ce que la gestion de la sexualité devienne un enjeu de pouvoir (Tomkiewicz, 2001, p. 189-191).

Dans les institutions, les professionnels sont partagés, car ils doivent accompagner le jeune dans la construction de son identité sexuelle mais également organiser la vie en communauté. Les points de vue et les interrogations des professionnels au sujet de la sexualité des adolescents permettent l'apparition de contre-attitudes chez les éducateurs. La réactivation de la sexualité et des états amoureux passés font partie de ces contre-attitudes. En effet, ils se retrouvent face à leur propre sexualité qu'ils le souhaitent ou non. Entre autres, les jeunes sont souvent très doués pour repérer chez l'adulte ce qui est vulnérable et fragile. Des sentiments de jalousie, d'envie, d'angoisse, de peur ou encore des réactivations de positions parentales peuvent ressurgir chez les travailleurs sociaux à l'égard des comportements des adolescents. Par ailleurs, à la maison, leur statut de parent ne correspond pas forcément avec les valeurs de l'institution. Par ailleurs, ces questions au sujet de la sexualité sont souvent gênantes, pouvant amener soit à ce que les éducateurs se taisent, n'en parlent pas du tout, nient ou alors à une attitude de compréhension par rapport à des opinions divergentes (Huerre, 2001, p. 222-223).

5.8.2 L'institution

La définition d'un interdit au sein du foyer tel que proscrire les relations sexuelles ne peut avoir de sens uniquement s'il peut être intégré à travers un système relationnel qui fait partie du quotidien. Par cet interdit, le foyer représente, de manière symbolique, la figure paternelle et maternelle du jeune en question tandis que les autres adolescents occupent une position de frères et sœurs. Cependant, il est intéressant de connaître comment l'institution remplira sa tâche dans cette dynamique relationnelle installée entre professionnels et jeunes et entre adolescents eux-mêmes. Afin de pouvoir trouver une réponse à cette question, il est utile de réfléchir autour de l'organisation de l'espace commun et individuel et autour des liens entre l'intérieur et l'extérieur du foyer. De plus, dans l'institution, le comportement de chaque adolescent et les décisions apportées pour répondre à ses problèmes ne sont pas sans conséquence pour le reste des personnes du foyer. (Couraud, 2001, p. 180-181).

Selon l'auteure Couraud (2001, p.180-181), c'est peut-être grâce à l'organisation de ces divers espaces qui se situent aussi bien au niveau symbolique (histoire personnelle de chacun, désirs, projets, etc.) que matériel (espace privé dans le collectif, moments de parole, etc.) qu'une activité peut être effectuée avec l'adolescent dans une logique entre limites et ouvertures.

Un manque de lien entre l'intérieur et l'extérieur du foyer a été souligné par l'auteure. Effectivement, les jeunes sont soit hors de l'institution un week-end entier avec comme motif qu'ils doivent devenir autonomes ou soit ils restent à l'intérieur protégés des éléments extérieurs (Couraud, 2001, p. 180-181).

L'auteure relève également que si l'adolescent n'a pas pu trouver une protection et des limites satisfaisantes dans son milieu familial, il pourra alors les trouver auprès des travailleurs sociaux de l'institution. Ces nouvelles perceptions auront un impact sur les comportements et les ressentis de l'adolescent. Couraud souligne ainsi :

« Pour ces jeunes qui n'ont pas pu trouver dans leur environnement la protection et les limites nécessaires pour se construire psychiquement, un changement peut s'opérer en eux lorsqu'ils rencontrent des adultes différents dans leur manière d'être de ceux qu'ils ont rencontrés auparavant. » (Couraud, 2001, p. 181)

5.8.3 Facteurs influençant l'identité du jeune

L'adolescent qui rencontre d'autres jeunes présentant, au niveau de l'identité sexuelle et à travers leur comportement, des difficultés ou des déviations, peut alors se construire une identité sexuelle nouvelle. Tout jeune est confronté à une multitude d'interrogations sur sa propre sexualité. Cependant, plus les adultes fuient le sujet, plus les questions des adolescents resteront en suspens et par conséquent, les représentations de la sexualité demeureront cristallisées. Cependant, lorsque ces problématiques sont mises en évidence par les adultes, elles donnent lieu à des discussions, des dialogues entre les différentes parties. Ces échanges peuvent aider le jeune à progresser dans la quête de son identité (Couraud, 2001, p. 181).

Au sein de l'institution, la séduction entre les adolescents peut plus facilement se produire dans un cadre sécurisant. Les transformations vestimentaires ou encore capillaires sont, dans un premier temps, expérimentées dans le foyer auprès des autres adolescents pour ensuite être exposées à l'extérieur. Les différentes relations entre les professionnels hommes et femmes par exemple, dans leur manière de se côtoyer, de s'adresser la parole ou de plaisanter peuvent également changer la vision des jeunes dans la façon de se voir et de voir les autres. Ces relations hommes-femmes sont encourageantes et peuvent soulager les craintes des jeunes et les pousser à créer de nouvelles relations. Ce discours peut paraître illusoire quand l'on sait que les professionnels ont parfois bien du mal à communiquer entre eux. Cependant, les adultes ont également besoin de repères et de marques. Chacun a ses propres limites et sa vision sur la sexualité et certaines situations rappellent aux professionnels des problématiques personnelles. C'est pourquoi, des discussions avec les collègues mais aussi avec un intervenant extérieur se révèlent nécessaires (Couraud, 2001, p. 182-183).

Dans les institutions, la gestion de la sexualité des adolescents peut engendrer des difficultés différentes de celles rencontrées à l'extérieur du foyer. Les institutions, bien souvent, laissent cette disparité de côté afin d'être identifiées à un environnement dit « normal » ou à une « famille ». Ceci mène à un refus de voir la situation réelle à laquelle les usagers sont confrontés (Tomkiewicz, 2001, p. 185).

Un enfant qui a grandi et a été élevé dans une famille depuis son plus jeune âge a intégré des valeurs stables, de manière naturelle. Ces valeurs peuvent être

traditionnelles, rigides, libérales, etc. A celles-ci s'ajoute sa propre personnalité. De plus, l'enfant « ordinaire » pourra également profiter de multiples endroits (école, club de sport, rue, chez un ami, etc.) pour effectuer des adaptations ou des variations de ses valeurs familiales, ce qui lui donnera la possibilité d'agir selon ses propres choix. L'auteur souligne : « *Dans les institutions, ces trois facteurs (ou paramètres) de construction et d'acceptation des valeurs et des normes sont absents ou remplacés par leur contraire [...]* » (Tomkiewicz, 2001, p. 186).

En effet, au sein du foyer, l'enfant n'a pas pu assimiler les valeurs de façon naturelle. De plus, beaucoup de professionnels d'institutions n'aspirent pas ou peu à connaître d'autres valeurs que les leurs et essaient de surveiller les comportements des usagers (pour leur bien). D'autre part, quelle que soit la raison du placement, le jeune ne se juge pas comme normal (Tomkiewicz, 2001, p. 185-187).

À l'adolescence, il est important de pouvoir se distancier de ses parents afin de construire sa vie sexuelle. L'auteur cite :

« [...] à l'adolescence, on a besoin de prendre des distances et de se confronter à des périmètres réservés à la génération précédente : la différence de générations elle-même permet de se créer sa propre identité générationnelle. » (Huerre, 2001, p. 227).

Par ailleurs, lorsque l'on travaille avec des adolescents, il est important et très enrichissant pour ces derniers que l'équipe éducative se positionne différemment dans les pratiques institutionnelles car ce sont justement ces différences que nous leur proposons qui seront pour eux des bases identifiables diversifiées. Cependant, il est tout de même important que ces divers avis soient discutés, croisés afin de montrer que l'équipe arrive à surmonter des positions divergentes. Grâce à ce « modèle » des adultes, les adolescents arriveront peut-être à trouver une solution au conflit interne entre leur corps et leur pensée (Huerre, 2001, p. 229).

De plus, ce qui se passe à la maison, se passe aussi en institution. En effet, ils ont besoin de créer leur propre identité mais ont aussi besoin de construire leur vie en dehors de l'établissement et de trouver un certain équilibre.

5.8.4 Actes autorisés ou interdits en institution

Selon l'auteur Tomkiewicz (2001, p. 192), un problème majeur que l'on peut rencontrer en institution au niveau de la sexualité est de déterminer ce qui est licite ou ce qui ne l'est pas. Où se trouve la limite ? L'auteur souligne que ceci dépend de la gravité de la transgression, si l'acte est répété ou non, de sa nature (viols, abus), des circonstances, des lieux, etc. Selon la loi, toute relation entre adultes est autorisée et est consentie entre les partenaires. Cependant, s'il y a de la violence physique ou psychologique, alors on peut parler de transgression. Pour un mineur, le cadre diffère quelque peu. En effet, une transgression est relevée si l'un des partenaires est mineur et ceci qu'il y ait recours à la force ou non car celui-ci ne peut être consentant.

L'équipe éducative est bien souvent dans une position embarrassante quand il s'agit de déterminer s'il s'agit d'un acte licite ou illicite. Certains professionnels interpréteront ceci comme une bêtise alors que d'autres le verront comme quelque chose d'inconcevable. L'acte sera jugé par le travailleur social selon différents critères comme sa culture, son histoire personnelle, sa religion ou encore son passé

sexuel (abus sexuel). Cependant, l'avis que porte l'équipe éducative sur les parents de la victime et de l'agresseur ne sera pas déterminant pour définir si l'acte est transgressif ou non. Néanmoins, leur jugement sera nécessaire pour estimer l'importance de l'acte (Tomkiewicz, 2001, p. 195).

Prenons l'exemple d'une victime dont la mère a une vie dérégulée et où le cadre est très permissif. Dans ce cas-ci, l'équipe va envisager qu'il s'agit d'un comportement de transgression sexuelle lorsque la personne est baignée dans un environnement semblable. L'auteur cite ainsi : « [...] *pour simplifier outrageusement, on peut identifier volontiers une fille victime à sa mère "putain" et un garçon agresseur à son père "brute et alcoolique".* » (Tomkiewicz, 2001, p. 195).

Dans l'institution où travaille l'auteur Vincent, il existe une règle : « *Les relations sexuelles sont interdites dans l'institution.* » (Vincent, 2001, p. 217). Pour lui, ce propos est assez contradictoire mais il faut lire entre les lignes. En effet, ceci ne veut pas dire que la sexualité est contestée ou qu'il est interdit d'avoir des relations sexuelles mais cela signale qu'à l'intérieur de l'établissement les relations sexuelles sont proscrites. Comme le relève l'auteur, le point intéressant dans ce propos, c'est bien le paradoxe, l'ambiguïté et les interpellations que la sexualité amène. Effectivement, les professionnels tiennent des discours sur la sexualité en introduisant des mots tels que : « il faut, il est nécessaire de, on doit, etc. », comme si notre curiosité pour la sexualité se résumait à informer ou à enseigner. En introduisant cette notion d'interdit, c'est bien le concept de protection qui est recherché. En effet, la règle existe pour aider les jeunes à préserver leur intimité, car c'est à eux de construire et de protéger ce qui va être leur sphère intime. Une protection s'avère d'autant plus indispensable si le jeune a été victime d'abus sexuel durant sa petite enfance. Certains jeunes exercent une forte pression sexuelle sur des pairs plus vulnérables à l'intérieur de l'établissement. Par conséquent, cette règle d'interdit aide à garder un espace intime. Effectivement, cette dernière mentionne les limites de l'intimité dans l'établissement (pas de vie de couple) tout en protégeant et en permettant la construction de la sexualité du jeune (autorisations de sortie, vacances, etc.). La caractéristique de cette règle est de mentionner que les rapports amoureux sont des actes intimes et qu'un établissement ne peut être, par définition, un espace complètement intime. De plus, rappelons que les adolescents qui ont été victimes d'intrusions physiques ou psychiques ont beaucoup de peine à construire leur propre sphère intime (Vincent, 2001, p. 217-219).

5.8.5 La sexualité en institution

L'auteur Martin (2003, p. 38) constate, d'après son étude dans le foyer de Vitry, que les équipes éducatives supposent beaucoup plus de passages à l'acte que les jeunes n'en font véritablement. Les premières personnes visées sont les minorités et les marginaux qui sont associés à une hyper-sexualité et c'est bien cette hyper-sexualité effrénée que les professionnels ne peuvent se permettre. L'auteur mentionne dans son expérience que certains éducateurs apeurés ou alors envieux informaient d'autres collègues ou la direction des jeunes dormant de manière « illégale » à trois ou quatre dans une chambre. Pour Martin, cette attitude est plus dans le but de se connaître entre jeunes, de retrouver cette convivialité, l'ambiance d'une bande que de s'abandonner à des débauches sexuelles.

Dans l'institution de Vitry, les relations sexuelles sont interdites mais ce qui est aberrant pour l'auteur c'est qu'à l'extérieur les jeunes font, de toute manière, ce qu'ils désirent. L'institution est ici comparée à une famille moyenne. Si le garçon révèle son homosexualité, cela sera scandaleux, car elle met en danger la notion du pouvoir que représente la virilité. Par contre, l'homosexualité chez la fille est davantage tolérée, car elle ne perturbe pas la procréation, la filiation et l'héritage (Martin, 2003, p. 38).

L'institution gère la prise en charge des jeunes au sein du foyer et leur propose plusieurs activités, mais fait souvent l'impasse sur la notion de la sexualité. En effet, celle-ci est peu abordée, parfois on peut trouver quelques brochures sur la contraception et l'avortement, quelques informations mais rien de très concluant. Comme si le fait de ne pas dialoguer sur le sujet de la sexualité ou de l'interdire mettait à l'abri les adolescents et protégeait les professionnels de toute responsabilité. L'auteur, a fait l'expérience d'enfermer les jeunes le soir et la nuit dans le foyer et a remarqué que la situation se détériorait. En effet, ceci aboutissait aux relations sexuelles dans la journée, à l'extérieur, aux fugues, à l'homosexualité et tout ceci accompagné de drogues et de tentatives de suicide. L'auteur se demande pourquoi interdire ces écarts si aucun substitut ne les remplace. D'ailleurs, ne vaut-t-il pas mieux laisser disparaître petit à petit un comportement défiant les règles afin de faire tomber une certaine résistance ? Puis, après cela, pouvoir mettre en place une véritable prise en charge ? Il est important, par la suite, de travailler ensemble entre éducateurs et jeunes afin de trouver un style éducatif qui ne soit ni trop permissif ni trop autoritaire. Pendant cette phase de recherche, il y aura évidemment des abus d'un côté ou de l'autre, mais l'essentiel, à terme, est de trouver un style éducatif qui soit opérant. Dans la réalité, le problème est un peu plus complexe. En effet, soit l'institution est totalement « carcérale » où tout est interdit et tout est surveillé, soit à l'image d'une famille, elle interdit mais ne souhaite en aucun cas savoir ce qui se passe à l'extérieur ou encore l'institution reste ouverte sur le sujet mais rationalise et se donne un caractère plutôt libéral tout en appliquant l'interdiction des relations sexuelles (Martin, 2003, p. 38-39).

Cependant, les professionnels doivent se rendre à l'évidence que, quelles que soient les règles mises en place, les jeunes auront des relations sexuelles et ceci dans des circonstances parfois inadéquates. Un sentiment de culpabilité se fera alors ressentir chez les adolescents. Il est intéressant de relever que si les relations hétérosexuelles deviennent impossibles, l'homosexualité ou un comportement agressif ressurgira. Par ailleurs, contrairement à ce que l'on peut penser, les adolescents en foyer ne recherchent pas des personnes du même établissement et ayant les mêmes difficultés qu'eux, mais préfèrent se diriger vers d'autres individus. De plus, une relation entre deux jeunes ayant des problématiques similaires pourrait engendrer des comportements pathogènes réciproques (Martin, 2003, p. 39).

Dans les établissements, il faudrait réfléchir à la possibilité de procéder à partir d'une sexualité agie, car il paraît irréel de simplement tolérer et de prendre en charge au fur et à mesure les relations sexuelles qui auront lieu dans le foyer. En attendant, beaucoup de questions subsistent et restent sans réponse. Actuellement, les manières de procéder sont moindres. De plus, ces dernières nous renvoient sur notre ensemble de représentations personnelles (Martin, 2003, p. 39).

D'après l'étude menée par Moulin (2007, p. 67-81), toute sexualité qu'elle soit exercée entre professionnels et usagers « sexualité exogroupe » ou entre usagers eux-mêmes ou professionnels eux-mêmes « sexualité endogroupe » paraît déplacée, d'autant plus que les professionnels ont un devoir de protection envers les jeunes considérés comme fragiles. La « sexualité exogroupe » sert à érotiser ou « désérotiser » la relation socio-éducative considérée comme un problème si elle émane du résident. Le rôle et l'identité de l'éducateur sont remis en question. De plus, cette relation est vue comme un danger et est perturbante pour l'intervenant. Bien souvent, les adolescentes érotisent la relation socio-éducative et cherchent à séduire les hommes en trouvant des moyens pour se rapprocher d'eux. Ce comportement peut traduire soit de réels sentiments de la part de la jeune fille à l'égard du professionnel ou soit de la manipulation pour, par exemple, se venger d'une forte sanction et l'accuser ensuite d'avoir abusé d'elle. Face à ce genre d'accusation, les conséquences peuvent être graves pour les travailleurs sociaux (licenciement, procès, etc.). C'est pourquoi, ceux-ci adoptent une certaine distance et évitent des contacts trop rapprochés. En ce qui concerne les rapports sexuels entre les usagers eux-mêmes « sexualité endogroupe », l'interdiction est clairement mentionnée. Par cet interdit, l'institution cherche, entre autres, à éviter des grossesses indésirées chez des adolescentes mineures. Cependant, ceci n'évite pas d'autres aspects de la sexualité comme le voyeurisme, la masturbation, la naissance de relations amoureuses, etc. Tous ces comportements sont sanctionnés par les éducateurs en fonction de leur degré de gravité. Néanmoins, les professionnels ont également un autre rôle que celui de « punir » ces actes, comme celui d'accompagner le jeune aux notions de sexualité. En effet, l'équipe éducative a également une fonction d'accueil, d'écoute et essaie de favoriser, au mieux, le dialogue afin que les jeunes puissent verbaliser leurs ressentis, leurs émotions et leurs problèmes. Cependant, si la situation demeure trop complexe pour eux, ils réorientent les jeunes vers des spécialistes (gynécologues, psychologues, etc.). À la suite de ces rencontres avec les différents professionnels, les représentations de la sexualité, les normes et les valeurs faussées et propagées par les adolescents peuvent être déconstruites par le biais de discussions. Effectivement, la sexualité ne doit pas être vécue comme honteuse mais plutôt comme un acte tout à fait normal et agréable.

Selon les diverses difficultés pouvant survenir dans chacune des deux sexualités ("endogroupe" ou "exogroupe"), les travailleurs sociaux essaient d'amener différentes astuces telles que les mises à distance que cela soit au niveau spatiale, psychologique, symbolique, moral (rappel des lois, normes) ou encore sociales. En ce qui concerne la sexualité « exogroupe », qui se passe entre usagers eux-mêmes mais également entre professionnels, ceux-ci se doivent d'appliquer le principe de stricte séparation entre la sphère privée et la sphère professionnelle ceci afin d'éviter le risque de l'érotisation de la relation usager/intervenant. Moulin cite ainsi :

« [...] cette norme de la séparation entre sphères publiques et privées redouble celle de la séparation entre réel et imaginaire qui est mentionnée par différents professionnels qui se montrent souvent conscients des "fantasmes que les "client(e)s" nourrissent à leur égard (et réciproquement) dans les situations de soins ou d'aide socio-éducative. »
(Moulin, 2007, p. 80)

5.8.6 Abus sexuels

Dans ce chapitre, il nous semble également important de parler du positionnement du travailleur social face à des situations délicates comme les abus sexuels subis par les enfants ou les adolescents. Effectivement, l'équipe éducative éprouve de la difficulté à se positionner face à de tels faits (inceste, abus sexuel, viol, etc.). Le problème qui persiste est de savoir comment aborder ce thème tant avec l'adolescent victime qu'avec le bourreau. Dans un premier temps, il y a des suspicions d'attouchements de la part de l'équipe éducative ou de l'adulte concernant la personne mineure. Si ces dernières sont confirmées, les professionnels procéderont à un signalement à l'autorité compétente qui débitera une procédure pénale. En ce qui concerne le travail avec l'adolescent, il s'agit de confirmer la réalité de l'abus en recueillant et en vérifiant l'authenticité de ses propos (Moulin, 2007, p. 74).

Du côté du bourreau, pouvant être représenté par le parent, le rôle du travailleur social, est de conscientiser celui-ci à la gravité de son acte tout en mentionnant la loi et les normes (droits, devoirs, libertés) de l'établissement ou plus globalement celles de la société. Souvent, lors de ce type d'événement, le professionnel s'interroge et se remet en question sur sa manière d'agir. Il met ainsi en doute ce qui était conforme à ses normes et ses valeurs qui légitimaient sa pratique professionnelle. Toutes ces interrogations vont l'amener dans une crise de son identité professionnelle (Moulin, 2007, p. 74-75).

Les abus sexuels sur mineurs sont fortement exposés aux médias ce qui conduit les travailleurs sociaux à être vigilants dans leurs gestes qui pourraient être mal interprétés. Tout ceci provoque une mise à distance physique et psychique de la part des intervenants vis-à-vis des enfants et des adolescents abusés qui tentent d'obtenir de l'affection et de la tendresse auprès des éducateurs. Ainsi, il n'est pas facile pour ces derniers de trouver la bonne distance envers les usagers. Les travailleurs sociaux ont l'envie de leur apporter le réconfort dont ils ont besoin et mais ils ont peur d'être confondus à tort avec l'agresseur sexuel, car l'écart entre le professionnel et l'intimité de l'enfant est proche (Moulin, 2002, p. 75).

Selon Moulin (2007, p. 78-80), la sexualité demeure un problème pour les travailleurs sociaux et peut être associée à de multiples dangers tels que des accusations de pédophilie réelles ou imaginaires, des abus sexuels qui nuisent à l'équilibre psychologique de l'enfant et de l'adolescent, des grossesses non désirées compromettant l'avenir des jeunes filles, des maladies sexuellement transmissibles, l'érotisation des relations contractuelles, etc. Pour les éducateurs, il apparaît que du côté de l'usager, l'homme reflète « l'agresseur » ayant les caractéristiques suivantes : violent, pervers, abuseur, sadique. La femme, quant à elle, incarne la victime abusée et démunie. Du côté des professionnels, l'homme et la femme sont les deux des victimes. L'homme a peur d'être inculpé injustement ou la femme de subir un harcèlement d'un usager ou d'un collègue.

En plus, les professionnels ont mentionné que pour les usagers le fait de parler de sexualité reste encore tabou. Effectivement, les résidents pensent qu'il est difficile d'aborder le sujet que ce soit à la maison, avec les éducateurs de l'institution ou encore les travailleurs sociaux eux-mêmes.

5.9 Rapport de genre entre éducateurs et adolescents

Pour débiter ce chapitre, il nous semble important d'évoquer en premier lieu les éventuelles différences entre hommes et femmes liées aux aspects biologiques afin de cibler les enjeux des rapports de genre.

Pour cela, Guillaume (2013, p. 31) présente un article faisant référence aux différences entre hommes et femmes. L'auteure met l'accent sur les compétences biologiques attribuées plus spécifiquement aux personnes de sexe masculin ou féminin. En d'autres termes, existe-t-il des ressources exclusivement masculines et des autres exclusivement féminines ?

Dans un premier temps, l'auteure présente, au niveau cognitif, ce qui diffère entre hommes et femmes et pouvant expliquer les inégalités entre les deux sexes. Au niveau de l'anatomie, les hommes ont un cerveau plus volumineux que les femmes. Toutefois, ces nuances de poids et de taille n'ont aucun impact sur le quotient intellectuel des individus. Le volume du corps calleux reliant les deux hémisphères et permettant la communication entre les deux, varie d'une personne à une autre indifféremment du sexe. Par conséquent, aucun lien ne peut être effectué par rapport au genre. Une autre étude sur le fonctionnement et l'activation du cerveau lors de diverses tâches a été réalisée. Des dissimilitudes au niveau du fonctionnement cérébral ont été recherchées afin de déterminer s'il existe des divergences attachées au sexe. L'étude a mis en évidence des variations de comportements telles que par exemple, la facilité des femmes à exprimer leurs sentiments et les capacités mathématiques des hommes. Toutefois, ces différences sont-elles forcément liées à leur fonctionnement cérébral ? Plusieurs chercheurs ont exploré cette piste et les avis sont mitigés. Il existe bien des divergences d'activations en fonction du sexe selon les tâches mais aucun parallèle clair avec les performances liées au genre n'a pu être déterminé. De plus, des disparités entre personnes du même sexe ont également été observées, signifiant que les différences cérébrales peuvent également être individuelles. Elles seraient donc développées en fonction de l'environnement. Les multiples expériences réalisées, tout au long de la vie de chaque individu, permettraient de façonner la structure du cerveau. Les chercheurs insistent alors sur le fait que le système nerveux n'est pas figé à la naissance et qu'il évolue et change en fonction de chaque pensée, sentiment, mouvement et interaction sociale (Guillaume, 2013, p. 31 - 35).

L'auteure clôt ce chapitre par des observations finales apportées à la suite des diverses recherches menées sur les compétences, au niveau cérébral, liées au genre :

« Dans cette perspective, les différences cérébrales observées entre hommes et femmes ne sont plus uniquement expliquées par des facteurs innés et prédéterminés comme les gènes ou hormones par exemple mais les expériences liées au genre peuvent également contribuer à construire des différences au cœur même du cerveau. » (Guillaume, 2013, p. 36)

Pour continuer avec l'hypothèse évoquée ci-dessus, les sciences humaines et sociales ont également montré des disparités liées au genre. Effectivement, les stéréotypes et les biais (attitude non-identique selon le type d'individu) construits par la société ont une influence au niveau des performances et des comportements liés au sexe de la personne. Selon plusieurs études menées par des chercheurs,

Guillaume (2013, p. 36) détermine que : « *Les stéréotypes sont ancrés de façon inconsciente chez les hommes comme chez les femmes et influencent précocement les comportements, y compris les performances cognitives.* ». En effet, les travaux présents dans l'article montrent que :

« Les différences observées entre les deux sexes sont en réalité la conséquence du poids des constructions sociales et de la culture. C'est l'interaction avec l'environnement qui oriente les goûts, les aptitudes et qui forge les traits de personnalité en fonction des modèles féminins et masculins fournis par la société. » (Guillaume, 2013, p. 37)

A la suite de ces observations et de l'influence des constructions sociales sur les divergences liées au sexe, qu'en est-il dans le travail social ? Djaoui et Large (2007, p. 103) s'interrogent sur la féminisation importante de ce secteur et par conséquent, sur les rapports de genre. Plusieurs enquêtes statistiques présentes dans l'article démontrent que le monde du travail social reste une profession occupée majoritairement par des femmes. Malgré les mouvements promouvant la mixité du travail, ce secteur reste peu occupé par des hommes. Comment peut-on alors expliquer ce fait ? Les arguments avancés en priorité sont généralement la modestie des salaires, le peu de prestige qu'apporte cet emploi ainsi que les compétences et les qualités féminines que sollicite ce travail. Toutefois, ces deux premiers raisonnements sont peu convaincants puisqu'il existe, par exemple, des professions non-valorisées occupées par des hommes. Les compétences relatives à ce métier considérées comme proprement féminines, renvoient aux représentations sociales véhiculées par les individus. Les croyances de la société dictent alors ce qui est plutôt masculin et ce qui est plutôt féminin. Par exemple, les femmes seront davantage considérées comme protectrices et affectives que les hommes (Djaoui et Large, 2007, p. 104-105). Ce paragraphe démontre bien que les constructions sociales ont encore une influence importante sur l'environnement des hommes et des femmes ainsi que sur leur profession. Malgré ces représentations, les hommes s'ouvrent peu à peu au domaine du travail social. Ceci nous amène, à présent, à nous interroger sur le rapport de genre que les professionnels ont dans leur pratique quotidienne entre eux et les jeunes. Les divergences véhiculées par la société sont-elles toujours présentes ? Les tâches des hommes et des femmes sont-elles différentes ? Les travailleurs sociaux se comportent-ils autrement avec un garçon ou une fille ?

5.9.1 Rapport de genre entre les travailleurs sociaux

Comme relevé dans ce travail, l'adolescence est une période difficile. Effectivement, les jeunes sont en quête de leur identité et l'entourage a une influence sur ce processus. Par conséquent, la relation entre travailleurs sociaux et jeunes est très importante. Les comportements véhiculés par les professionnels connaissent un impact non négligeable et ont une influence sur le jeune (Wyse, 2013, p. 57-58).

Houadfi et Tetu-Dumas (2013, p. 72) ont écrit un article relevant quelques variations de traitement entre éducatrices et éducateurs dans un établissement de placement éducatif français. Un travailleur social de sexe féminin peut montrer davantage ses inquiétudes à travailleur seul de nuit qu'un travailleur social de sexe masculin. Ceci serait davantage considéré comme source de faiblesse chez un éducateur. Cette différence de traitement peut alors engendrer des risques au niveau de la perception

des jeunes sur les divers rôles et ainsi provoquer des inégalités de genre. Plusieurs questionnements ressortent de cette pratique : comment les jeunes interprètent-ils ces actions ? Quelles représentations émanent des travailleurs sociaux ?

Cheronnet (2013, p. 89) a également mené une observation afin d'analyser l'organisation et la division sexuelle du travail social dans un centre éducatif renforcé destiné aux mineurs délinquants en France. Lors de ces investigations, l'auteure évoque quelques caractéristiques liées au genre. Par exemple, le personnel éducatif estime que les travailleuses sociales bénéficient d'une protection particulière lors de conflits physiques avec les jeunes. En effet, elles travaillent régulièrement avec des hommes pouvant les soutenir lors de ces affrontements. Les éducateurs pensent que les jeunes ont des difficultés, dues à leurs représentations culturelles de la place de la femme, à obéir à cette dernière. L'équipe éducative essaie, par conséquent, de déconstruire ces stéréotypes en encourageant les professionnels de sexe féminin à recourir à des interventions physiques et ainsi démontrer leur légitimité (Cheronnet, 2013, p. 96). Ce mode de fonctionnement questionne l'auteure :

« Ce nouvel ordre entre en confrontation avec les représentations sociales, relatives à chacun des sexes, en vigueur chez les jeunes et alimente un jeu de provocations envers les professionnels. Il contraint les femmes à faire leurs preuves, à ne pas refuser l'affrontement ("aller tête au carton direct", dit une des éducatrices), à faire usage de la force physique. Les éducatrices sont alors assimilées à ce qu'un éducateur appelle "une image désacralisée de la femme" et sont ainsi reconnues comme de "vrais bonhommes". Hommes et femmes qui refusent de se soumettre à cet ordre se voient stigmatisés comme n'appartenant pas aux professionnels fiables et relégués à la conception d'un éternel féminin, fragile, à protéger, amoindrissant la capacité d'intervention de l'équipe et représentant, de ce fait, une menace pour la sécurité de l'ensemble du personnel. » (Cheronnet, 2013, p. 97)

D'autres auteurs se sont également intéressés à ce sujet et ont contacté deux éducatrices et un directeur de divers établissements côtoyant des jeunes placés en foyer. Cheval et Guzniczak (2013, p. 75) ont interrogé ces professionnels afin de connaître leur vision de la sexualité en institution.

Le premier point soulevé est celui de la prise en charge d'un groupe mixte d'adolescents. Pour une éducatrice, les filles et les garçons sont accompagnés de la même manière. Toutefois, certains professionnels ont de la peine avec les filles, car elles présentent des pathologies psychologiques importantes. Selon la personne interrogée, ces difficultés n'ont pas de rapport avec le genre. La seconde éducatrice relève que lorsqu'une fille est accueillie, beaucoup de questions se posent. D'autant plus que les professionnels de sexe masculin émettent des réserves quant à leur accueil. Effectivement, ils craignent des dénonciations à cause d'expériences vécues auparavant où ils se seraient retrouvés face à des filles dénudées. Ensuite, la surveillance des travailleurs sociaux est plus aiguë lorsqu'il y a des filles dans le groupe de jeunes. Leur chambre est, par exemple, non loin de celles des éducateurs et ceci afin de vérifier qu'aucun incident ne se produise. En ce qui concerne le point de vue du directeur d'un service, il pense que la prise en charge des filles est plus complexe que celles des garçons et il estime que les éducateurs ont davantage de difficultés avec elles. Il dévoile notamment les problématiques liées à la maîtrise

physique lors de débordements et à la nudité. Les questions relatives à la sexualité et aux rapprochements affectifs des jeunes sont également des aspects ne mettant pas à l'aise les éducateurs (Cheval et Guzniczak, 2013, p. 75-77).

En raison de ce premier constat, les problèmes des éducateurs quant à l'accompagnement des filles semblent refaire surface. Les auteurs se demandent alors si les mêmes difficultés apparaissent entre les travailleuses sociales et les garçons. Une des éducatrices interrogées estime que la prise en charge des garçons ne pose pas de problème. En ce qui concerne les discussions sur la sexualité avec les jeunes, elle remarque des manières différentes de fonctionner selon le sexe du professionnel. Elle estime que les éducateurs sont davantage libérés et virils dans leurs discussions avec les garçons, mais lorsqu'ils doivent en parler avec les jeunes filles, ils sont rapidement déstabilisés. Les éducatrices, quant à elles, sont à l'aise avec les deux. Elles parlent librement, expliquent mieux les choses et se sentent bien dans la relation (Cheval et Guzniczak, 2013, p. 78).

Cheval et Guzniczak (2013, p. 79-81) abordent ensuite les rapports de genre entre les membres de l'équipe. Ils demandent ouvertement aux personnes interrogées si des tâches sont plutôt destinées aux éducatrices et d'autres aux éducateurs. La première personne souhaitant s'exprimer sur le sujet, fait une distinction au niveau de l'âge. En effet, une personne de 46 ans exerce un rôle plutôt maternel tandis que celle de 25 ans assumera un autre rôle. La seconde éducatrice constate, quant à elle, que les éducateurs sont plus dans un rapport de force alors que les travailleuses sociales sont plutôt dans une relation éducative plus subtile et bienveillante. En ce qui concerne le directeur, il pense qu'une certaine appréhension s'installe lorsque deux femmes travaillent ensemble. Effectivement, les jeunes pourraient réagir de façon contradictoire. Ils pourraient soit provoquer des débordements, soit se calmer. Les éducateurs montrent également plus de craintes lorsqu'ils doivent travailler avec une éducatrice. Les hommes se confrontent physiquement au jeune alors que les femmes seront davantage axées sur le verbal et essaieront d'anticiper la crise. De plus, ils ne peuvent pas se permettre de lâcher-prise en pensant que leur autorité serait ébranlée contrairement aux femmes.

Ces divers apports théoriques montrent que dans la pratique professionnelle, les travailleurs sociaux sont confrontés aux questions de genre entre eux, mais également avec les bénéficiaires. Chaque personne a sa propre manière de faire, d'agir et de penser. Pour conclure ce chapitre, Houadfi et Tetu-Dumas, illustrent l'importance pour les professionnels de questionner ces comportements :

« Dans la pratique, en dépit d'une volonté manifeste d'égalité entre tous, femmes et hommes restent assignés à des tâches, attitudes, comportements qu'il y a lieu de questionner, notamment lorsqu'on est en présence d'adolescents-es en pleine construction identitaire. D'autant que le comportement n'est pas seulement déterminé par la seule volonté de la personne, il est également influencé par les normes sociales, par l'habitude, par les effets socialement attendus du comportement en question. » (Houadfi et Tetu-Dumas, 2013, p. 68)

La question des rapports de genre dans le travail social est un domaine encore très peu exploité. Les ouvrages faisant référence à cette notion sont minimes et par conséquent, il est difficile d'avoir une vue d'ensemble de la problématique. Ce chapitre montre le point de vue et les pratiques de quelques professionnels et il n'est

évidemment pas exhaustif. Néanmoins, il peut nous servir comme point de départ afin de questionner les professionnels à ce sujet.

6. Méthodologie

Notre travail de Bachelor porte sur l'intimité des jeunes de 12 à 18 ans vivant en institution. Pour ce faire, nous avons choisi de questionner l'équipe éducative partageant et encadrant les adolescents dans leur quotidien afin de saisir les représentations et les enjeux autour de leur vie affective.

6.1 Terrain

Notre recherche sur le terrain se base principalement sur les institutions pour adolescents du canton du Jura, du canton de Berne et du canton de Neuchâtel. Les jeunes accueillis peuvent venir de ces cantons ou alors d'autres régions de Suisse. Le secteur étant relativement étendu, les données et les pratiques pourront être plus diverses.

Grâce à nos expériences professionnelles, nous avons pu développer un réseau avec les institutions accueillant des adolescents et qui par conséquent, nous a permis d'entrer plus facilement en contact avec celles-ci. De plus, voulant toutes les trois construire notre avenir professionnel dans ces régions, nous portons un intérêt particulier à effectuer notre travail de Bachelor dans ces cantons.

6.2 Échantillon

Nous avons choisi d'interroger des éducateurs sociaux travaillant dans des foyers pour adolescents. Les entretiens effectués ont été réalisés avec des personnes volontaires tout en essayant d'avoir un équilibre entre hommes et femmes afin de pouvoir identifier d'éventuelles différences ou similitudes. Nous avons donc interrogé 5 femmes et 6 hommes. De plus, nous avons porté une attention particulière aux divers points de vue des personnes interrogées en fonction de leur âge et de leur expérience professionnelle dans le but de déceler des divergences dans leur accompagnement. Nous avons décidé de questionner des personnes travaillant sur plusieurs sites afin de découvrir si le lieu d'activité a une influence sur la pratique professionnelle. Une synthèse mentionnant les profils des travailleurs sociaux a été effectuée lors de l'analyse des données. Les points relevés ont été les suivants : sexe, âge, formation, parcours, expérience professionnelle et fonction. Nous avons volontairement choisi de ne mentionner que quelques éléments afin de garantir l'anonymat des personnes.

6.3 Procédure

Pour commencer, nous avons rédigé un texte expliquant brièvement notre travail de Bachelor (voir annexe A), puis l'avons ensuite envoyé aux institutions. Ce document était un moyen de faire découvrir notre thématique et de permettre ainsi aux foyers d'avoir une base écrite sur laquelle se référer. Par la suite, nous avons rédigé des

courriers électroniques et envoyé des lettres aux responsables des lieux d'hébergement afin de prendre contact avec eux et de leur exposer notre thématique. Nous avons également eu des contacts téléphoniques avec certains foyers. Les liens créés avec les professionnels lors de nos précédents stages ont permis à certaines d'entre nous, d'avoir des échanges informels avec l'institution et ainsi favoriser leur participation. Nous nous sommes vite rendu compte que plusieurs institutions répondaient à nos sollicitations par la négative et par conséquent, avons dû amplifier notre zone de recherche. Malgré nos nombreuses tentatives, les réponses ont été souvent négatives. Finalement, 11 travailleurs sociaux de différentes institutions ont répondu favorablement à nos demandes. Dans la mesure où notre groupe de travail est constitué de trois personnes, chacune avait pour objectif de réaliser huit entretiens, c'est-à-dire vingt-quatre interviews au total. Néanmoins, pour les raisons mentionnées ci-dessus, il n'a malheureusement pas été possible d'atteindre le but fixé.

6.4 Guide d'entretien

L'enquête auprès des éducateurs sociaux s'est faite par le biais d'entretiens individuels semi-directifs au sein de l'institution durant la période d'avril 2015 à juin 2015. Nous avons procédé par échantillonnage non-probabiliste, c'est-à-dire par choix raisonné. En effet, nous avons sélectionné les institutions sociales avec lesquelles nous avons travaillé. Il nous a semblé adéquat de choisir l'approche qualitative pour notre recherche afin d'obtenir des données de qualité au détriment de la quantité. En effet, cette démarche a favorisé les échanges entre les professionnels et l'intervieweur. De cette manière, nous avons eu un contact direct permettant de développer et d'approfondir davantage certains aspects, de poser des questions de compréhension, d'obtenir des informations plus précises ou de rediriger et cadrer l'entretien à tout moment, etc. Il nous paraissait plus intéressant d'obtenir un lien direct avec les professionnels et d'échanger sur cette question.

Après le choix de notre méthode, nous avons réalisé un guide d'entretien (voir annexe B) afin d'avoir un document sur lequel s'appuyer lors de nos rencontres avec les professionnels. De cette manière, nous avons eu une ligne directrice permettant d'une part, de se repérer dans l'entretien et d'autre part, de mener à bien les échanges. Dans ce guide figurait tout d'abord les questions générales, puis les questions de relance et les indicateurs nous permettant de nous situer et de faire progresser l'interview. Le temps consacré à chaque entretien était d'environ une heure, avec une adaptation possible en fonction de l'évolution de la rencontre.

Dans le but de parfaire notre grille et de s'exercer aux techniques d'entretien, nous avons dans un premier temps, mené chacune un entretien fictif avec des travailleurs sociaux. À la suite de cela, nous avons pu réajuster notre grille en fonction des éléments obtenus lors des entretiens fictifs.

6.5 Enregistrement et retranscription

L'enregistrement des interviews a été réalisé avec le dictaphone de nos téléphones portables. De cette manière, nous avons pu être davantage attentives aux dires des professionnels, échanger sur la thématique et garder le fil de l'entretien. Cet outil

nous a semblé le plus adéquat pour retranscrire, au plus juste, les propos évoqués par les éducateurs. Tous les professionnels ont donné leur accord pour l'enregistrement de l'entretien. Lors de la retranscription, les paroles des travailleurs sociaux n'ont pas été modifiées en fonction de la grammaire et de la syntaxe de la langue française. De plus, les silences et les onomatopées ont été réécrits dans le but de garder l'authenticité des enregistrements. La retranscription a été une étape laborieuse, néanmoins, elle a permis de structurer et de faciliter notre analyse.

6.6 Analyse des données

L'analyse des données a été divisée en trois parties afin d'avancer le plus rapidement possible. Etant donné que trois hypothèses ont été élaborées au départ de ce travail, chaque personne, de manière aléatoire, à traiter et analyser les propos en lien avec son hypothèse. Pour ce faire, nous avons conçu une grille (voir annexe C) pour faciliter l'analyse des données. Chaque personne l'a remplie et a procédé à l'analyse en fonction de celle-ci. Les propos des professionnels ont parfois été cités intégralement, d'autres fois, ces derniers ont été paraphrasés ou encore rédigés en mots-clés. Ce tableau a permis d'avoir une vue d'ensemble et ainsi pouvoir comparer les différentes manières d'agir et de penser. Nous estimons que la grille a été un outil essentiel pour le traitement des informations.

6.7 Éthique

En ce qui concerne l'éthique de notre travail de groupe, il nous semblait primordial de respecter les éducateurs et les adolescents des institutions en question. En d'autres termes, les personnes du lieu d'accueil n'ont pas été contraintes à participer à notre recherche. Elles ont eu la possibilité de fixer des limites que nous nous sommes efforcées de suivre. Par ailleurs, la participation des professionnels a été volontaire. Leur choix de répondre ou non à nos questions est resté libre et ils ont eu la possibilité de se rétracter à tout moment s'ils le désiraient. La confidentialité et le respect de l'équipe éducative ainsi que des adolescents ont été également préservés. De plus, nous avons été vigilantes pour que les informations reçues ne soient ni accessibles ni divulguées et que personne ne puisse établir de liens avec les institutions interrogées. A la fin de cette recherche, toutes les données des entrevues seront détruites. Pour terminer, nous restituerons notre travail aux éducateurs ayant pris part à notre projet.

6.8 Risques liés à cette méthode

Le sujet de notre travail de Bachelor peut être une thématique relativement délicate et même taboue pour certains professionnels. De ce fait, un mal-être a pu se faire ressentir lors de nos entretiens et par conséquent, engendrer de faibles informations. Pour interviewer les travailleurs sociaux, il a été fondamental d'instaurer un climat et une ambiance de confiance pour leur permettre de développer leurs propos. Lors des différentes rencontres, nous tenons à relever que les éducateurs ont été très ouverts à la démarche et à la discussion, facilitant ainsi la récolte des données.

Un autre risque réside dans le fait d'obtenir des réponses biaisées dues à plusieurs facteurs. En effet, lors des entretiens, les professionnels ont pu être influencés par notre présence et ainsi ne pas nous dévoiler tous les éléments auxquels ils ont pensé. En effet, la méthode de recherche choisie ne permet pas un anonymat absolu aux personnes interrogées étant donné que nous les avons rencontrées lors des entretiens, ce qui peut représenter un obstacle à notre enquête. De plus, il est possible que les éducateurs ont eu peur de se heurter au cadre institutionnel en divulguant des informations confidentielles c'est pourquoi, les données recueillies ont pu être faussées. Notre présence, notre grille d'entretien, nos questions et nos paroles ont pu également avoir un impact sur le discours du travailleur social, car nous avons toutes les trois nos propres opinions et nos idées sur le sujet bien que nous ayons essayé d'être le plus neutre possible. Il a été alors important d'adopter une posture professionnelle et de poser des questions claires, ouvertes et non orientées afin de ne pas influencer l'autre.

7. Analyse

Dans cette partie, nous allons analyser les données recueillies lors de nos entretiens. Tout d'abord, un profil des éducateurs interviewés sera présenté. Puis, une introduction sera effectuée par rapport à la vision des professionnels au sujet de l'intimité et de la place laissée à celle-ci dans les foyers où ils sont employés. Finalement, les trois hypothèses de recherche seront analysées grâce aux propos des éducateurs interrogés.

7.1 Portrait des personnes interrogées

Tous les travailleurs sociaux questionnés sont des personnes ayant une formation dans le travail social. Les noms des institutions ainsi que les lieux exacts de formation des éducateurs sont volontairement vagues afin de respecter la confidentialité que nous avons assurée aux personnes interviewées (voir annexe D). Concernant les foyers où sont employées les personnes questionnées, ils ont tous pour but d'accompagner des adolescents en rupture sociale, familiale ou encore scolaire. Le placement est soit volontaire (parents ou jeunes eux-mêmes) ou soit contraint par les différents services de l'Etat. De plus, toutes les institutions sont mixtes.

Marie

Marie est une éducatrice sociale de 28 ans. Elle a commencé tout d'abord par une formation commerciale pour ensuite se tourner vers le travail social en obtenant son diplôme HES. Elle travaille depuis ses débuts professionnels dans la même institution, c'est-à-dire 8 ans dans un foyer d'éducation spécialisée pour jeunes adultes de 16 à 23 ans.

Julien

Julien est un homme d'une trentaine d'années. Son parcours professionnel l'a conduit à devenir responsable et éducateur dans une « grande » famille d'accueil professionnelle pour enfants et adolescents. Il dirige cette institution depuis 5 ans. Auparavant, il a accompagné des jeunes délinquants durant 7 ans.

Sarah

Sarah est une éducatrice sociale d'environ 50 ans. Sa formation en études sociales lui a permis d'obtenir son diplôme. Elle s'est orientée plus spécifiquement dans le domaine de l'adolescence et accompagne, depuis 24 ans, toujours dans le même foyer, des jeunes de 7 à 20 ans. Elle n'a pas d'autres expériences professionnelles.

Christian

Christian est un homme de 60 ans environ. Il travaille dans le champ du travail social depuis 35 ans. Il a suivi une formation d'éducateur social à l'étranger et s'est tourné tout d'abord vers le handicap mental léger pendant 10 ans. Après cette expérience, il a commencé à travailler avec des adolescents âgés de 7 à 20 ans et a continué avec la même population et dans la même institution les 25 années suivantes.

Arnaud

Arnaud est un éducateur social HES d'environ 30 ans. Son parcours professionnel l'a tout d'abord amené à accompagner des personnes ayant un handicap mental et ce, pendant 8 ans. Il est ensuite devenu éducateur dans un hébergement socio-éducatif pour jeunes de 16 à 25 ans. Il travaille dans cette institution en fonction depuis 6 mois.

Pierre

Pierre est un homme âgé de 56 ans. Il a commencé son parcours professionnel dans d'autres domaines et s'est ensuite tourné vers le travail social pour obtenir un diplôme HES d'éducateur social. Il a ensuite complété cette formation par un diplôme de praticien formateur quelque temps après. En commençant dans le travail social, il a d'abord travaillé 12 ans avec des personnes toxicodépendantes. Depuis 8 mois, il accompagne des adolescents âgés de 16 à 25 ans dans un hébergement socio-éducatif et est devenu responsable de la structure.

Julie

Julie est une femme de 29 ans. Elle a suivi une formation d'éducatrice sociale dans une HES. Elle travaille, actuellement, dans un centre éducatif et pédagogique accueillant des jeunes ayant l'âge de la scolarité obligatoire (6 à 16 ans) et ce, depuis 5 ans. Elle n'a pas d'autres expériences dans le travail social.

Patrick

Patrick est un éducateur social de 34 ans. Il a travaillé quelques années dans un autre domaine puis a rapidement changé pour devenir travailleur social, diplôme qu'il a obtenu à l'étranger. Ensuite, il a principalement accompagné des adolescents dans divers foyers en France. Depuis un an, il travaille en Suisse dans un centre éducatif et pédagogique accueillant des jeunes de 6 à 16 ans.

Anita

Anita est une femme de 29 ans. Elle travaille dans le domaine social depuis deux ans et demi et a toujours accompagné des adolescents. Elle a commencé par un apprentissage de décoratrice pour ensuite suivre une formation en emploi d'éducatrice sociale HES, formation qu'elle a effectuée dans le foyer où elle travaille actuellement.

Solange

Solange est éducatrice sociale âgée de 27 ans. Elle a fait ses études à l'université dans le domaine des sciences de l'éducation et de la psychologie. Depuis ses débuts, c'est-à-dire 5 ans, elle travaille dans le même foyer éducatif accueillant des adolescents de 5 à 16 ans.

Thierry

Thierry est un homme de 27 ans ayant suivi une formation d'éducateur social HES en emploi au sein de l'institution où il est employé actuellement. Il a 6 années d'expérience dans le travail social et plus particulièrement avec des adolescents. En effet, il accompagne des jeunes de 5 à 16 ans dans une institution pédagogique et éducative.

7.2 La définition de l'intimité par les professionnels

Comme nous l'avons vu dans le cadre théorique, la notion d'intimité a beaucoup évolué avec le temps. Elle se définit aujourd'hui comme quelque chose de propre à chaque personne, de profond et de personnel. De plus, elle est également utilisée pour indiquer les relations affectives entre deux personnes. Elle concerne autant le physique, le relationnel que le mental.

Comme cette notion est vaste, difficile à définir et qu'elle évolue avec le temps, nous avons décidé d'introduire nos entretiens en posant la question suivante : « Que signifie pour vous le concept de l'intimité ? ». Ainsi nous avons pu obtenir une vision d'ensemble sur ce que représente ce concept chez les personnes interviewées. Il est alors apparu que les professionnels le définissent de manière différente, avec de petites nuances dans leurs représentations personnelles mais que l'idée générale reste la même. Il en est également ressorti qu'il n'est pas facile pour eux de l'expliquer, car l'intimité englobe un grand nombre d'éléments et elle est propre à chacun.

En règle générale, les éducateurs se rejoignent sur la définition d'une notion personnelle, relevant de la personne propre et concernant une envie de partager ou de garder pour soi. En résumé, c'est le jardin secret de tout un chacun. Nous pouvons donc remarquer que la majorité des travailleurs sociaux interrogés mettent l'accent sur quelque chose de principalement mental, psychologique et relevant de la conscience des individus. En effet, Christian explique :

« Ben pour moi c'est l'individualité quoi. C'est notre personne profonde, c'est ce qui nous constitue, notre psychologie, notre conscience, enfin tout ça quoi. C'est ouais, c'est l'individu. L'individu c'est l'individualité. C'est l'espace [...] c'est vraiment l'espace de soi. »

Pour Thierry, l'intimité est décrite autrement que celle évoquée par Christian mais le point de vue de base reste dans le même ordre d'idée. En effet, il indique que : « [...] C'est vraiment comme une bulle de savon autour de moi, mais que je préfère que ce soit moi qui puisse dire qui peut y entrer, qui peut avoir accès à ces choses-là, donc que je préserve. ». Julie la définit ainsi : « La notion d'intimité... ben c'est vraiment ce qui relève de la personne propre, ce qu'on partage pas, ce qui est propre à soi, ce qu'on préserve, ce qu'on garde pour nous en lien avec ce qu'on a aussi envie de garder secret. ».

Cependant, pour d'autres professionnels, la représentation de l'intimité ne s'arrête pas uniquement à ce point mais peut aller bien au-delà, comme l'explique ainsi Patrick : « *L'intimité elle peut être autant physique que morale, mentale, intellectuelle, spirituelle ou je sais pas quoi.* ». En effet, comme nous avons pu le voir dans notre cadre théorique, Duverger [et al.] (2011, p. 76-77) explique, en définissant cette notion, qu'elle se décline sous plusieurs aspects, c'est-à-dire qu'elle peut être personnelle, intellectuelle, morale, éthique, corporelle et affective.

Il ressort aussi des entretiens et notamment de celui réalisé avec Pierre que l'intimité est perçue comme une notion propre à chacun et que celle-ci se construit en fonction de son parcours personnel, son histoire de vie, ses convictions et qu'elle est développée différemment chez chaque individu. Duverger [et al.] (2011, p. 76-77) mentionne d'ailleurs, comme illustré dans notre théorie, que l'éducation, les rituels, les croyances et les coutumes pourraient influencer la construction de l'intimité.

Un aspect relatif au corps et au développement de l'enfant et de l'adolescent ressort également des entretiens. Pour Arnaud, l'intimité se rapporte à tout ce qui est privé, c'est-à-dire l'espace personnel, les pensées, l'univers propre mais également le rapport au corps. Il mentionne d'ailleurs : « *Le rapport à l'intime, ça peut être aussi avec le corps, ça peut être aussi en lien, ce qui me vient en tête, la sexualité aussi. Euh qui sont des choses qui sont vécues de manière intime quoi finalement.* ».

Anita appuie également ces dires en expliquant : « *Mais pour moi c'est une notion qui est assez par rapport au physique, enfin au développement, à la sexualité, euh alors au sens large hein vraiment développement, sexualité, tout ça.* ». Sarah explique que les premiers mots lui venant en tête sont : « *Filles-garçons, nudité* » alors qu'après réflexion, un bien plus grand nombre d'éléments lui viennent en tête.

Il apparaît également dans les données recueillies qu'un des aspects de cette notion fait référence à l'espace personnel en tant que lieu physique. Pierre mentionne : « *Pour moi l'intimité du jeune c'est aussi sa chambre.* ». Anita appuie également cet élément : « *Donc ouais y a vraiment son jardin secret qu'on peut avoir dans sa chambre quand on est enfant, notre petit monde, etc.* ». Nous pouvons constater, selon les éducateurs, que le lieu est un espace important dans l'intimité du jeune, car cet endroit lui permet de se construire, de pouvoir se retrouver avec soi-même et de se dévoiler comme il le souhaite (Duverger [et al.], 2011, p. 76-77). Par ailleurs, De Kernier (2008, p. 90) affirme que, durant la période de l'adolescence, le jeune est en continuelle recherche de cet espace personnel et est très sensible à toute menace allant à l'encontre de cette quête.

Les professionnels interrogés ont, par eux-mêmes, fait des liens supplémentaires allant au-delà des questions posées lors des entretiens. Le premier élément est mis en valeur principalement par Anita, nous faisant part du manque d'intimité des jeunes en foyer de par l'accès des professionnels aux données sensibles des jeunes, point davantage repris dans le chapitre suivant. Elle considère que ces informations devraient relever de la vie privée de chacun. Cependant, tous les éducateurs travaillant dans ce foyer ont la possibilité de connaître l'histoire de vie de n'importe quel adolescent de l'institution.

Elle explique cela ainsi :

« Et l'intimité c'est aussi l'accès aux données qu'on a sur eux. Je veux dire, je peux savoir tout de la vie d'un jeune de "A à Z" et je pense que c'est aussi un point qui pour moi est de l'ordre de l'intimité. Ils y peuvent rien, ils sont placés ici et il y a des gens qu'ils connaissent pas qui peuvent tout savoir d'eux. »

Le deuxième élément évoqué, point que nous reprendrons également plus en détail dans le chapitre suivant, correspond à la difficulté pour un jeune de garder une intimité personnelle en étant constamment en collectivité. Arnaud décrit ainsi : *« C'est quand même assez particulier. En même temps, ils doivent aussi vivre dans un monde commun, tout en étant soi. »*. Le danger étant pour le jeune de se perdre soi-même à force d'être en groupe.

En résumé, suite aux entretiens avec ces 11 professionnels, l'intimité se révèle être, un élément indispensable à prendre en compte pour le bien-être et le développement des adolescents accueillis en institution et devant vivre en collectivité. Ceci apparaît également comme essentiel dans nos recherches théoriques. En effet, comme nous avons pu le voir, l'intimité est décrite comme un besoin chez tout individu et particulièrement pendant la période de l'adolescence. C'est également à ce moment que se construit cette intimité lui permettant de s'intégrer au monde de l'adulte.

7.2.1 Synthèse

Les données recueillies nous permettent donc d'observer que cette notion est complexe et englobe un grand nombre d'éléments personnels et est difficile à définir. Les travailleurs sociaux, comme déjà mentionné auparavant, la décrivent de manière souvent différente mais l'idée de base se rejoint chez tout le monde. Certains professionnels perçoivent davantage l'intimité comme un aspect plutôt en rapport avec le corps tandis que d'autres la rapportent à des concepts moraux, éthiques, intellectuels, etc. Mais tous se mettent d'accord sur l'importance de privilégier cette notion chez tout individu et principalement chez des adolescents vivant en institution.

Les éléments associés à ce concept sont donc principalement :

- La personne propre (conscience, pensées, etc.),
- les facteurs influençant l'intimité (croyances, coutumes, éducation, etc.),
- l'espace personnel comme lieu physique,
- le rapport au corps (sexualité, découverte du corps, etc.),
- le développement de l'adolescent.

7.3 La place de l'intimité en foyer du point de vue des professionnels

Afin de connaître davantage le fonctionnement de l'institution par rapport aux questions d'intimité et de l'espace laissé à celle-ci, nous avons décidé de poser une deuxième question d'introduction au début de chaque entretien : *« Quelle place laissez-vous à l'intimité dans ce foyer ? »*.

Les réponses à cette interrogation ont été nombreuses et diverses. Les institutions étudiées ont, pour certaines d'entre elles, des fonctionnements bien distincts les

unes des autres. La majorité, c'est-à-dire 8 sur 11, sont des foyers de vie « traditionnels » où cette notion n'est pas forcément privilégiée. Par contre 2 établissements sur 11 prennent le plus possible en compte cet aspect.

La plupart des personnes interviewées se rejoignent sur le fait que l'intimité est très peu favorisée dans l'institution où ils travaillent. Par exemple, Thierry répond à la question posée comme suit : « *Je vais être négatif mais très peu.* ». Il explicite ces dires en mentionnant que les jeunes sont observés, sont tout le temps sous le contrôle de l'adulte, que les éducateurs connaissent les moindres détails leur vie et savent, en tout temps, ce qu'ils font dans leur chambre. En plus, de cette surveillance permanente, l'infrastructure de l'institution ne favorise en rien l'intimité des jeunes :

« [...] *les cloisons dans les chambres sont hyper-fines. Les toilettes c'est des toilettes publiques je dirais, enfin qui sont séparées par une moitié de mur donc on entend tout, on voit tout, on sait quand ils vont se doucher, on sait quand ils vont aux toilettes [...]* »

Anita est du même avis, l'infrastructure des locaux de l'institution où elle travaille ne donne pas la possibilité aux jeunes de vivre pleinement leur intimité : « [...] *certains sont dans des chambres doubles, donc ils peuvent pas avoir leur cocon où se retirer. Les salles de bain, on a deux salles de bain pour 6.* ».

Pour Patrick, la configuration des locaux dans le foyer où il est employé, ne favorise pas non plus l'intimité des jeunes bien qu'il y ait eu, tout de même, une évolution ces dernières années. Cependant, pour lui, c'est aux travailleurs sociaux de la garantir. Il remarque qu'en général la vie en collectivité ne peut guère encourager cette notion. Néanmoins, ceci relève de la mission des éducateurs de la mettre en avant lorsqu'ils accompagnent cette population. Pour faire un lien avec les notions théoriques développées plus haut, Arendt cité par Thalineau (2002, p. 41-48) définit effectivement le foyer d'hébergement comme un endroit où les personnes accueillies ne peuvent vivre leur intimité librement, car elles sont sans cesse sous surveillance et doivent obéir à des règles imposées. Elle décrit d'ailleurs ce lieu comme privant les résidents de leur liberté.

Il résulte également des entretiens menés que la proximité des jeunes entre eux dans ce type d'internat pose problème pour leur intimité. D'une part, les adolescents sont en permanence en groupe, ils ont très peu de moments seuls et n'ont pas toujours un espace à soi. D'autre part, la vie en communauté exige également certaines règles afin de garantir le bien-être de la collectivité. Les jeunes doivent tenir compte de cet aspect afin de veiller au respect de l'autre et par conséquent, ne sont pas totalement libres. Julie mentionne à ce sujet : « [...] *il y a le problème du vivre-ensemble, en communauté, ils doivent faire plus attention que ce qu'on fait à la maison par rapport aux autres, le respect de l'intimité des autres.* ».

Pour Christian et Arnaud, il est alors important que les jeunes accueillis puissent vivre au maximum leur intimité dans leur chambre :

« *Après, chez les adolescents, on fait attention à ce que la chambre ça soit leur propre endroit. Donc nous quand on y entre, on frappe avant d'y aller. Les autres jeunes frappent aussi et puis s'ils veulent se retrouver, ils se retrouvent pas dans les chambres. [...] la chambre c'est leur espace à eux.* »

Afin d'en revenir aux sources de données tenues par les institutions sur les adolescents, la plupart des personnes questionnées expliquent à ce sujet que la vie personnelle du jeune n'est que très peu respectée. L'institution exige des professionnels de noter les moindres détails de la vie du jeune accueilli et ils ont donc l'obligation de respecter ce point. De plus, même si le jeune livre une partie de sa vie personnelle à un travailleur social, celui-ci devra la retranscrire : « *Ben oui il y a ton intimité qui est un peu biaisé quand même oui parce que tu te livres à moi mais c'est pas un secret que tu me fais. Ce soir, je vais aller noter ce que tu m'as dit et ça sera partagé avec mes collègues.* » (Julie).

On peut supposer avec les éléments recueillis dans nos recherches théoriques que l'adolescent, en sachant que les professionnels connaissent tout de lui, se sent privé de sa vie personnelle et a la sensation de ne plus s'appartenir complètement. Selon Thalineau (2002, p. 41-48), les équipes éducatives possèdent souvent des informations intimes sur les usagers, point ayant un impact important sur la personne. En effet, celle-ci peut se sentir « dépossédée » de son univers, de sa vie privée, de ses secrets et cela peut remettre en question son intimité.

D'après un grand nombre des personnes questionnées, les relations affectives ne sont pas acceptées dans ce genre d'institution. De petits rapprochements entre jeunes peuvent se faire mais ils doivent rester discrets, ne pas se mettre en scène devant le groupe et surtout ne pas avoir de relations sexuelles. Ces dernières étant interdites dans presque tous les foyers où nous avons interrogé les éducateurs. Les recherches théoriques réalisées confirment ces dires.

Parmi les entretiens réalisés, deux éducateurs (Arnaud et Pierre), travaillant au sein de la même institution, ont répondu à cette question de manière bien distincte. Les jeunes intégrant celle-ci sont, en général, volontaires et âgés de 15 à 18 ans. Il n'y a pas d'obligation de rester pour eux. Ils se situent tous en fin d'adolescence et ont pour la plupart la majorité sexuelle. Dans ce milieu, les professionnels attachent une grande importance à l'intimité des jeunes. Arnaud explique à ce propos :

« [...] *la plupart des personnes ici, en principe, elles sont volontaires, elles veulent être là. C'est une maison où ils doivent se sentir à l'aise et chez eux pour l'habiter et pouvoir se développer eux-mêmes. Il n'y a pas de formes de contrainte ou des choses comme ça.* »

Pierre, employé dans la même institution, considère également l'intimité comme essentielle qu'elle soit personnelle ou affective : « *En tout cas pour notre institution, je pense aussi, en tenant compte de l'âge, de la tranche d'âge qui est celle de la fin de l'adolescence et jeune adulte, je crois que l'aspect intimité est important.* ».

Un grand nombre d'éléments sont mis en place pour respecter l'intimité des jeunes et pour que ceux-ci se sentent comme chez eux. Par exemple, les adolescents ont une clé de leur chambre afin qu'elle leur appartienne réellement. Ils ont également le droit aux visites et ce, même pendant la nuit. Cependant, certaines règles sont mises en place afin de veiller au respect de la vie en collectivité.

Pierre mentionne à ce sujet :

« On est même aussi ouvert à ce que les jeunes puissent recevoir de la visite la nuit mais alors il y a certaines règles qui sont mises autour de ça. Etant donné que le jeune n'est pas tout seul dans la maison, il y a l'aspect communautaire qu'il faut tenir compte et on a mis en place des choses autour de ça pour réguler [...] »

Nous pouvons remarquer que le fonctionnement de cette institution est bien différent des autres. L'aspect de la vie en communauté se doit d'être respecté pour le bien de la collectivité, peu importe l'importance et la place laissée à l'intimité dans le lieu de vie. Tous les éducateurs questionnés se rejoignent à ce sujet malgré les diverses prises en charge de certains foyers sur cette question.

7.3.1 Synthèse

Après toutes les informations recueillies lors des entretiens, nous constatons de par les propos des professionnels que la plupart des institutions ne laissent que peu de place à l'intimité des jeunes. Premièrement, la configuration des locaux ainsi que la vie en collectivité sont deux éléments influençant fortement le manque d'intimité pour les jeunes. En effet, les chambres doubles et les salles de bain communes sont considérées comme allant à l'encontre du besoin intime des adolescents. De plus, être en foyer exige certaines règles pour respecter la vie en communauté et l'intimité de l'autre, par conséquent, les jeunes ne sont pas totalement libres, ne peuvent se sentir pleinement chez eux en internat et ne peuvent donc pas vivre de la même manière qu'en famille. Deuxièmement, un autre élément important évoqué par les professionnels concerne les règles sur les relations affectives mises en place par les institutions et considérées comme trop strictes. Selon eux, ces limitations ne leur permettraient pas de vivre les expériences dites « ordinaires » de l'adolescence, surtout concernant la découverte de soi et de l'autre, pourtant si essentielles à leur âge. Enfin, le dernier aspect à mettre en évidence par rapport aux entretiens, est la connaissance excessive par les travailleurs sociaux de l'histoire vie des résidents ainsi que le contrôle permanent exercé sur eux, point considéré comme négatif pour que ces derniers puissent développer et posséder une intimité personnelle.

Dans l'ensemble, les travailleurs sociaux se rejoignent sur le fait que les adolescents placés en foyer n'ont pas la possibilité de vivre librement leur intimité et de la construire comme un jeune du même âge dit « normal ».

Pour terminer, la plupart des professionnels ont mentionné l'importance de travailler à nouveau cette notion d'intimité entre eux mais également avec les adolescents afin de la prendre davantage en compte dans leur accompagnement.

7.4 Analyse hypothèse 1

Cette première hypothèse évoque le cadre posé par les éducateurs en ce qui concerne les relations affectives chez les jeunes. Ces limites ont pour but de protéger leur intégrité. Les adolescents accueillis ne peuvent guère vivre des relations affectives en toute liberté, car les professionnels, de par leur mission, ont le devoir de préserver leur intégrité. Par ailleurs, comme évoqué dans le cadre théorique, il existe une loi protégeant les mineurs de moins de 16 ans contre des actes d'ordre sexuel exercés par des adultes. L'auteur Martin (2003, p. 36) indique également certaines notions de droit concernant le rôle de l'éducateur, entre autres l'obligation légale d'apporter une protection matérielle, éducative et psychologique au mineur.

Nous avons également cherché à savoir, si les éducateurs laissent davantage de liberté concernant les relations affectives selon l'âge ou le sexe du jeune. La responsabilité professionnelle est aussi un point abordé dans cette hypothèse. En effet, nous avons pu constater, d'après nos recherches théoriques, que d'une part, les professionnels limitent les relations affectives dans le but de préserver le jeune et d'autre part, d'éviter des répercussions négatives sur sa vie professionnelle.

7.4.1 Différence de prise en charge selon l'âge du jeune

À travers cette première hypothèse, nous avons pu relever que 7 éducateurs sur 11 font une différence selon l'âge du jeune. Effectivement, la manière d'accompagner les jeunes diffère dans les discours tenus par les éducateurs, dans la prise en charge et dans les échanges entre adolescents et professionnels. Cependant, en ce qui concerne les relations sexuelles, celles-ci ne sont pas autorisées quel que soit l'âge et tant que les jeunes sont en foyer, sauf exception dans un hébergement dans lequel deux éducateurs mentionnent qu'elles sont permises.

Sarah précise que selon l'âge, il y a certaines choses à dire et d'autres à éviter, elle tient à souligner : « *Pis on doit pas tout savoir à n'importe quel âge. Il y a un temps pour tout.* ».

Deux éducateurs sur les sept mentionnés ci-dessus, ont relevé qu'ils faisaient plus de différence si le jeune était mineur ou majeur. Arnaud précise :

« Euh que ce soit, par exemple, pour les sorties le week-end. Par exemple, ils ont le droit de sortir jusqu'à minuit le weekend pour nous c'est ok. Après le soir ils doivent être ici, nous appeler quand ils rentrent pour prévenir de leur rentrée avec un téléphone qui est dans la maison parce que sinon ça serait trop facile. Et pis la semaine, on demande qu'ils soient là à une certaine heure, 10 heures le soir. Par contre, les majeurs, le week-end, ils ont le droit de sortir à volonté finalement. On n'a pas de contrôle là-dessus. »

Pierre également marque une différence si l'adolescent est mineur : « *Bon après c'est clair que par rapport à l'âge, pour tout ce qui est mineur, c'est... Alors c'est clair, on propose un cadre de base mais finalement c'est l'autorité parentale, soit les parents, soit le tuteur qui finalement nous donnent le cadre.* ».

Pour Marie, la liberté accordée au jeune ne dépendra pas uniquement de l'âge mais également de la nature de la relation. Elle souligne à ce sujet :

« Moi j'ai rarement fait de différence parce que c'est des jeunes filles malheureusement enfin malheureusement je sais pas mais il y a des filles qui ont 13 ans ont déjà eu des rapports sexuels. Donc on essaie de les sensibiliser autant qu'une fille qui a 18 ans par rapport à la protection, par rapport à la pilule, si elles souhaitent mettre un implant, euh... voilà. on a fait des tests de grossesse sur des filles de 13, 18. J'ai jamais vu trop de différences. »

7.4.1.1 Synthèse

L'ensemble des professionnels font une distinction selon l'âge dans la prise en charge des adolescents. À la suite de ce constat, nous pouvons suggérer que cette différenciation provient du cadre légal en vigueur en Suisse. En effet, comme cité plus haut, le code pénal marque une différence entre les personnes majeures et mineures. Les professionnels doivent être alors vigilants afin de respecter ces normes, d'une part pour préserver le jeune et d'autre part, pour se protéger professionnellement.

De plus, les propos recueillis nous amènent à penser que les travailleurs sociaux perçoivent un changement dans l'accompagnement des jeunes selon les divers besoins et stades de développement de ceux-ci. À propos des relations sexuelles, la majorité des personnes interrogées n'autorisent pas ces actes peu importe l'âge des adolescents. Nous pouvons supposer que l'éducateur impose cette règle afin de préserver l'intimité des autres membres du groupe.

7.4.2 Différence de prise en charge selon le sexe du jeune

En ce qui concerne la différence selon le sexe, 3 professionnels sur 11 marquent un changement si le jeune est un garçon ou une fille. Deux des trois éducateurs soulignent qu'ils sont davantage dans la protection avec une jeune fille qu'avec un garçon. Patrick précise :

« [...] j'aurais peut-être tendance à dire à une fille, peut-être inconsciemment ouais je vais le faire. C'est-à-dire qu'à une fille, je vais y dire : "Ecoute je connais les garçons j'en suis un, je sais comment ça fonctionne. Voilà, un garçon il peut avoir tendance à jouer avec toi, s'amuser et puis à te laisser derrière et puis surtout que toi en tant que fille tu peux avoir d'autres conséquences qu'un garçon". »

Selon Coslin (2006, p. 40), les parents ont tendance à freiner la sexualité ou à être davantage attentifs aux relations qu'entretiennent leur fille que leur garçon. Ici, nous pouvons comparer l'institution à l'image d'une grande famille.

Les 8 autres personnes interviewées sur les 11 ne font pas de différence selon le sexe et plusieurs d'entre elles parlent plutôt d'un accompagnement spécifique selon les projets et les difficultés du jeune.

Arnaud clarifie :

« Chaque personne a des projets individualisés, on s'adapte à chaque personne. Donc euh, que ce soit une nana ou un mec, finalement, je pense pas que c'est ça qui va faire qu'on accompagne de manière différente. Mais chaque jeune en fonction de son projet, ses difficultés. On essaie de trouver une voie commune et de s'adapter. »

7.4.2.1 Synthèse

Les propos relevés par les professionnels montrent que ceux-ci ne changent pas d'attitude selon le sexe mais ont tendance à être davantage dans la protection avec une fille et dans la prévention avec un garçon. Nous pouvons supposer que ces différences sont dues aux représentations personnelles des travailleurs sociaux, point plus développé dans l'hypothèse 3.

7.4.3 Protection de l'intégrité du jeune

Diverses limites sont imposées pour protéger l'intégrité du jeune dans les institutions. D'après nos interviews, 9 éducateurs sur 11 ont répondu catégoriquement que les relations sexuelles étaient interdites. Marie explique ce qu'ils ont mis en place pour éviter toutes relations sexuelles :

« Alors l'étage des filles on le ferme le soir mais c'est sûr qu'on peut pas toujours tout contrôler donc ce qui se passe dans l'étage. Ce qui est sûr si on attrape un garçon on va l'avertir et après il y a les sanctions. ». Elle poursuit : « [...] ils doivent se comporter comme entre frères et sœurs, être discrets, pas se mélanger dans les étages. »

Marie ajoute qu'il est difficile de faire respecter la règle institutionnelle « pas de démonstrations amoureuses » et explique que si cette règle existe c'est aussi dans le but d'éviter à d'autres jeunes de se sentir mal à l'aise en voyant d'autres adolescents s'embrasser, se caresser, etc. Elle insiste sur le fait qu'ils n'ont pas à imposer cela au reste du groupe.

Comme nous l'avons vu précédemment dans le cadre théorique, l'auteure Couraud (2001, p. 180-181) relève qu'en interdisant ces marques d'affection ou encore ces relations sexuelles, le foyer symbolise l'image du père et de la mère, les autres jeunes incarnent les frères et sœurs et ceci quel que soit l'âge.

Cependant, 6 professionnels sur 9 tolèrent des marques d'affections ou « ferment un œil » pour autant que les jeunes ne s'exposent pas de manière trop expressive en public. Une éducatrice complète :

« [...] plutôt dans mon cas moi je vais descendre et pis si je les vois qui se donnent la main et pis si tout d'un coup ils s'embrassent je vais faire comme si de rien n'était. Donc ouais ça dépend où, quand. Après, il y a des endroits plus appropriés que d'autres, on va pas les épier non plus, on est tous humains mais on essaie de gérer comme on peut. »

Nous pouvons supposer que malgré la notion de protection, les professionnels sont conscients du besoin de l'adolescent de développer des relations affectives à son âge.

Par contre, sur les 9 personnes interrogées, 3 n'autorisent aucune démonstration amoureuse comme se prendre dans les bras, s'embrasser (petits bisous) ou encore se tenir la main. Marie illustre ces propos par un exemple :

« Un soir on est sorti au bowling et pis justement on a une fille, un garçon très très proche c'est un peu là qu'on s'est rendu compte qu'il se passait quelque chose, ils étaient un peu l'un sur l'autre et pis nous on leur a demandé tout de suite de se décaler enfin de garder de la distance. »

Cependant, selon Neyrand (2009, p. 87-98), ces manifestations d'amour sont pourtant essentielles à cet âge car c'est à cette période que la sexualité du jeune va se développer afin d'atteindre une sexualité d'adulte. De plus, ces caresses, baisers, rapprochements participent à l'affirmation de soi.

Finalement 2 professionnels sur les 11, travaillant dans la même institution où les jeunes viennent de leur propre gré, acceptent les démonstrations amoureuses et également les relations sexuelles. Pierre mentionne :

« Alors, en tout cas, il y a des règles, il y a un concept autour de tout ce qu'on appelle l'aspect sexualité qui est là. Donc on n'est pas contre, je veux dire, contre l'intimité à ce niveau-là et pis qu'un jeune puisse avoir une relation. Euh, ce qui est mis en place évidemment, c'est de nouveau les règles sont établies en lien avec le fait qu'on vit dans une communauté et que le jeune est quand même incité à respecter les autres dans l'expression de cette intimité. »

L'auteur Moulin (2007, p. 59-88) met en avant dans ses recherches que les démonstrations affectives sont tolérées par la plupart des éducateurs dans les institutions, ce que nous avons pu également constater lors des entretiens avec les professionnels. Selon l'auteur, dans les foyers, les relations affectives entre jeunes sont davantage autorisées que les passages à l'acte génital mais des limites sont cependant fixées. Ces marques d'affection sont acceptées dans certains lieux, par exemple dans la chambre du jeune, tout en gardant la porte ouverte afin d'éviter toute relation sexuelle. Les travailleurs sociaux vont montrer une certaine indulgence vis-à-vis de ces signes d'affection mais cela doit rester discret. Cependant, toute relation sexuelle est soit totalement interdite, soit régularisée et discutée ou alors elle n'est pas abordée, car les professionnels sont souvent embarrassés face à ce sujet. Lorsque les rapports sexuels entre adolescents sont interdits, comme nous avons pu le relever dans la plupart des institutions étudiées, un des buts recherchés est d'éviter des grossesses indésirées. Afin d'illustrer les propos de l'auteur, nous pouvons donner l'exemple de Marie, cité précédemment, qui en posant des limites, entend bien éviter les relations sexuelles et les éventuelles grossesses.

Cependant, pour Moulin (2007, p. 67-72) ces limites n'empêcheront pas la masturbation, le voyeurisme ou encore le début d'une relation amoureuse. En effet, Sarah a également relevé la notion de voyeurisme lors de nos entretiens :

« Je trouve que quand même des fois, il y en a des qui subissent des choses pas faciles parce que, ben voilà, il y a quelqu'un qui vient guigner. Je trouve qu'ils sont confrontés à des choses qu'ils ont pas dans les familles quand même. Et pis c'est pas des frères et sœurs. »

Par le discours de Sarah nous pouvons observer, qu'effectivement, interdire ces manifestations n'empêchera pas les adolescents d'assouvir d'autres besoins.

Moulin (2007, p. 72-75) complète que face à ces conduites et selon la gravité de l'acte, ces comportements seront sanctionnés par les éducateurs. Néanmoins, l'équipe éducative n'est pas uniquement présente pour cette tâche mais a également une fonction d'accompagnement du jeune dans les différents aspects de la sexualité.

Dans le but de protéger l'intégrité du jeune, 4 professionnels ont relevé également que les jeunes sont tenus de sortir de la douche habillés car ils ne sont pas seuls dans la maison. De plus, 7 travailleurs sociaux ont souligné que chacun, autant adolescents que professionnels, doit frapper avant d'entrer dans la chambre d'une autre personne. Christian nous donne un exemple :

« Euh par exemple, une chambre on ne rentre pas comme ça, de manière impromptue, on frappe. Si on ne nous dit pas d'entrer, on rentre pas. On essaye de leur faire comprendre que leur chambre, c'est leur sphère privée, comme leur corps c'est leur sphère privée, ils doivent être euh, ouais, ils doivent pouvoir se défendre de l'extérieur. »

En effet, l'auteure Kernier (2008, p. 89-91) évoque qu'à l'adolescence, le jeune est continuellement à la recherche d'un espace intime. En le délimitant, il exprime ce besoin d'intimité. De plus, un manque de respect de son environnement intime est vécu par le jeune comme une intrusion dans son espace. Ceci peut avoir des répercussions sur la construction de son identité mais aussi laisser des traces dans sa sexualité d'adulte.

Un moyen supplémentaire, mis en place par 5 des personnes interviewées, est de demander régulièrement aux adolescents de laisser la porte de leur chambre entrouverte lorsque qu'ils n'y sont pas seuls, dans le but de garantir leur intégrité. Sarah ajoute : *« Leur petit copain quand il vient en visite ici c'est pas dans la chambre, c'est dans les lieux communs, porte ouverte, ben voilà. »*. Christian, un travailleur social, soulève également :

« Quand ils sont dans la chambre, quand ils se reçoivent dans la chambre ou dans le salon, ils doivent laisser la porte ouverte. Ils savent qu'on peut intervenir n'importe quand et sans forcément frapper. Là on est plus soumis, ben voilà, à la législation, euh. On garantit la sécurité des enfants au niveau des instances de placement, de l'APEA. On garantit la sécurité au niveau des parents. »

Deux autres professionnels sont plus exigeants et souhaitent que les filles et les garçons ne se rejoignent pas dans les chambres. Sarah insiste sur le fait que leur chambre est un coin à eux et quand ils se retrouvent, cela doit se faire uniquement dans les lieux communs. Pierre relève également qu'il ne désire pas non plus tomber dans la surprotection.

La plupart des professionnels mentionnent que la protection de l'intégrité du jeune passe par la prévention et que c'est une part de leur responsabilité. Marie donne un exemple :

« Donc bah les filles on essaie de les accompagner un maximum ben euh au planning familial, euh... de leur expliquer ben voilà par rapport à la pilule, des différentes histoires de protection. Moi, je fais venir une fois par année le Groupe sida par rapport à ça. »

Un autre éducateur, Julien, mentionne à ce propos :

« [...] je dirais que moi je suis plus de l'expérience là où je bossais en institution, savoir écouter les ados, faire un minimum de prévention pour que ça se passe bien, limiter les conduites à risque car c'est aussi ça à l'adolescence au niveau de la sexualité, certaines ados ou certains ados qui sont complètement hors normes si on peut dire ça comme ça. Il faut déjà axer une prévention au niveau de l'éducation sexuelle, au niveau de l'intimité, de ces choses-là. »

Sarah a été très étonnée de voir que certains jeunes n'avaient aucune notion d'éducation sexuelle, elle relève : *« Ils pensent que la maladie sexuellement transmissible c'est le sida. Et pis ils oublient tout le reste quoi. »*. Cette dernière souligne donc l'importance d'aborder ces sujets avec eux.

Dans notre cadre théorique, nous avons constaté que l'auteur Coslin (2006, p. 36-37) relève que lorsque l'organisation sexuelle se met en place chez l'adolescent de nouvelles pulsions peuvent apparaître et amener ce dernier à passer à l'acte afin de satisfaire ses pulsions. Cependant, selon Coslin plusieurs difficultés surviennent à ce moment-là telles qu'avoir de nombreux rapports avec divers partenaires, l'éjaculation précoce ou encore la perturbation du désir. Ce qui peut expliquer l'importance mise par les professionnels dans la prévention chez les jeunes.

Ces interdits et ces obligations ont pour but de protéger l'intégrité du jeune comme le mentionne le personnel éducatif. Patrick tient à préciser : *« [...] moi dans mon métier une de nos missions essentielles, ça reste la protection du jeune. Donc la protection par rapport à son milieu familial, par rapport à la protection physique, psychique, psychologique, etc. »*.

Selon Thalineau (2002, p. 41), toutes ces limites imposées par des règles, des chartes ou des devoirs vont sans cesse remettre en question l'intimité du jeune et par conséquent, il ne pourra pas la vivre pleinement. En effet, celle-ci est remise en cause, car chez le jeune demeure le sentiment d'être contenu par l'éducateur, lié au fait que celui-ci connaît de multiples informations sur sa vie privée. L'auteur souligne que dans ces institutions, il est difficile de posséder un espace et une sphère intime personnels mais qu'il est tout à fait possible de vivre son intimité en rapport avec son propre corps.

Pour renforcer les dires de l'auteur, Laprie et Minana (2014, p. 18) ont fait le même constat. En effet, les professionnels possèdent des éléments intimes sur les adolescents et de ce fait pour eux, garder un espace intime devient difficile.

7.4.3.1 Synthèse

Nous avons pu constater, ci-dessus, que l'éducateur impose des règles pour préserver l'intégrité du jeune. L'auteur Vincent (Vincent, 2001, p. 219) précise qu'à travers cette notion d'interdit c'est bien l'idée de protection qui est recherchée. En effet, en définissant des règles, l'éducateur pourra aider le jeune à protéger sa sphère intime. De plus, malgré cette notion de protection, la majorité des professionnels questionnés autorisent certaines marques d'affection si celles-ci restent discrètes. Ils semblent conscients de la nécessité pour les jeunes de développer ces relations.

7.4.4 Se protéger professionnellement

D'après les entretiens réalisés, nous nous sommes également rendu compte que certaines limites liées aux relations intimes ont pour but de se protéger en tant que professionnel.

Deux éducatrices relèvent que la mise en place de limites permet de se protéger des parents des jeunes. Par contre, elles soulignent qu'elles ne peuvent, en aucun cas, surveiller tout ce qu'il se passe dans l'institution.

Par ailleurs, nous avons constaté que le personnel masculin est d'autant plus attentif à certains éléments lorsqu'il travaille avec une jeune qu'avec un jeune. Le même phénomène se produit si une éducatrice travaille avec un adolescent, elle sera davantage vigilante sur certains points que si elle accompagne une adolescente. Les exemples relevés sont : ne pas entrer dans la salle de bain des garçons si l'on est une éducatrice ou ne pas se rendre dans la salle de bain des filles si l'on est un éducateur, faire attention à ne pas s'enfermer avec un jeune de sexe opposé dans sa chambre et toujours laisser la porte ouverte afin que les autres professionnels puissent voir ce qu'il s'y passe. Christian est particulièrement vigilant dans certaines situations :

« Ah ben oui complètement. Ben oui hein. Moi je rentre pas dans une salle de bain de filles hein. Une fois je frappe, bon des fois il y en a qui, ouais, tu frappes 3 fois, personne, bon ben tu rentrouvres quoi. Donc j'entrouvre, j'essaie, parce que je sais qu'il y a quelqu'un dedans, mais elles répondent pas. Tu sais pas s'il y en a une qui est tombée, tu sais pas. T'as toujours un peu ce souci-là quoi. Pis bon ben des fois tu rentres et pis, ah mais j'ai pas entendu parce qu'il y a le foehn, le lisseur, le... je sais pas quoi. »

Avant d'entrer dans la chambre du jeune, chaque personne est tenue de frapper à la porte, autant le jeune que le professionnel, afin de ne pas être confrontée à une situation compromettante. Pour illustrer ces propos, nous pouvons prendre l'exemple de Marie :

« [...] c'est par exemple, si je vais faire le lever des garçons, je vais faire peut-être plus attention à des choses que mes collègues. C'est pas qui feront moins attention mais c'est de homme à homme donc moi c'est sûr que si je vais lever un garçon ben je vais faire attention qu'il est sous la couverture, je vais déjà toquer, je vais dire que c'est Marie et est-ce que je peux rentrer ? »

Elle tient à ajouter qu'il y a aussi une certaine gêne. Sarah fait le même constat :

« Après il y a des choses que je vais pas aborder parce que je suis une femme. Un bout, je vais y aller parce que je vais quand même pouvoir y dire que c'est important qu'il se protège, qu'il protège l'autre personne. Mais il y a des choses que je vais être gênée et pis que je vais pas me permettre d'aborder. Et pis lui sera aussi gêné. Et pis c'est vrai qu'avec les filles je suis plus à l'aise parce que je suis une femme, parce que je suis maman aussi. »

Un autre exemple est donné par Pierre qui soulève que lors de situations trop intimes (prises d'urine par exemple) certains préfèrent qu'une personne du même sexe que le jeune s'occupe de le faire pour se protéger professionnellement.

Patrick lui ne rentre pas complètement dans la chambre d'une jeune mais reste sur le pas de la porte pour éviter tout malentendu. Un autre éducateur souligne : « *Nous, si on discute avec eux, c'est rare que ça soit dans leur chambre. C'est arrivé parce que voilà, il y avait déjà quelqu'un au salon, quelqu'un ici mais sinon on fait attention à ça.* ».

Nous avons également remarqué lors des entretiens que d'une part, il y a un réel besoin de se protéger professionnellement mais que d'autre part, une gêne peut apparaître dans certaines situations (par exemple lors d'une prise d'urine d'un jeune par une éducatrice).

Cependant, comme Sarah tient à le souligner, il y a toutes les situations d'urgence où elle ne pense pas tout de suite à la notion du respect de l'intimité du jeune ainsi et à se protéger professionnellement :

« Pis il y a une situation d'urgence et pis on pense pas tout de suite à ça en premier. Des fois, on doit réagir vite. Tout dépend, quand il y a quelqu'un qui est en danger, ou quand il y a voilà. Mais pas tout le temps. Toutes les choses réfléchies, ou ça doit pas être à toute vitesse, comme ça, ben on fait attention, vraiment. »

Pierre, lui, essaie de trouver un bon équilibre entre protection et liberté, ni trop ni trop peu. Il est favorable à un dialogue ouvert avec l'équipe et les jeunes. Il pense que c'est une des meilleures façons de se protéger et estime que si le sujet devient tabou c'est à ce moment qu'apparaîtront les débordements.

Nous avons pu remarquer que les travailleurs sociaux ont une façon personnelle de se protéger et ont leurs propres limites selon leur vécu et leurs expériences professionnelles, point que nous aborderons plus en détail dans notre hypothèse n°3.

Selon l'étude de Moulin, les adolescentes érotisent la relation socio-éducative et parfois adoptent un comportement de séduction vis-à-vis des éducateurs. Ces attitudes traduisent soit de sincères sentiments envers l'éducateur, soit un moyen de manipulation. Ces comportements peuvent leur permettre de se venger d'une sanction et de porter des accusations d'abus pouvant aboutir à un procès ou encore à un licenciement. C'est la raison pour laquelle le professionnel doit trouver la bonne distance dans ses relations avec les adolescents, ce qui n'est pas toujours facile (Moulin, 2007, p. 67-72).

Au niveau de la responsabilité des professionnels, les réponses sont partagées. Certains travailleurs sociaux se sentent concernés si le jeune a une relation sexuelle alors que d'autres ne mettent pas en cause leur responsabilité. Les premiers se sentent impliqués car leur travail est d'accompagner, guider, orienter les jeunes mais en même temps remarquent qu'ils ne peuvent pas tout contrôler. Un des éducateurs dit se sentir davantage concerné si la relation n'est pas consentante. Pour les autres personnes interrogées, leur responsabilité n'est pas impliquée pour autant que leur travail a été fait correctement, par exemple que chaque jeune soit dans sa chambre au moment du coucher et que cela a été vérifié par le personnel éducatif. Marie

complète en disant qu'elle n'a pas envie d'être responsable d'une relation sexuelle, c'est pourquoi les filles et les garçons ne se mélangent pas dans les étages. Elle insiste sur le fait qu'il y a les lieux communs pour se retrouver.

Arnaud, lui estime que chaque jeune, en étant majeur, est responsable de sa vie : « *Après, je pense que chaque jeune est responsable de sa sexualité, de ce qu'il fait, que ça soit ici, dans la rue où ça c'est déjà produit ou ailleurs.* ». En tant que professionnel, il est garant d'une certaine sécurité dans leur vie au foyer mais ne doit pas s'immiscer dans leur vie intime. Par contre, pour les mineurs, il met en avant la responsabilité des parents envers leur enfant. L'éducateur précise qu'il peut se protéger avec les bases légales en cas de problème.

7.4.4.1 Synthèse

Le but principal recherché par les éducateurs est de protéger l'intégrité du jeune en limitant les relations affectives. Néanmoins, l'évolution de la société, les risques et les dérives relatives aux abus et aux dénonciations poussent le professionnel à se protéger davantage. Les entretiens menés nous ont confirmé cette réflexion.

Les professionnels se doivent, pour faire face à ces nouveaux enjeux, de développer diverses stratégies. Toutefois, Christian relève le danger de tomber dans la paranoïa en voulant tout contrôler. Le risque est de délaisser l'aspect relationnel et le bien-être du jeune.

7.5 Analyse hypothèse 2

Cette deuxième hypothèse s'intéresse principalement aux règles mises en place dans l'institution concernant le vivre-ensemble et les notions d'intimité. D'une part, les normes de vivre-ensemble semblent nécessaires afin d'instaurer un climat agréable pour toutes les personnes vivant dans le foyer et ainsi assurer le bon fonctionnement de la vie en communauté. Ces normes peuvent être mentionnées dans le règlement institutionnel, c'est-à-dire dans la charte, ou alors dans les règles que les différents groupes d'accueil établissent. D'autre part, l'intimité est un besoin essentiel durant l'adolescence. En effet, selon Gagnon et Thériault (2006, p. 93-101), Erikson mentionne que l'intimité est une étape primordiale dans le développement de l'individu et permet de lier le jeune au monde de l'adulte. Dans un foyer d'accueil pour adolescents, le développement de la notion liée à l'intime semble difficilement réalisable puisque dans la vie en collectivité, les résidents se doivent de préserver le respect envers l'autre et envers le lieu d'habitation. De plus, une communauté de vie demande de faire preuve d'une rigoureuse organisation et de respecter le rythme établi par le lieu d'accueil. En définitive, par cette hypothèse, nous pensons que les aspects liés à l'intimité ne sont que très peu abordés dans les normes officielles et que les éducateurs n'ont que très peu d'outils pour permettre à l'adolescent de vivre son intimité. Ainsi, nous estimons que les règles du vivre-ensemble prennent une place plus importante par rapport au besoin d'intimité de l'adolescent.

7.5.1 Normes institutionnelles

Les travailleurs sociaux interrogés ont tous mentionné que dans leur concept de base figurait des notions d'intimité. Effectivement, bien que certains règlements soient vagues, la sphère intime a toujours eu une place et chaque foyer d'hébergement fait référence à ce terme. La plupart des personnes interrogées ne peuvent nommer de manière explicite les notions d'intimité présentes dans la charte et la considèrent comme très floue. Patrick illustre totalement ces propos : « *Bon je vais te dire c'est des trucs très larges, genre respecter l'intimité des jeunes ainsi que la vie en collectivité, enfin voilà, respect de l'autre.* ».

Toutefois, lors de l'analyse de ces données, nous avons pu remarquer que les règles institutionnelles, renvoyant à l'intimité, sont formulées de manières négatives. En effet, la plupart des institutions ont élaboré leur charte en nommant les interdits et non pas dans l'optique de promouvoir l'intimité.

La règle principale est la suivante : les relations sexuelles sont interdites. Sur 11 personnes, 9 d'entre elles font allusion à cette norme. En voici les illustrations :

- Marie : « [...] *on est vraiment strict sur ce fait qu'on se prend pas dans les bras... euh... on s'embrasse pas... c'est vraiment des relations frères et sœurs, c'est un peu l'idée.* ».
- Julien : « *C'est un concept familial, les enfants sont comme frères et sœurs. [...] Chacun a son rôle et a sa fonction, en fonction de sa place dans la famille donc je dirais mêlé en plus des histoires d'amour ou des relations sexuelles donc voilà d'une part dans ce concept de grande famille ça n'a pas sa place [...]* ».
- Sarah : « [...] *pas de démonstration amoureuse [...]* ».
- Christian : « [...] *les relations sexuelles sont interdites hein, aussi bien dehors que dedans. Donc rappel à la loi, rappel aux règles de la maison, tout ça.* ».
- Julie : « *Après il y a au niveau de l'institution pour moi c'est clair que ici c'est pas possible quoi c'est une règle institutionnelle, il peut pas y avoir de relation sexuelle ici dans l'institution.* ».
- Patrick : « *Mais après, je pense que ben les interdictions d'avoir des relations sexuelles dans ce foyer, je peux tout à fait comprendre parce que c'est aussi justement pour respecter la collectivité pour, euh, ben voilà, y a aussi des autres qui vivent avec, c'est pas dans la maison familiale, c'est non plus pas la même chose.* ».
- Anita : « *Après ben voilà, ils ont pas le droit d'avoir de marques d'affection en public.* ».
- Solange : « *Mais c'est vrai que normalement dans la maison c'est interdit, je crois que c'est même écrit dans la charte ou je sais plus ce que c'est le papier sur l'intimité.* ».
- Thierry : « [...] *le discours de la direction c'est de dire il y a pas de gestes ostentatoires de proximité, d'affections, euh... Mais voilà enfin je veux dire on peut pas non plus leur interdire de, alors d'avoir des rapports sexuels oui ça c'est une obligation de l'institution, oui c'est clair [...]* ».

Ces différentes révélations nous amènent à nous questionner sur la manière de favoriser la notion d'intimité. Solange nous fait part de la possibilité pour les jeunes d'avoir une sortie par jour afin de passer un moment individuel. Trois autres personnes font référence au fait que les adolescents ont la possibilité de passer du temps seuls dans leur propre chambre. Comme mentionné dans le cadre théorique, Nony (2012, p. 21-26) relate que l'espace personnel est primordial dans la quête d'intimité. Effectivement, toute personne doit avoir un lieu pour s'isoler et pour l'investir de ses objets personnels. Pluymaekers (2006, p. 76-78) rajoute que cet endroit intime permet aux jeunes de se retrouver avec eux-mêmes, sans craindre d'être vus ou écoutés. Toutefois, toutes les institutions n'ont pas les infrastructures suffisantes pour offrir une chambre individuelle pour chaque résident et cela est problématique. C'est un aspect qui semble important pour les éducateurs comme le relève Sarah :

« [...] ils ont déjà beaucoup moins d'intimité parce que c'est des chambres doubles. Même si c'est deux garçons ensemble ben voilà, c'est quand même voilà, ils ont pas leur propre intimité. Ils sont deux dans une chambre, même si on essaie de mettre des jeunes du même âge, ben c'est vrai que c'est pas du tout l'idéal. Et puis, il faudrait, je trouve, déjà que chaque jeune puisse avoir leur propre chambre. Ce qui est pas le cas ici. »

Quelques personnes ont soulevé l'importance d'avoir des activités à l'extérieur afin d'avoir un lieu à soi, un lieu dans lequel ils peuvent s'épanouir en dehors du quotidien de l'institution. Les visites de personnes extérieures font également partie du développement personnel du jeune. Néanmoins, celles-ci doivent être annoncées et doivent avoir lieu dans des endroits publics.

Finalement, après avoir analysé les différents entretiens, nous pouvons constater le manque de possibilité pour les adolescents, vivant en foyer d'accueil, de vivre pleinement leur intimité. Les éléments relevés, favorisant l'intimité, ne sont pas des règles institutionnelles, mais elles renvoient à des normes implicites, des valeurs, des idéologies. Elles peuvent être inscrites dans les règles de groupe, néanmoins les travailleurs sociaux ne les ont pas mentionnées clairement.

À la suite des propos des professionnels ainsi qu'à la théorie recherchée, nous pouvons nous questionner sur la difficulté et les limites que représente la vie en collectivité. Dans les recherches effectuées, les critiques concernant la prise en compte de l'intimité des jeunes en institution par les éducateurs sont nombreuses. Les personnes interrogées justifient ces limitations en mentionnant l'importance de préserver la vie en collectivité, l'intimité personnelle et l'intimité des autres membres de la maison. Malgré cela, les éducateurs sont conscients du besoin des jeunes de découvrir le rapport à l'autre et les relations affectives :

« Les autres ils sont aussi mal à l'aise parce qu'ils sont au salon et pis il y a des autres jeunes pis voilà, ça met mal à l'aise beaucoup les autres jeunes de la maison. Donc voilà ça c'est vrai que... S'ils vont faire un tour en ville, s'ils vont se balader, ils peuvent s'embrasser, se donner la main, se prendre dans les bras. On n'empêche pas ça. Mais ici, ils vivent en groupe et pis ils ont pas à imposer non plus ça aux autres du groupe quoi. » (Sarah)

« Mais ils ont quand même des mouvements, ouais, des rapprochements intimes et affectueux qu'on laisse un peu euh, qu'on surveille du coin de l'œil quand même pour pas que ça dérape. Pas qu'il y en ait trop, pas que ça soit euh, que ça soit vraiment leur intimité. Euh sans que ça soit du voyeurisme parce que, bien-entendu, il y a toute une cohorte de jeunes, de gosses autour qui sont là. Voilà quoi. » (Christian)

Moulin (2007, p. 83-84) décrit dans son article que les équipes éducatives sont effectivement assez tolérantes aux relations affectives pour autant que les jeunes concernés choisissent des lieux appropriés et sous certaines réserves (la porte de la chambre ouverte). La vie en communauté ainsi que les règles établies ne sont donc pas bousculées. Les travailleurs sociaux interrogés ont mis en évidence l'importance de privilégier l'intimité des jeunes en foyer, d'un côté les éventuelles relations amoureuses naissantes entre deux personnes d'un groupe et de l'autre côté, l'intimité des autres adolescents non concernés. En effet, ces derniers de par leur culture, leurs représentations personnelles, leurs valeurs peuvent se sentir perturbés dans leur intimité en étant confrontés aux manifestations d'affection de deux autres personnes. Cette notion est alors importante à prendre en compte dans les deux sens.

Nous allons maintenant développer le concept pédagogique mis en place par une institution qui diffère totalement des propos tenus ci-dessus. Arnaud et Pierre sont deux travailleurs sociaux employés dans ce lieu d'hébergement qu'ils considèrent comme atypique. Dans un premier temps, nous allons nous intéresser aux règles institutionnelles.

Les deux éducateurs mentionnent qu'une base écrite, faisant appel aux normes de la vie en collectivité, a été élaborée. Cependant, l'équipe éducative estime que les jeunes accueillis doivent avoir la possibilité de s'investir et de participer à l'élaboration de ces normes, car ce foyer est leur lieu de vie. Dans les règles écrites, il y figure que les adolescents louent leur chambre, qu'ils ont une clé de celle-ci et qu'ils peuvent l'investir et l'habiter comme ils le souhaitent. Ils doivent également participer aux tâches ménagères, respecter les locaux, utiliser un langage et un habillement adéquats. Les sorties en soirée sont possibles jusqu'à 22h30 en semaine et le week-end, les majeurs n'ont pas d'heure de rentrée et les mineurs peuvent sortir jusqu'à 00h00. La nuit, les adolescents sont seuls à partir de 22h30, les veilles ne sont pas assurées. Les visites en journée comme de nuit sont autorisées cependant, elles doivent être annoncées. La personne externe souhaitant venir passer la nuit doit auparavant faire connaissance avec le groupe et venir partager des repas. Lors de ces visites de nuit, les jeunes sont libres de vivre leur intimité, comme le mentionne Arnaud : *« Finalement après ce qu'ils font dans leur chambre ça leur appartient. On essaye de faire un peu de prévention, préservatifs et compagnie de temps en temps. Après c'est leur vie quoi. »*

Comme nous avons pu l'apercevoir lors de l'analyse de ces deux entretiens, le concept pédagogique mentionne des règles de vivre-ensemble afin de veiller au bon déroulement de la vie communautaire. Des notions propres à l'intimité se reflètent dans les règles instaurées pour les sorties ainsi que pour les visites, mais également dans le règlement relatif aux chambres. Nous avons pu constater qu'un équilibre existe entre la vie communautaire et l'espace intime.

Pierre l'illustre de cette manière :

« [...] nous sommes dans un cadre très ouvert de prise en charge, qui permet les visites, par exemple. On est même aussi ouvert à ce que les jeunes puissent recevoir de la visite la nuit, mais alors il y a certaines règles qui sont mises autour de ça. Euh, étant donné que le jeune n'est pas tout seul dans la maison, il y a l'aspect communautaire qu'il faut tenir compte et on a mis en place des choses autour de ça pour réguler à ce qu'il n'y ait pas n'importe qui, n'importe comment, qui naviguent ici dans la maison. »

Et il rajoute :

« [...] il y a un concept autour de tout ce qu'on appelle l'aspect sexualité qui est là. Donc on est pas contre, je veux dire, contre l'intimité à ce niveau-là et pis qu'un jeune puisse avoir une relation. Euh, ce qui est mis en place évidemment, c'est de nouveau les règles sont établies en lien avec le fait qu'on vit dans une communauté et que le jeune est quand même incité à respecter les autres dans l'expression de cette intimité. Je veux dire, voilà, je vais être franco, on va pas l'autoriser qu'il couche avec sa copine sur le canapé du salon. Il peut le faire de manière tout à fait adéquate, dans son intimité à lui, en respectant les autres habitants. »

Nous sommes amenées alors à nous interroger sur les divers éléments qui opposent les deux types d'accompagnement en termes d'intimité. Par ailleurs, quelles sont les différences significatives entre les institutions ? Quels éléments permettent aux institutions de favoriser l'intimité du jeune ? Quelles sont les limites de ces deux manières de fonctionner ?

Tout d'abord, nous apercevons une différence au niveau de l'âge des jeunes. En effet, dans l'institution où travaillent Pierre et Arnaud, les jeunes doivent être âgés de 16 à 25 ans alors que dans les autres établissements, les jeunes ont entre 6 et 20 ans. Il nous paraît alors important de développer la notion de majorité sexuelle. Comme nous avons pu le voir dans le cadre théorique, un acte sexuel avec des mineurs de moins de 16 ans est puni par le code pénal suisse (2014). La protection de l'intégrité sexuelle n'est plus en vigueur et n'est pas condamnable pour des mineurs de plus de 16 ans. Arnaud et Pierre relèvent ce point lors des entretiens. Dans les autres institutions, l'équipe éducative est contrainte de prendre en considération cette notion, d'une part pour protéger le jeune et d'autre part, pour se protéger elle-même, comme développé dans la première hypothèse.

Une autre différence constatée est celle des conditions d'admission. Dans les premiers propos, les adolescents sont placés de manière forcée sur mandat de l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte, sur mandat pénal ou volontaire. Par ailleurs, le placement a pour objectif de réintégrer le milieu familial de façon progressive. Dans la deuxième situation, les admissions des personnes majeures revêtent d'un caractère facultatif et volontaire. Dans celles-ci, les jeunes doivent formuler une lettre de motivation et avoir un projet concret (formation, emploi) permettant d'être en activité durant la journée. De plus, les jeunes peuvent quitter l'hébergement à tout moment, mais doivent présenter une résiliation et respecter les termes légaux. Ce lieu est souvent un passage vers un logement autonome dans lequel les bénéficiaires font l'apprentissage des choses de la vie quotidienne, comme par exemple, la cuisine, le ménage, les courses, etc. Quant aux personnes mineures,

celles-ci sont placées également par les autorités compétentes, mais une réflexion est menée pour identifier si ce placement est adéquat avec la situation générale du jeune. Comme constaté par Arnaud, cet accompagnement peut avoir des limites pour certaines personnes :

« Alors je sais pas si des fois, cet accompagnement d'être comme ça ouvert, c'est trop pour des plus jeunes. Des fois je me pose quand même la question. Pas avec tous mais avec certains. Et du coup la sphère intime, on se doit aussi de la protéger un petit peu parce que si tout est, euh, grande liberté et qu'ils commencent à faire n'importe quoi... Je pense qu'on doit quand même surveiller ça aussi, qu'ils se respectent eux-mêmes, ça serait peut-être, notre challenge à nous ici c'est de veiller à ça en fait. J'avais pas vu ça, mais je pense que c'est peut-être ça notre défi à nous. C'est d'être garant finalement que la sphère intime soit respectée, bien vécue pour les plus jeunes qui peuvent partir en freedance (rires). Parce que trop de liberté, euh, pour certains... »

7.5.1.1 Synthèse

L'analyse effectuée nous a permis de constater deux tendances bien distinctes. Dans la première, un équilibre entre les normes de vivre-ensemble et les notions d'intimité semble indéniable pour favoriser le développement personnel sans entraver la sphère intime de l'autre. Dans le second, une vision similaire avec un équilibre entre communauté et individualité, mais permettant à l'adolescent de vivre différemment ses besoins en terme d'intimité. Pour finaliser ce chapitre, il nous semble important de relever les paroles de Pierre, car elles nous semblent refléter ce que l'ensemble des professionnels a pu constater :

« [...] je dirai, pour moi ce qui est important dans cette thématique, c'est que ça reste une thématique qui est thématiquée de manière continue. On s'endort pas, on se repose pas sur les lauriers, on se dit pas dans une fausse sécurité. Je crois que là où il y a des êtres humains qui vivent ensemble, il y a potentiellement certains risques, sans pour autant tomber dans quelque chose de presque paranoïaque. Parce que ça aussi, on peut aussi très vite déborder et même voire être abusif à ce niveau-là. De nouveau vouloir soi-disant se protéger et voir le mal partout. Enfin voilà. J'essaie de vivre moi-même aussi cet équilibre, dans un dialogue ouvert en tout cas avec l'équipe et je dirais même avec les jeunes. Je pense que c'est un des meilleurs moyens de se protéger parce que si cette thématique de l'intimité devient taboue, c'est là qu'on va créer un terrain, comment dire, de déviance voire de débordements. »

7.5.2 Règles internes du groupe

Dans les institutions accueillant un nombre important d'usagers, le concept a été développé en mettant en place différents groupes de vie afin de favoriser la cohésion de groupe, l'intimité de chacun et un espace dans lequel les bénéficiaires puissent s'identifier. En effet, il n'est pas toujours évident de passer d'un cocon familial restreint à une communauté de vie de 60 personnes ou plus. Trouver une place dans ce lieu peut devenir difficile et l'accompagnement des professionnels être complexe. C'est pourquoi, dans la plupart des lieux d'hébergement sondés, la mise en place

d'un système de division de l'espace et des résidents est effectuée. Sur 11 personnes interrogées, 8 éducateurs sociaux se retrouvent dans cette configuration. Les 3 professionnels restant mentionnent que dans leur institution, un seul groupe de vie y réside. Ces institutions ont un potentiel d'accueil qui varie entre 10 et 20 places, c'est la raison pour laquelle les jeunes cohabitent dans le même espace. Par conséquent, les règles institutionnelles établies font référence à l'ensemble des occupants. Pour ce chapitre, nous allons développer uniquement les réponses obtenues par les 8 personnes travaillant dans des lieux où les jeunes sont dispersés en différents groupes.

Les règles de groupe évoquées par les éducateurs renvoient à des règles de vivre-ensemble. Elles se traduisent de la manière suivante : frapper avant de se rendre dans une autre chambre, séparation des douches, ne pas utiliser les affaires des autres, habillement adapté. Les règles de groupes sont pour la plupart, des normes implicites et elles sont plus précises que celles du règlement institutionnel.

En dehors des normes imposées, nous avons pu découvrir que les éducateurs favorisent le besoin d'intimité des jeunes en s'adaptant à leurs demandes tout en respectant les normes institutionnelles. Par exemple, Julie et Anita mentionnent que dans leur institution, un temps n'est pas défini pour rester en chambre, toutefois, si un adolescent a besoin de se retrouver seul et qu'il en fait la demande, l'équipe éducative y répondra favorablement. Dans l'institution où est employé Thierry, un local peut être mis à disposition si le jeune éprouve le besoin de sortir du groupe. D'autres personnes interrogées soulèvent la possibilité pour les jeunes de sortir de l'institution et ainsi de vivre leur intimité en dehors de l'établissement. Christian, quant à lui, nous fait part de la création d'un couple au sein de leur foyer. Les éducateurs ne sont pas contre ce rapprochement, mais essaient de canaliser les démonstrations amoureuses dans le cadre institutionnel afin de ne pas embarrasser les autres jeunes de la maison. Il pense pourtant que l'équipe éducative peut avoir des discours différents. En effet, pour certaines personnes la règle est essentielle, alors que pour d'autres, comme Christian, la règle est un tremplin pour aboutir vers un autre d'accompagnement :

« J'essaye toujours d'avoir de l'humour, j'essaye toujours de donner des conseils ou des solutions ou des directives mais qu'elles soient euh voilà le plus naturelles possible. Par exemple, le couple, je les vois aux 4 coins de la maison et si je suis à l'intérieur, tu vois, il y a des grands miroirs partout, et si je vois que c'est un peu trop et bien j'interviens. J'y vais, je passe à côté et je dis "un petit peu de distance svp". On n'a jamais eu à les punir par rapport à ça voilà. Ils se tiennent correctement. Ouais je sais pas, il y a pas de grosse euh, c'est un peu dans la subtilité, c'est un petit peu, tu vois. On n'y va pas en brandissant le règlement. Bon quoique, il y a des collègues qui iraient plutôt en brandissant l'étendard du règlement, tu vois. Il y a des différences dans la manière de faire respecter les règles de la maison, effectivement. Il y en a qui sont plus autoritaires que d'autres. Moi je suis autoritaire sur un retard, sur un truc qu'on a convenu et pis qui se fait pas. Je serai ferme mais pas forcément aussi autoritaire sur ce genre de relations affectives. J'essaye toujours d'accompagner, j'essaye toujours d'en discuter après avec la gamine quand elle est ici, le gamin il est au 3^{ème}. Ou même avec eux en weekend quoi. Ils comprennent très bien. [...] Moi je suis ici pour avoir du lien, je suis ici pour

avoir, ben pas pour moi, pour travailler sur le lien. Pour moi la règle bon ok ça marque un interdit, ça marque une limite. Mais on a des ados qui sont là aussi pour apprendre à négocier donc je rappelle mais je négocie tout le temps. Pas pour transgresser hein. Voilà il y a une limite, pour moi la règle c'est la limite mais quand j'interviens je ne brandis pas la règle, je discute. Et pis si vraiment ça ne veut pas rentrer, de toute façon on peut discuter, je peux t'expliquer mais il y a ça et pis au delà de ça on va pas. »

Christian a une longue expérience professionnelle, il ose se permettre plus de choses et pense que ses collègues plus jeunes font davantage référence aux règles. Il l'explique de cette manière :

« [...] j'ai un peu de bouteille, je peux me permettre pas mal de choses que des collègues beaucoup plus jeunes ne se permettent pas. Ouais j'ai jamais autant vu mes collègues plus jeunes avoir des exigences, avoir tout un panel de règles rediscutées. Ouais il y en a trop et au bout d'un moment tu sais plus ce que tu fais, tu n'arrives plus rien à expliquer,, tu dis oui-non. Et pis ben j'utilise aussi un peu ça comme maintenant, quand on est en période de surcharge, c'est plus facile. Sauf que ça transgresse à fond la caisse. Et après tu es dans une spirale parce que si tu es ferme par rapport à la règle, celui qui la transgresse il attend une sanction. Et pis là je veux dire, c'est un autre boulot hein, c'est vraiment un autre boulot. Parce qu'il faut essayer de trouver des punitions pas trop cons, des sanctions qui soient éducatives donc ça nécessite après encore plus de boulot. Plus d'implication personnelle mais c'est vrai que ça peut être aussi confortable par moment. Moi j'ai pas mal d'autorité, je gueule un coup et c'est bon, ça dure pas longtemps mais euh... »

7.5.2.1 Synthèse

Ce chapitre nous montre que les travailleurs sociaux sont sensibles à cette problématique et essayent de favoriser les moments intimes. Nous pouvons constater que les règles ne sont pas figées, que celles-ci peuvent être rediscutées et que les professionnels peuvent s'adapter. Malgré cela, des différences apparaissent entre l'équipe éducative. Nous pouvons alors nous demander les raisons de ces différences : est-ce l'expérience ? La personnalité de chacun ? Les histoires personnelles ? La culture ? Le sexe ? A la suite de cette analyse, nous pouvons faire un lien avec notre troisième hypothèse : *La tolérance des éducateurs par rapport à l'intimité, varie en fonction de leur culture, de leurs expériences, de leur éducation et de leur histoire.* Nous pouvons apercevoir que l'accompagnement sur la question de l'intimité est un thème complexe nécessitant de prendre en compte un certain nombre de caractéristiques afin de cerner de manière globale cette problématique. Ce point sera repris et traité en profondeur lors de l'analyse de cette troisième hypothèse.

7.5.3 Outils

Nous allons, à présent, développer la question des outils à disposition afin d'accompagner le jeune sur les notions d'intimité. Les éducateurs sociaux interrogés ont relevé plusieurs aspects.

Nous avons décidé de les séparer en 6 domaines bien distincts :

- Prévention : échanges et informations
- Intervention : Groupe Sida et intervenant en éducation sexuelle
- Orientation : planning familial et gynécologue
- Activités : soirées adolescents, groupes de parole et activités à l'extérieur
- Infrastructure : chambres individuelles et studios indépendants
- Groupe de travail pour les professionnels : colloques, supervisions, formations

7.5.3.1 Prévention : échanges et informations

La prévention est l'outil principal évoqué par toutes les personnes interrogées. Dans le cadre de l'accompagnement réalisé avec les jeunes, les professionnels soulignent l'importance de parler de ce sujet. Les moyens de contraception et les informations sur les maladies sexuellement transmissibles sont les éléments principaux relevés par les éducateurs, comme le souligne Marie : « [...] *on les rend attentives à ce qu'elles se protègent, on les rend attentives euh, aux maladies, à se protéger, aussi à prendre la pilule. Voilà, on fait pas mal de prévention [...]* ». Dans cette illustration, Marie parle des filles, mais le discours est identique pour les garçons. Toutefois, cinq éducateurs ont indiqué l'importance des rapports de genre. Effectivement, ils pensent que les filles s'approchent plus volontiers des femmes et les garçons, des hommes. Ils estiment que l'échange est facilité et ainsi la personne peut davantage se refléter dans les ressentis, les émotions et les doutes de l'autre. Par exemple, une femme sera plus adéquate pour parler d'hygiène intime avec une jeune et un homme saura davantage répondre à des questions liées au sexe masculin. Les professionnels sont ouverts à la discussion et aux questions autant avec les filles qu'avec les garçons. Toutefois, ils préfèrent que certaines interrogations soient plutôt destinées à une personne du même sexe que le jeune, afin que celle-ci soit plus apte à y répondre et que le jeune soit également plus à l'aise. De là, apparaît l'importance d'une équipe éducative mixte. Ces éléments nous amènent à nous questionner sur les rapports de genre. En effet, le discours des professionnels montre que les questions d'intimité sont ouvertement destinées aux filles comme aux garçons, toutefois, la plupart estiment qu'il serait davantage adéquat d'en parler avec un jeune du même sexe. Dans le cadre théorique, nous avons pu voir l'avis de quelques professionnels relatif à ce sujet. Ceux-ci avaient des opinions divergentes qui, par conséquent, ne permettent pas de réaliser une comparaison. Cependant, nous pouvons analyser que les rapports de genre semblent être une problématique omniprésente et il serait légitime d'y consacrer une étude plus élargie.

Le lien et la confiance semblent primordiaux dans la relation entre un éducateur et un adolescent. Les professionnels estiment que, lorsque le lien est créé, les adolescents osent davantage poser des questions au sujet de leur intimité. Cet aspect semble essentiel pour tisser un lien avec le jeune et ainsi exprimer ses questions, ses ressentis, ses doutes. Les éducateurs laissent une porte ouverte, mais c'est au jeune de prendre les initiatives, comme le mentionne Patrick : « *Voilà, je lui laisse toujours la possibilité, de : "tu peux m'en parler, t'es pas obligé de m'en parler, si t'as pas envie de m'en parler tu m'en parles pas, tu me dis j'ai pas envie de t'en parler et pis voilà".* ». De l'autre côté, les éducateurs sont également plus tolérants lorsque la confiance est installée. Dès lors, les professionnels sont plus ouverts et pourraient permettre davantage de liberté.

D'après notre recherche, nous observons que l'équipe éducative estime nécessaire les échanges autour de la sexualité. De plus, le jeune ayant des questions doit être en mesure de recevoir une réponse. Toutefois, Sarah mentionne l'importance de respecter le rythme de chacun et de ne pas dévoiler des aspects que le jeune ne serait pas en mesure d'entendre :

« Après il faut pas forcer non plus hein. Nan mais c'est vrai j'entends, il faut respecter l'intimité et pas non plus aborder des choses que l'autre n'est pas prêt. Pis c'est là, où il faut faire attention moi je trouve. Quand on parle de sexualité, moi je pars toujours du principe que si on laisse une porte ouverte pis qu'ils veulent en savoir plus, ils reviennent. Mais si on va trop loin, ben là aussi, on viole leur intimité parce qu'on est allé trop loin dans ce qu'ils avaient envie de savoir. Quand on donne des réponses assez ouvertes, ben c'est vrai qu'ils reviennent souvent. S'ils savent qu'ils peuvent revenir mais faut pas trop en dire non plus trop vite. [...] Moi je suis très ouverte mais en même temps je trouve que, qu'il faut faire aussi attention à ce qu'on dit. Pis on doit pas tout savoir à n'importe quel âge. Il y a un temps pour tout. Et pis il y a des enfants qui ont envie de savoir et pis d'autres qui ont pas envie de savoir, pis faut respecter [...] »

7.5.3.2 Intervention : Groupe Sida et intervenants en éducation sexuelle

Sur 11 professionnels interrogés, 2 personnes ont soulevé des outils en lien avec des interventions de personnes extérieures : Groupe Sida et spécialistes en éducation sexuelle. Le premier pour aborder des éléments en lien avec le sida afin de sensibiliser les jeunes à cette maladie. Le second est davantage en lien avec la question de la prévention. Sarah nous fait part des éléments suivants :

« Pis sinon ben, on a déjà fait venir, plusieurs fois, des intervenantes en éducations sexuelles, par groupe, par âge. Ben voilà pour un petit peu aborder certaines choses par rapport à la prévention. [...] Quand ils sont des petits groupes et qu'ils ont le même âge, on fait venir des gens qui sont animateurs, qui donnent l'éducation sexuelle, qui savent aussi comment aborder les choses. Et pis parfois c'est avec notre présence, pis parfois sans. Ils vont un bout avec nous, un bout sans nous. Parce que ça peut être aussi gênant que l'éducateur soit là. »

Ces interventions peuvent permettre au jeune d'avoir un autre point de vue, mais également d'avoir des réponses plus précises. De plus, comme relevé ci-dessus, le jeune sera peut-être davantage ouvert à échanger avec une personne extérieure.

7.5.3.3 Orientation : planning familial et gynécologue

Les interventions hors-institutions ont également été indiquées par plusieurs personnes. Les principaux intervenants évoqués sont des personnes du planning familial et le gynécologue. Les éducateurs orientent les jeunes lorsque les questions ne sont plus à leur portée ou alors si le jeune a besoin d'un soin spécifique réalisé par un médecin.

Nous pouvons supposer que le réseau social en lien avec l'intimité est assez restreint et donc les professionnels n'ont que très peu de lieux où pouvoir orienter le

jeune. Les structures à disposition sont moindres et par conséquent, la marche de manœuvre est maigre.

7.5.3.4 Activités : soirées adolescents, groupes de parole et activités à l'extérieur

Les professionnels sont sensibilisés à cette thématique et essayent de favoriser les échanges par le biais de différentes activités. Par exemple, une institution a mis en place des soirées adolescents afin de favoriser les échanges entre ceux-ci.

Une autre personne mentionne l'importance de réaliser des activités extérieures choisies par les jeunes. Ainsi, ils peuvent profiter d'un moment de plaisir, de détente et vivre des événements ailleurs avec d'autres personnes qu'ils ont choisies.

Dans une autre institution, des groupes de parole ont été instaurés afin de parler d'événements difficiles. Dans ceux-ci sont évoqués des éléments intimes liés à la personne. En outre, l'effet de groupe provoque une discussion autour de certains épisodes avec tous les jeunes placés. Sarah mentionne l'importance d'évoquer ce que l'autre vit pour que le reste du groupe puisse comprendre et respecter l'autre. L'éducatrice fait, par exemple, référence à un jeune qui a dû se rendre d'urgence à l'hôpital. Dans cette situation, les autres membres de la communauté avaient besoin de connaître certaines choses afin d'affronter cette situation.

Parmi ces quelques activités, nous pouvons constater la mise en place de nouvelles animations par les travailleurs sociaux afin de favoriser l'intimité de chacun. Néanmoins, la vie en communauté renvoie nécessairement au besoin d'informer les autres jeunes sur des situations intimes vécues par les adolescents placés. De ce fait, vivre en groupe a pour conséquence d'aborder certaines informations.

7.5.3.5 Infrastructure : chambres individuelles et studios indépendants

Les personnes questionnées pour cette recherche, ont toutes cité l'importance pour les jeunes d'avoir une chambre individuelle. Dans celle-ci, l'équipe éducative encourage le jeune à s'approprier cet espace. Les autres pièces du foyer sont collectives et la chambre semble alors le seul lieu personnel de l'adolescent. Comme relevé dans le cadre théorique par Nony (2012, p. 21-26), l'espace est important dans une quête d'intimité et l'adolescent doit pouvoir avoir un endroit pour s'isoler, un endroit collectif et un endroit intime. Posséder une chambre à soi est devenu un besoin pour les jeunes. Cependant, chaque institution n'est pas en mesure d'offrir une pièce individuelle à chaque résident. Sarah et Christian mentionnent que le nombre de jeunes accueillis est supérieur au nombre de chambres. Par conséquent, certains jeunes doivent partager leur espace intime. Cette configuration est problématique pour les adolescents mais également pour les travailleurs sociaux. Ces derniers aimeraient pouvoir développer cet aspect, mais ils sont contraints de se plier aux directives institutionnelles.

Une institution a développé un projet autour de studios indépendants pour les adolescents en processus d'autonomie. Ces appartements sont en dehors de l'institution, mais tout de même assez proches de celle-ci, afin de poursuivre un suivi approprié. La finalité étant pour les jeunes de bénéficier d'un accompagnement dans la dernière étape avant l'indépendance. Les courses, le ménage, les repas et l'organisation quotidienne deviennent des apprentissages à réaliser en co-

construction avec le jeune et les travailleurs sociaux. Pour ce projet, il y a également des règles à respecter pour le résident. Par exemple, les visites doivent être annoncées et les visites de nuit ne sont pas autorisées. Une fois de plus, nous pouvons constater un frein à l'intimité individuelle de chacun. Nous supposons que ces limites servent à protéger l'institution, les adolescents et les travailleurs sociaux contre d'éventuelles répercussions.

Dans la même perspective, Pierre, responsable d'une structure d'hébergement, a l'idée de mettre en place des studios indépendants. Il aimerait faire de ce projet une étape supplémentaire vers l'autonomie. Nous pouvons constater que certains professionnels mènent des réflexions pour développer les capacités des jeunes et leur permettre d'acquérir des outils pour leur vie future.

7.5.3.6 Groupe de travail pour les professionnels : colloques, supervisions, formations

Le chapitre suivant abordé par les professionnels a été les échanges au sein de l'équipe professionnelle concernant les notions d'intimité. Le débriefing de situation en colloque ou en supervision est important pour les éducateurs, afin de parler de ce qui a été vécu, des émotions, des questionnements, des éventuels débordements, etc. Le besoin de parler de situations conflictuelles a été relevé par la plupart des éducateurs lors de situations graves où les conséquences sont non négligeables (abus sexuel). Lors de ces événements, un grand dispositif est mis en place. Les éducateurs éprouvent le besoin d'échanger en équipe et font appel aux divers services compétents (police, loi sur l'aide aux victimes, etc.) afin de poursuivre avec la procédure usuelle.

Christian mentionne également les formations continues pouvant être suivies par les professionnels dans le but de se former davantage. Non seulement les apprentissages en lien avec la notion d'intimité sont mis en avant, mais également tous les questionnements qui peuvent apparaître dans le champ du travail social.

Ce point nous permet de remarquer que les équipes éducatives parlent des notions d'intimité, mais surtout lorsqu'une situation délicate se produit. En effet, les personnes interrogées n'ont pas abordé les questions liées à l'intimité de manière générale mais comme indiqué ci-dessus, lorsque celles-ci ont été conflictuelles. Une piste d'intervention pourrait être la mise en place d'un groupe de travail pour que les équipes puissent mener une réflexion globale sur ce thème.

7.5.3.7 Synthèse

Ce chapitre destiné à relever les outils utilisés par les travailleurs sociaux pour accompagner les jeunes dans leur quête d'identité et par conséquent dans leur besoin d'intimité, met en lumière le peu de marche de manœuvre que les professionnels possèdent. En effet, le contexte institutionnel ne permet pas de vivre entièrement cette intimité. Malgré cela, les éducateurs essaient de privilégier cet aspect et d'effectuer un accompagnement individuel avec chaque membre de la communauté. Ils s'adaptent et répondent aux adolescents en fonction de leur demande, ils mettent en place des activités et des interventions extérieures, ils orientent, conseillent et échangent avec les jeunes et essaient de favoriser des réflexions d'équipe. Afin de ne pas rester sur les acquis, Anita mentionne les

capacités des professionnels de se questionner sur ce sujet et de repérer les éléments à développer :

« [...] il y a toute une palette de choses qui peuvent être mises en place et puis oui clairement, euh, en tant que professionnel c'est à moi de repérer s'il y a quelque chose qui doit être fait sur cette thématique-là, de réfléchir à qu'est-ce qui peut être fait, d'intégrer les parents et après ben si ça dépasse un peu pas mes compétences mais ma fonction parce que je pense qu'on a tous des compétences dans tous les domaines. »

Pour conclure, nous pouvons nous demander si les outils à disposition sont suffisants pour permettre à l'adolescent de se développer tout en respectant l'intimité de la collectivité. D'autres interrogations émanent également de cette problématique : le développement du jeune serait-il différent si celui-ci avait grandi dans le cercle familial ? Les parents ont-ils davantage d'outils pour permettre à leur enfant de découvrir et d'explorer leur intimité ?

7.6 Analyse hypothèse 3

Par cette troisième hypothèse, nous sous-entendons que les professionnels, travaillant au sein d'un foyer et accompagnant des adolescents au quotidien, peuvent être influencés dans leurs interventions sur la question de l'intimité par des aspects de leur vie personnelle. Ces derniers peuvent concerner leurs valeurs, leur culture, leur histoire de vie, leurs expériences ou encore leur éducation. En effet, comme mentionné dans le chapitre « Rapport des professionnels face à l'intimité des jeunes en foyer », chaque individu est plus ou moins tolérant face à la sexualité des résidents en fonction des éléments déjà cités auparavant. Le niveau d'ouverture d'une personne peut également avoir une influence sur ses réactions et donc chaque personne aura ses propres limites (Laprie et Minana, 2014, p. 20). De plus, pour Garo (2012, p. 124), faire face à la sexualité des usagers renvoie le travailleur social à son propre rapport au corps et à sa sexualité autant du point de vue personnel que culturel. En somme, par cette hypothèse, nous pensons que tout professionnel est inévitablement guidé par des aspects de sa vie privée. Les interventions des travailleurs sociaux lors de situations d'intimité peuvent donc être subjectives, « le corps » étant l'outil principal de travail de l'éducateur.

Il découle de cette hypothèse que selon le parcours du professionnel concerné, ses expériences, ses croyances, etc., celui-ci pourra faire preuve de plus d'indulgence et être plus ouvert à l'intimité d'un jeune que son collègue. Nous pouvons donc imaginer, qu'en se basant sur cette hypothèse, de grandes différences de fonctionnement entre membres d'une équipe éducative peuvent survenir et de ce fait, remettre en question l'intimité des adolescents accueillis en foyer. Nous verrons dans l'analyse des données recueillies si ce raisonnement se confirme.

7.6.1 Histoire de vie, valeurs, éducation, expériences...

D'après les discours tenus par les professionnels lors des entretiens, nous avons pu constater qu'ils avaient majoritairement le même avis. Pour un grand nombre d'entre eux, l'histoire de vie, les expériences, les croyances, le caractère, l'éducation ou encore les valeurs personnelles influencent, effectivement, leurs réactions ainsi que

leur manière d'intervenir auprès des jeunes lors de situations d'intimité. Thierry le démontre bien : « [...] *la religion, l'école qu'on a fréquentée, les parents qu'on a eus, l'éducation qu'on a reçue ça peut influencer largement les valeurs et pis la manière d'être dans les situations d'intimité.* ». Il donne d'ailleurs un exemple du rôle tenu par son éducation dans son ouverture d'esprit par rapport à ce sujet :

« Mais oui je pense que je l'ai dit, j'ai grandi dans une famille plus ou moins tolérante. [...] Moi j'ai eu la chance ou la malchance enfin c'est difficile de juger maintenant mais disons que la chance que je vois moi c'est que j'ai pas de tabou par rapport à ça. »

Patrick pense également que tous ces éléments influent sur la pratique professionnelle de chaque travailleur social : « *Même si je t'apprends rien, tu le sais très bien au quotidien sur notre caractère, notre fonctionnement et tout voilà on est tous différents avec les jeunes. On a tous des manières de réagir différentes, y a des choses qu'on laisse plus facilement passer, etc.* ». Cet éducateur fait référence à l'accompagnement du jeune au quotidien et pas exclusivement concernant les questions de sexualité. Durant son entretien, il a mis en évidence le fait que les professionnels sont « humains », qu'ils utilisent leur « personne » pour travailler et sont, de ce fait, automatiquement guidés par leur vie personnelle. En ce qui concerne plus particulièrement les relations affectives, Patrick est assez fermé à celles-ci au sein du foyer de par son expérience professionnelle et personnelle. En effet, il évoque cela ainsi :

« Je pense qu'effectivement oui clairement, par rapport à mon propre vécu sur ces questions-là, je pense que j'ai peut-être plus tendance à être un peu plus fermé et en tout cas à beaucoup plus travailler la prévention, à vraiment mettre en garde mais sans partager mon vécu parce que clairement ça les regarde pas. »

Grâce à ces propos, nous pouvons remarquer que sa vie personnelle et dans ce cas-ci son vécu, a clairement eu une influence sur sa manière d'agir et d'accompagner les adolescents. De plus, cet éducateur a un certain nombre d'années d'expériences dans les foyers pour jeunes. Cela laisse supposer que son expérience professionnelle l'a amené à prendre plus de recul face aux situations d'intimité et adopter cette posture de « fermeture ».

Un deuxième éducateur, Arnaud, a fait référence, comme Patrick, au « corps » comme étant l'outil principal dans le travail social. Selon lui, chacun est guidé par sa personnalité, ses émotions, son humeur du jour :

« Quand on est éducateur, l'outil qu'on a c'est nous-même quoi [...]. Mais je pense que cet outil, il faut en prendre soin, il faut l'écouter. Il faut savoir quand on est un peu abîmé, quand il a besoin d'être un peu limé ou je sais pas. Oui ça modifie les interventions aussi quoi. Il y a des fois, je me sens d'attaque pour attaquer certaines situations et des fois je me sens pas. »

Pour nous, il est important de noter cet exemple, car il confirme bien notre hypothèse : les interventions des professionnels sont souvent guidées par la personne elle-même. De plus, ces propos nous permettent également d'aller plus en profondeur dans notre réflexion en suggérant que l'humeur du jour du professionnel, ses émotions du moment ou encore sa santé ont également une influence sur son fonctionnement auprès des jeunes. En allant dans ce sens-là, nous pouvons

imaginer un éventuel changement d'attitude des éducateurs face à des situations d'intimité d'une période à l'autre, par exemple être un jour plus ouverts et laisser passer plus de choses et le jour d'après être plus fermés. Leur seuil de tolérance par rapport à l'intimité pourrait donc également varier en fonction de ces facteurs.

Les valeurs et les représentations personnelles, comme cité auparavant, sont aussi un sujet abordé par les personnes interrogées. Les interventions d'Anita auprès des jeunes sont automatiquement guidées par ses croyances : « *Oui je fonctionne aussi avec mes propres valeurs.* ». Pour Julien, sa tolérance à l'intimité est en rapport avec ses convictions, il en donne un exemple : « [...] *pour nous nos valeurs c'est quand même de se dire, c'est d'avoir un minimum de sérieux, de respect, de trouver un partenaire qui mette en confiance, qui nous respecte et pis que voilà ne va pas nous maltraiter ou jeter dehors.* ». Elles vont alors avoir un impact sur ce qu'il accepte dans l'intimité des jeunes. D'autres éducateurs questionnés n'ont pas clairement fait référence à leurs croyances ou représentations personnelles comme ayant une influence sur leur fonctionnement mais par rapport à leurs dires, nous pouvons le supposer. En effet, Anita en expliquant ce qu'elle trouve adéquat de faire au niveau sexuel à 14 ans démontre implicitement qu'elle est orientée par ses représentations : « *Enfin moi, alors je me pose pas de questions je suis à l'aise avec mon corps, je sais ce que je fais. Mais à 14 ans, enfin ils vont autant vite que ce que moi je pourrais aller. Et pis, euh, et des fois je suis choquée.* ». De plus, pour elle les relations affectives ne sont également pas tolérées. Elle considère qu'ils ont suffisamment de temps pour cela lorsqu'ils ne sont pas en institution. On peut imaginer qu'elle n'est que peu tolérante à cela de par ses représentations personnelles, ses valeurs et ses expériences passées.

Un autre point abordé par une éducatrice (Solange) correspond à la culture familiale. Elle donne un exemple de situation où elle serait davantage protectrice avec une fille qu'avec un garçon. Elle explique qu'elle essaierait de dissuader une fille d'avoir des relations sexuelles dans le but de la préserver, tandis qu'avec un garçon, elle serait davantage dans la prévention mais ne l'en empêcherait pas. A ce sujet, elle relève que : « [...] *mais ça je pense que c'est culturel. [...] On a tendance à penser que les filles, elles se font plus rapidement avoir que les garçons, ben ils se font pas avoir.* ». Cette conception vient donc de ses représentations personnelles ainsi que de ses valeurs et ces dernières proviennent de la culture dans laquelle elle a grandi.

Pour certains professionnels, le rapport au corps tient aussi un rôle important dans leurs interventions dans les situations intimes des adolescents, c'est-à-dire, comment ils ont vécu leur propre intimité lors de leur jeunesse ? Comment ils se sont construits ? Quel rapport ont-ils actuellement avec leur corps ? Seulement deux personnes ont fait explicitement référence à cette notion mais pour nous il est important de la soulever dans notre analyse. Effectivement, nous avons découvert dans notre cadre théorique la difficulté pour un professionnel d'être confronté à des situations d'intimité en lien avec son propre rapport au corps (Tomkiewicz, 2001, p. 189-191). En effet, peu d'entre eux sont réellement en accord avec leur sexualité et ont, de ce fait, des difficultés à gérer et comprendre des normes différentes des leurs, ce qui engendre une gêne interne à parler de ces sujets entre accompagnants et accompagnés. De là, découle une incapacité à comprendre ou à concevoir que l'autre peut avoir une vision différente de la sienne. Nous pouvons donc remarquer une ambiguïté dans le rapport des professionnels à leur propre sexualité. Celle-ci a

une influence très forte sur leur action et leur perception lors d'interventions auprès de jeunes.

7.6.2 Valeurs des professionnels versus valeurs institutionnelles

Afin d'aller plus loin dans cette hypothèse, il était nécessaire pour nous de savoir si de grandes différences existaient entre les valeurs des professionnels et celles de l'institution. Comme nous avons postulé que tout travailleur social était influencé par ses convictions dans sa pratique professionnelle et qu'ils ont confirmé ces dires, il était alors essentiel de découvrir si celles-ci sont en accord avec celles du lieu où ils sont employés ou s'ils travaillent « à l'encontre » de ce qui est prescrit. Les réponses apportées à cette interrogation ont été nombreuses mais se rejoignent dans l'ensemble.

Pour Julien, éducateur et directeur de son institution, les valeurs personnelles doivent être totalement en accord avec celles du foyer où la personne travaille. Il mentionne à ce propos : « *Je dirais les propres valeurs de l'éducateur, il doit les mettre de côté à un moment donné. [...] Donc après, je dirais aussi qu'il y a un fil rouge au niveau éducatif à maintenir mais après chacun à sa touche pour le mettre en place.* ». Premièrement, nous pouvons supposer que pour lui les valeurs institutionnelles sont essentielles, étant donné sa fonction au sein du foyer. Deuxièmement, par rapport à son discours, nous pouvons imaginer l'importance mise sur les valeurs communes afin de garantir une cohérence au sein de l'équipe. Et troisièmement, le but est de maintenir un accompagnement éducatif clair pour l'enfant afin de préserver des repères stables et une certaine sécurité.

Pour Thierry, ses valeurs personnelles ne sont pas identiques à celles de l'institution mais sur le fond, elles se rejoignent. Christian et Pierre partagent le même avis, ils ajoutent cependant que les valeurs, les règles édictées dans la charte institutionnelle ne sont pas assez développées au niveau de la notion d'intimité et mériteraient d'être retravaillées. Seule une personne sur 11 dit ne pas être en accord avec les valeurs du foyer. Effectivement, pour Julie les valeurs et les règles mises en place ne lui conviennent pas du tout. Elle se décrit comme étant une personne très ouverte aux relations affectives et les valeurs de l'établissement vont de ce fait à l'encontre de ses opinions. À la suite de ces propos, nous constatons que la plupart des personnes interviewées travaillent dans des institutions ayant des valeurs communes. Pour les professionnels, il semble alors essentiel d'être plus ou moins en accord avec l'hébergement puisqu'ils sont, comme nous avons pu le voir, souvent guidés par leurs convictions personnelles.

7.6.3 Collectivité

Une de nos questions d'entretien sur cette hypothèse consistait à savoir quels gestes, quels rapprochements étaient autorisés par les professionnels et à quel moment ils interviendraient. La plupart des éducateurs interviewés (8 sur 11) ont répondu de manière identique sur les rapprochements tolérables en institution. Pour un grand, se tenir par la main, se faire de petits bisous ou encore se prendre dans les bras ne sont pas des gestes exagérés. Marie illustre ceci ainsi : « [...] *si je les vois qui se donnent la main et pis si tout d'un coup ils s'embrassent je vais faire comme si de rien était.* ». Les 3 autres personnes interrogées considèrent les

marques d'affection comme n'ayant pas leur place dans les lieux communs. C'est pourquoi, des règles sont mises en place et ces moments d'affection peuvent être régulées par l'équipe. Pierre explique la difficulté pour un éducateur de favoriser des relations affectives dans une communauté : « *S'il sent que dans le groupe ça crée de la gêne ou quelque chose à ce niveau-là, on va peut-être le thématiser. [...] Encore une fois c'est l'intimité des jeunes, dans les 2 sens qui doit être respectée.* ». A nouveau, la collectivité semble remettre en question le droit d'intimité des jeunes dans un sens ou dans l'autre, point mis en évidence dans notre hypothèse 2. De ce fait, les professionnels sont attentifs à ceci et privilégient les marques d'affection des jeunes en dehors du groupe pour ne gêner personne. Ils préfèrent alors la discrétion lors de ces rapprochements.

7.6.4 Autres facteurs mentionnés par les professionnels

D'autres éléments mis en exergue par les professionnels pourraient également influencer sur la pratique des éducateurs. En effet, pour Marie tout comme pour Arnaud et Pierre, le contexte de la situation, l'endroit ainsi que le moment choisi peuvent avoir un impact différent sur l'action et les réactions des éducateurs. Marie, en parlant de deux jeunes se retrouvant seuls dans un endroit isolé, explique cela ainsi :

« Il y a un collègue qui pourrait dire nan c'est interdit, t'as pas le droit et pis... plutôt dans mon cas moi je vais descendre et pis si je les vois qui se donnent la main et pis tout d'un coup ils s'embrassent je vais faire comme si de rien était. Donc ouais ça dépend où, quand. Après, il y a des endroits plus appropriés que d'autres [...] »

Au niveau du contexte, Arnaud donne un exemple de deux événements similaires durant lesquels il a changé d'attitude. Lors d'une canicule, un jeune homme était sorti torse nu de sa chambre et cela ne l'avait pas dérangé. Par contre, une autre fois, le même adolescent était à nouveau sans t-shirt mais cette fois-ci, Arnaud lui a demandé de s'habiller. Il ajoute à ce sujet : « *Enfin la situation est la même, quelqu'un qui sort torse nu, c'est pareil. C'est le contexte qui change.* ». Nous remarquons que selon le contexte, le moment choisi ou encore l'endroit, le seuil de tolérance des éducateurs peut varier. Avec d'autres termes, Moulin (2007, p-59-88) dans son article, avait bien mis en évidence ce changement de fonctionnement des travailleurs sociaux face aux relations affectives des jeunes selon certains facteurs extérieurs. Il explique la possibilité pour les adolescents de vivre leur affectivité en institution mais de manière discrète pour ne pas bousculer l'ordre établi et respecter les règles de la vie en communauté.

Trois autres facteurs ont encore été mentionnés par quelques éducateurs comme ayant une influence sur leur pratique professionnelle, ceux-ci correspondent à l'âge du travailleur social, son sexe et la génération dans laquelle il a grandi. Tout d'abord concernant l'âge, Sarah pense que celui-ci a un impact sur l'accompagnement du jeune et particulièrement sur les questions d'intimité. Plus la personne est âgée, plus elle sera à l'aise de parler de cette thématique et d'intervenir lors de relations affectives entre deux jeunes par exemple. Pour elle, plus l'éducateur est jeune et plus il sera proche des adolescents. C'est cette proximité qui va alors poser problème et influera sur l'agir et la perception du professionnel. En lien avec notre cadre théorique, nous avons découvert que plus l'adolescent peut échanger et discuter de sexualité et des difficultés avec des adultes, plus cela l'aidera dans sa

quête d'identité (Couraud, 2011, p. 181). Partant de ce constat et suivant les propos de Sarah, nous pouvons émettre une hypothèse : les jeunes travailleurs sociaux sont parfois trop proches du vécu des enfants accueillis en institution. Ils peuvent être mal à l'aise pour parler de sujets en rapport avec la sexualité et de ce fait ils ne se permettent que très peu d'aborder ces thématiques. Cela ne veut pas dire moins d'ouverture ou moins de tolérance de la part de l'éducateur à l'intimité des jeunes, mais cela aura une influence certaine sur son action. Il sera donc certainement empêché de la favoriser et dans la plupart des cas, les discussions à ce sujet resteront discrètes. De ce fait, le besoin d'échanger de l'adolescent ne pourra pas toujours être garanti et il sera alors moins soutenu dans sa quête d'identité.

Concernant le sexe du professionnel, un petit nombre des personnes interviewées change leur attitude dans une situation d'intimité en raison de leur origine sexuelle. Sarah mentionne à ce sujet : « *Et bien évidemment qu'on répond pas les mêmes choses, ça c'est sûr. Tout dépend l'âge qu'on a, tout dépend ce qu'on vit, tout dépend le fait qu'on soit un homme ou une femme.* ». Il semblerait alors, selon le sexe, que des différences d'interventions existeraient. Selon Moulin (2007, p. 67-69), les jeunes et particulièrement les filles peuvent, certaines fois, érotiser la relation avec les hommes. C'est pourquoi, ces derniers installent une certaine distance et évitent de trop grands rapprochements. En faisant un lien entre cette théorie et le constat des personnes questionnées, une des explications, concernant la différence d'intervention entre homme et femme, s'expliquerait par la méfiance des éducateurs de sexe masculin envers les adolescentes. Ainsi, pour éviter tout malentendu et pour se protéger, ils mettent en place une certaine distance avec elles et s'occupent moins des questions d'intimité des filles.

Toujours en lien avec l'origine sexuelle et avec les représentations personnelles des éducateurs, plusieurs personnes ont expliqué être plus à même de parler de sexualité de fille à fille et de garçon à garçon. À l'exemple suivant : « [...] *certaines questions, je dirais que si ça touche à des problèmes de femmes particulièrement, je pense que c'est quand même plus adéquat que ce soit une femme qui en parle.* » (Pierre). On peut alors se demander s'il est vraiment plus adapté de discuter sur ces thèmes entre personnes de même sexe ou si les conceptions personnelles des travailleurs sociaux guident leurs pratiques.

La différence de génération semble être encore un point pouvant influencer le comportement des professionnels. Il semblerait que les travailleurs sociaux soient guidés par les valeurs de leur époque et celles-ci n'étant pas les mêmes pour une personne de 40 ans et une personne de 20 ans. C'est pourquoi cette question de génération peut influencer sur la pratique du professionnel et sur son seuil de tolérance face à l'intimité. Thierry donne un exemple à ce sujet en parlant de l'âge qu'il conçoit comme approprié pour avoir une amourette :

« *Ouais après en dessous de 14 ans, ça me questionne un peu plus. Est-ce qu'à 12-13 ans il faut que des jeunes soient ensemble ou bien partagent du temps ensemble, ça je sais pas mais je dirais 14 ça me paraît un âge correct. Mais après euh, après y a des questions de génération je pense.* »

Une autre éducatrice questionnée soulève également cette notion de génération. Pour elle, avoir des relations sexuelles à 15 ans n'est pas adéquat. À la suite de ces propos, nous pouvons alors nous interroger si la différence de générations ne pose

pas des difficultés supplémentaires pour les jeunes. Ce facteur peut freiner l'intimité des adolescents accueillis en institution. Cependant, selon Huerre (2011, p. 227), il est justement important pour les adolescents de pouvoir se confronter à une autre génération. En effet, cette différence leur permettra de concevoir leur propre identité générationnelle.

7.6.5 Différences entre membres d'une équipe

Dans notre introduction à cette hypothèse, nous nous sommes posées la question sur la différence de pratique entre professionnels engendrée par les valeurs, l'histoire de vie, les expériences ou encore l'éducation. Il est apparu dans les entretiens menés que ces éléments créaient parfois, effectivement, une divergence dans le fonctionnement des éducateurs. Marie donne un exemple d'une situation où elle a agi autrement que son collègue :

« [...] après il y a un seuil de tolérance, chacun réagit différemment. Il y a un collègue qui pourrait dire nan c'est interdit t'as pas le droit et pis plutôt dans mon cas je vais descendre et pis si je les vois qui se donnent la main et pis si tout d'un coup ils s'embrassent je vais faire comme si de rien était. »

Grâce à cet exemple, nous pouvons remarquer qu'une différence de pratique existe entre membres d'une équipe en raison de facteurs personnels. Julie explique également des positionnements divergents :

« Sinon, il y a eu des relations de couple entre jeunes aussi dans des mêmes groupes puis on avait pas tous les mêmes façons de voir. [...] Enfin, je me souviens de débats houleux, du coup ça rapportait à la personnalité de chacun et la sensibilité par rapport à ça, qu'on a vécu c'est tellement subjectif que c'est vite compliqué. »

Julie met en évidence « cette subjectivité » rendant le travail difficile entre collègues. C'est pourquoi, il est important d'avoir la possibilité de discuter, d'échanger sur des situations posant problème et surtout sur celles se rapportant à la sensibilité de chacun.

Thierry, en mettant également en avant les mêmes propos, pense essentiel de parler entre membres d'une équipe pour trouver un arrangement commun : « [...] chaque éducateur à sa représentation de l'intimité, à sa représentation de la sexualité et pis après, on essaie de faire un mixte entre tout ça, pis trouver quelque chose qui convient à tout le monde. ». Toutes les personnes interrogées partagent le même avis sur le consensus à trouver. Christian rappelle la nécessité d'avoir un mode de fonctionnement plus ou moins identique, malgré les différences de sensibilités, de caractère, de craintes.

Ces différences remettent-elles en question l'accompagnement des jeunes ou peuvent-elles être bénéfiques pour eux ? La théorie consultée, nous a démontré l'importance pour les membres d'une équipe d'avoir parfois des fonctionnements divergents (Huerre, 2011, p. 229). En effet, les dissimilitudes de positionnement des éducateurs dans leurs pratiques institutionnelles aident le jeune à avoir des bases identificatoires diversifiées, la quête identitaire étant un élément essentiel durant la période de l'adolescence. Néanmoins, il est tout de même important de discuter, de croiser ces divers avis afin de montrer la capacité de l'équipe à surmonter ces

diverses positions. Ainsi, sur la base de ces modèles donnés par les adultes, les jeunes pourront éventuellement trouver une solution au conflit interne entre leur corps et leurs pensées.

Des différences de perception et d'agir entre membres d'une équipe sont donc bien présentes de par leurs valeurs, leur histoire de vie, leur expériences ou encore leur éducation. Néanmoins, comme nous avons pu le voir, celles-ci peuvent être bénéfiques pour accompagner le jeune dans la période de l'adolescence et particulièrement sur les questions d'intimité. En effet, en ayant divers « modèles adultes », l'adolescent trouvera l'aide nécessaire à la construction de son identité sexuelle.

7.6.6 Synthèse

Dans notre cadre théorique, nous avons aperçu qu'un grand nombre de facteurs de la vie personnelle des travailleurs sociaux peuvent influencer leur seuil de tolérance. Pour tous les professionnels questionnés, leur histoire de vie, leurs expériences, leurs valeurs ou encore leur éducation influent sur leurs interventions auprès des jeunes. Certains ayant mis davantage l'accent sur leurs valeurs personnelles, d'autres sur leur éducation ou encore sur leurs expériences, mais au final tous se rejoignent. Notre hypothèse de départ a donc pu se confirmer.

En réponse à cette analyse, nous pouvons nous rendre compte de ce qu'engendre cette hypothèse dans la pratique du professionnel. Tous les travailleurs sociaux ont une part de personnel guidant leurs interventions et parfois celle-ci peut prendre le dessus sur la ligne de conduite de l'institution, voire sur le bien-être du jeune. Mais n'est-il pas normal d'être influencé par des aspects de sa vie personnelle puisque l'outil principal de l'éducateur est son propre corps ?

Effectivement, les personnes interrogées ont pour la plupart soulevé une grande part de subjectivité dans leur fonctionnement avec les jeunes et ont mentionné l'influence de leur vie privée dans leur travail. Ils ont souligné la nécessité de collaborer en équipe sur les situations d'intimité auxquelles ils peuvent être confrontés, à travers les colloques ou les supervisions, ces dernières permettant d'avoir un intervenant externe. Le but étant, comme mentionné par Garo (2012, p. 124), d'échanger pour s'ouvrir et ne pas rester bloqué dans ses propres conceptions de l'accompagnement.

De plus, à la suite de cette analyse, nous remarquons l'importance de pouvoir se remettre en question afin de ne pas laisser sa vie personnelle prendre le dessus sur le bien-être du jeune. En effet, les résonances personnelles peuvent pousser une personne à avoir une mauvaise conception de l'événement, comme cité par Laprie et Minana (2014, p. 20). De ce fait, il est indispensable de savoir s'interroger, réajuster sans cesse sa pratique professionnelle et être conscient de l'influence de sa vie personnelle sur ses interventions.

8. Pistes de réflexion

A l'issue de notre recherche, notre questionnement a évolué. Les entretiens réalisés auprès des professionnels nous ont permis de recueillir des informations qui nous ont amenées à de nouvelles réflexions. Divers éléments ont ainsi émergé de notre travail de Bachelor et ouvrent des perspectives que nous souhaitons développer ci-dessous.

Homosexualité dans les foyers

La problématique de l'homosexualité est très peu abordée dans les institutions.

Durant les entretiens, les professionnels parlent exclusivement de relations hétérosexuelles et prennent peu en compte les relations homosexuelles. Pourtant, le risque est identique, d'autant plus qu'à la période de l'adolescence, le jeune est à la recherche de son identité et va tester plusieurs expériences affectives et/ou sexuelles.

Nous avons également constaté ce fait lors de nos stages où les travailleurs sociaux portaient davantage d'attention lorsque deux adolescents de sexe différents étaient seuls dans une chambre.

Nous nous posons alors la question d'où vient cette différence ? Est-ce que l'homosexualité est plus rare dans les institutions ? Est-ce que selon l'orientation sexuelle des professionnels, leur attention est plus ou moins importante ? Est-ce encore un sujet tabou ? Ces questions mériteraient d'être développées et approfondies car de plus en plus d'adolescents sont confrontés à l'homosexualité.

Evolution de la société

Notre société évolue sans cesse et les professionnels doivent faire face aux nouvelles technologies et peinent parfois à suivre le rythme effréné de ces innovations. En revanche, les adolescents sont capables de s'adapter beaucoup plus facilement que les adultes et maîtrisent avec aisance ces nouveautés.

Les travailleurs sociaux sont quelques fois désarmés et ne savent comment accompagner les jeunes face à ces nouveaux moyens de communication. En effet, les réseaux sociaux encouragent le jeune à l'exposition de sa vie privée et par conséquent, dévoilent une part de son intimité. De plus, les adolescents n'ont pas forcément conscience des dangers qui peuvent survenir à la suite d'une photo suggestive mise en ligne.

Il nous semble, de ce fait, important pour les travailleurs sociaux de se spécialiser et de mettre en place des outils pour y faire face. L'éducateur doit encourager le jeune à mener une réflexion sur l'effet que les images engendrent sur sa construction identitaire et l'aider à prendre du recul.

Augmentation des effectifs

Le manque de personnel provoque, d'une part une surcharge de travail et du stress pour les professionnels et d'autre part, moins de possibilité de favoriser l'intimité chez les adolescents. En effet, avec du personnel en plus il serait plus facile de privilégier la sphère intime, par exemple, en créant de plus petits groupes, plus de moments individuels avec le jeune et plus de sorties avec un groupe limité.

d'adolescents. Cependant, les jeunes à force de se retrouver entre pairs, ils ont de plus en plus de difficultés à s'isoler ou à prendre un moment pour eux. La collectivité peut amener à une mise en péril de la construction de soi.

Une augmentation de l'effectif offrirait la possibilité de former de petits groupes afin de privilégier une proximité entre les pairs au détriment d'un grand groupe distant. Grâce au personnel plus présent et plus nombreux, il serait plus simple d'organiser des entretiens et des discussions individuelles avec le jeune.

Par ailleurs, de plus en plus de travail administratif est demandé. Ceci se fait au détriment des moments passés avec les usagers. Un poste administratif avec un pourcentage réduit pourrait-il être créé afin de permettre aux éducateurs de prendre plus de temps avec les jeunes ?

Utilité des informations

Dans les institutions, une source de données où figurent les informations relatives aux jeunes existent. Cette base est accessible, la plupart du temps, à l'ensemble des professionnels, c'est-à-dire qu'il n'y a pas besoin d'être référent d'un adolescent pour connaître des informations sensibles à son sujet. Les travailleurs sociaux se partagent également des journaux de bord où sont référés des indications relatives aux jeunes. Ces renseignements connus ne sont pas propices à l'intimité de l'adolescent et ceci ne l'encouragera pas forcément à se confier au personnel éducatif.

On peut alors se demander : est-il vraiment indispensable de connaître tous les événements de la vie du résident pour pouvoir lui dispenser un accompagnement de qualité ? Est-ce que les données sensibles ne devraient-elles pas être uniquement accessibles au référent ? Si le référent garde-t-il des informations qui lui ont été confiées par l'adolescent, cela ne le pousserait-il pas à se livrer davantage ?

9. Auto-évaluation du processus

A présent, nous allons développer une auto-évaluation du processus effectué pour ce travail de Bachelor. Tout d'abord, concernant le travail de groupe réalisé, nous pouvons relever les difficultés et les points forts qui nous ont accompagnées tout au long de ce travail. Au niveau organisationnel, il a été parfois compliqué de planifier des rencontres régulières entre nous de par nos différentes obligations. De ce fait, nous avons opté pour une répartition des tâches, point parfois problématique. Effectivement, la masse de travail n'a pas toujours été identique pour chacune d'entre nous. Cependant, nous avons réussi à trouver un consensus et à surmonter les différentes sources de tension. La mise en commun a exigé une rigoureuse planification et de nombreuses heures de corrections dues à nos différents styles d'écriture. Des éléments positifs du travail en équipe, ressortant également de cette démarche, nous ont permis de nombreux apprentissages tels que : confronter nos points de vue, trouver des compromis, se motiver mutuellement, respecter le travail de l'autre, obtenir davantage de matière sur la thématique, développer davantage de ressources et de créativité ainsi que resserrer nos liens professionnels et personnels.

Ensuite, nous avons rencontré plusieurs obstacles quant à ce travail. Le premier élément correspond à la recherche de théorie en lien avec l'intimité des jeunes en

institution, thème encore relativement peu abordé dans la littérature scientifique. La deuxième difficulté rencontrée est apparue lors de la recherche de personnes disponibles et favorables pour répondre à notre demande d'entretien. Les institutions pour adolescents au sein du canton du Jura sont peu nombreuses, raison pour laquelle nous avons dû agrandir le terrain de recherche. A ceci se sont ajoutées, de multiples réponses négatives de la part des professionnels sollicités. Finalement, seulement 11 personnes ont participé à cette enquête impliquant ainsi des données représentatives d'un groupe minoritaire. L'analyse des propos recueillis reste peu représentative d'une part, en raison de la faible participation des travailleurs sociaux et d'autre part, due à des interprétations et suppositions réalisées sur la base des entretiens.

De plus, connaître certains professionnels par le biais de nos stages a certainement apporté des données supplémentaires, car les travailleurs sociaux peuvent être plus à l'aise dans l'échange de cette thématique. D'un autre côté, notre présence a pu influencer les réponses puisque nous possédions certaines connaissances sur le fonctionnement de quelques foyers. Par exemple, certains éducateurs n'avaient pas toutes les informations relatives aux normes institutionnelles et ces aspects ont été abordés par l'une d'entre nous. Effectivement, cette dernière ayant travaillé dans ce foyer connaissait certaines informations et a ainsi influencé les dires des personnes interrogées.

9.1 Bilan personnel : Aude

Ce travail de Bachelor m'a permis de découvrir et de comprendre le regard des professionnels vis-à-vis de l'intimité des jeunes en institution. J'ai décidé d'aborder ce thème car dans mon premier stage, la question de l'intimité m'avait particulièrement interrogée. Au début de ce travail, j'avais une notion assez vague de l'intimité et je l'assimilais plutôt à la sexualité. A la suite de mes lectures et des entretiens réalisés avec les professionnels, mon regard a changé vis-à-vis de cette thématique. J'ai découvert l'intimité sous plusieurs angles tels que l'intimité physique, psychique ou encore intellectuelle.

Tout d'abord, l'élaboration du cadre théorique a été pour moi une partie assez fastidieuse mais toutefois très importante pour comprendre les différents enjeux à l'adolescence. La réalisation des entretiens m'a démontré que les professionnels parlent avec une certaine aisance de l'intimité des jeunes en institution. En effet, leurs discours attestent d'une grande ouverture à la discussion et aux échanges avec les adolescents ou entre les professionnels eux-mêmes. Par contre, une fois que l'étape des échanges entre collègues a été franchie, j'ai pu m'apercevoir que peu de mesures concrètes sont mises en place concernant l'intimité. De plus, les règlements des établissements que nous avons questionnés ne mentionnent aucune rubrique spécifique liée à l'intimité excepté que les relations sexuelles sont interdites. Par ailleurs, le jeune ne connaît pas les sanctions qu'il encourt en enfreignant cette règle. Cependant, si l'adolescent avait un cadre clair pour tout ce qui a trait à l'intimité, il aurait le choix de le respecter ou non. L'élaboration de ces règles et de ces sanctions demandent du temps et un travail de collaboration mais seraient utiles à l'institution.

Sur un plan plus personnel, ce travail m'a permis d'adopter une posture de recherche mais également une posture réflexive. De plus, réaliser ce travail à trois a été

l'occasion pour moi d'exercer mes compétences d'organisation, de collaboration, de négociation mais aussi de travailler de manière autonome dans le but d'atteindre un objectif commun. Grâce à ce travail, j'ai pu effectuer un processus de recherche du début jusqu'à la fin. En effet, j'ai appris à émettre des hypothèses de compréhension et à les vérifier par la suite, à réaliser des entretiens, analyser des données ou encore synthétiser les informations reçues.

J'ai à présent un autre regard sur l'intimité des jeunes dans les institutions et par conséquent, je serai plus vigilante aux différents aspects de cette thématique.

Finalement, je pense que ce travail m'a fait prendre conscience d'une réalité bien présente dans les institutions, à savoir que l'intimité n'est pas un sujet tabou mais la mise en place d'un processus adapté s'avère compliqué.

Par ces dernières phrases, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont participé à la réalisation de ce travail.

9.2 Bilan personnel : Mayra

Lors des premiers séminaires liés au Travail de Bachelor, j'ai éprouvé de la crainte face à l'ampleur de ce travail. Effectivement, l'investissement et la durée devant être consacrés à cet écrit me paraissaient relativement importants. Actuellement, je peux dire que ce travail m'a demandé énormément d'énergie, de rigueur et d'implication. Après une année et demie, je suis contente et fière du résultat, au vu de la complexité et de la difficulté de mener une recherche.

Durant ma formation en travail social, j'ai été amenée à réaliser des travaux écrits en groupe et cela me semblait être un exercice indispensable pour ma future vie professionnelle. En effet, la capacité à collaborer en équipe est une qualité indispensable pour le métier de travailleur social. De ce fait, lorsque nous avons choisi de mener cette recherche en groupe, j'ai immédiatement été favorable à cette démarche. Pour moi, il était essentiel de pouvoir confronter mes idées tout en considérant les avis des autres personnes et ainsi développer davantage les compétences relatives au travail de groupe et produire un travail de qualité.

À travers cette enquête, j'ai dû apprendre à chercher des apports théoriques, à sélectionner des documents pertinents et à synthétiser les dires des auteurs. Cette étape a été la plus pénible pour moi étant donné le caractère très scolaire. J'ai cependant éprouvé énormément de plaisir à questionner les professionnels, à échanger sur la thématique et découvrir les différents points de vue. Finalement, l'analyse des données a été la meilleure partie. J'étais très enthousiaste à l'idée d'analyser le contenu des entretiens, de repérer les moyens mis en place par les professionnels et d'apercevoir la finalité de notre travail.

La thématique de notre Travail de Bachelor, était un sujet que je souhaitais développer car j'ai, d'une part, énormément apprécié mon stage au sein d'une institution pour adolescents et d'autre part, je voulais répondre aux questionnements apparus durant cette formation pratique. Approfondir mes connaissances sur ce sujet et développer les ressources propres au travail éducatif étaient un apprentissage que je souhaitais mener. Effectivement, j'ai longuement hésité avant de définir mon orientation professionnelle qui s'est finalement tournée vers le métier d'assistant social, toutefois, je désirais garder un lien spécifique avec cette population.

L'accompagnement des adolescents reste un projet d'avenir. En outre, j'aimerais côtoyer davantage cette population dans mes futurs projets professionnels.

Cette recherche m'a permis d'obtenir une vision plus claire de la problématique de l'intimité et de la complexité de l'adolescence et du métier du travailleur social. Cette dernière étape, avant ma vie professionnelle, a été une source de progression et d'évolution. J'ai pu mettre en pratique les différentes compétences apprises lors de ma formation telles que la pratique réflexive, le travail en réseau ou les techniques d'entretiens par exemple. Ainsi, ma pratique s'est enrichie de ses différents apports. Pour conclure, je suis contente d'avoir réalisé cette expérience et d'arriver au terme de cette initiation à la recherche, car cette étape marque la fin de ma formation et le commencement de ma vie active.

9.3 Bilan personnel : Mirina

Ce travail a été très enrichissant pour moi, d'une part car il m'a apporté de nouvelles connaissances dans l'accompagnement des jeunes sur la question de l'intimité. D'autre part, il m'a permis de développer les compétences essentielles au métier de travailleur social, c'est-à-dire le travail d'équipe (collaboration, échanges, se respecter l'un l'autre, etc.).

Pour moi, il a été problématique de réaliser un travail de cette ampleur, car je ne me sens pas à l'aise avec l'écriture, notamment lorsque je dois trouver l'inspiration pour rédiger un texte. Toutefois, en arrivant au bout de cette recherche, je remarque que j'ai tendance à me sous-estimer et que je suis parfaitement capable de concevoir des écrits à la hauteur de mes attentes. De plus, de nature anxieuse, j'ai souvent été inquiète face à l'ampleur de ce travail. Néanmoins, mes collègues m'ont beaucoup rassurée et apaisée. Elles m'ont permis d'être plus sereine tout au long de ce processus.

La construction du cadre théorique a été une étape laborieuse, d'une part car il a été difficile de trouver des articles scientifiques en rapport avec notre thème principal et d'autre part, rédiger cette partie n'était pas pour moi le plus passionnant. En effet, j'avais hâte de réaliser les entretiens pour me confronter à la pratique des professionnels. Ces rencontres ont été très enrichissantes pour ma part, elles m'ont donné l'occasion de découvrir une autre vision de la thématique et d'échanger avec mes futurs partenaires de terrain.

Un des buts recherchés, en effectuant une recherche sur l'intimité des jeunes en institution, était de découvrir si ce sujet était réellement tabou et quels outils étaient mis en place par les professionnels pour répondre au mieux aux besoins des adolescents. Ainsi, j'ai pu répondre à mes questionnements. La sexualité en foyer n'est pas forcément un sujet tabou mais ce sont la vie en collectivité et la configuration des locaux qui représentent un obstacle à l'épanouissement de celle-ci. En effet, les éducateurs questionnés sont plutôt ouverts à cette thématique et considèrent la sexualité comme un aspect essentiel à prendre en compte pour le bien-être du jeune. En ce qui concerne les outils utilisés par les professionnels, je n'ai pas eu l'occasion de découvrir de nouveaux moyens. Ayant effectué mon dernier stage de formation pratique dans une institution pour adolescents, j'ai déjà pu avoir connaissances des méthodes employées.

Cette recherche m'a également permis de mieux comprendre ce que ressentent les adolescents durant cette étape de leur vie. J'ai pu ainsi me recentrer sur eux et être plus attentive à leurs besoins. Je remarque aussi que je suis maintenant plus vigilante en ce qui concerne leur intimité. En outre, travaillant actuellement avec des adolescents, je suis plus soucieuse de frapper avant d'entrer dans leur chambre, de leur laisser un moment seul en dehors du groupe s'ils en font la demande, etc., points auxquels je ne portais pas forcément mon attention auparavant.

Au niveau professionnel, j'ai pu constater que les éducateurs sont automatiquement guidés par leurs valeurs, leur histoire de vie, leur éducation, etc. Je me rends compte de ce que cela peut signifier dans ma vie professionnelle. C'est pourquoi, il me semble essentiel de pouvoir sans cesse se remettre en question pour ne pas laisser sa vie personnelle guider sa pratique et ainsi garantir un accompagnement de qualité aux personnes accueillies. Je pense qu'il est aussi important de pouvoir échanger au sein d'une équipe, confronter les points de vue et trouver, de ce fait, un terrain d'entente.

Pour finir, malgré cette expérience riche en apprentissages, je suis contente de venir à bout de ce travail, car il marque la fin de ma formation de trois ans au sein de l'HES et je peux, maintenant, m'investir totalement dans ma vie professionnelle.

10. Conclusion

En institution, le travailleur social accompagne l'adolescent dans sa vie quotidienne, dans son développement et par conséquent, se doit de prendre en compte les notions en lien avec son intimité. C'est pourquoi, nous nous sommes interrogées sur les méthodes mises en place par les éducateurs pour garantir et construire la sphère privée de chaque jeune accueilli. Notre question de recherche étant :

« Que mettent en place les professionnels dans les foyers pour adolescents âgés de 12 à 18 ans pour permettre à ceux-ci de construire leur intimité tout en respectant le bien-être des autres résidents et la vie en collectivité ? »

A la suite de l'analyse des différents éléments recueillis, nous constatons que les propos des professionnels interrogés confirment nos trois hypothèses.

En matière d'intimité, la majorité des travailleurs sociaux limitent les relations affectives des jeunes dans le but d'une part, de préserver l'intégrité de ces derniers et d'autre part, pour se protéger professionnellement. De plus, la plupart des professionnels font une distinction dans leur accompagnement pour répondre au mieux aux besoins des adolescents.

Nous constatons que les normes institutionnelles concernant l'intimité sont vastes et peu développées. Elles laissent à l'éducateur une grande marge de manœuvre et par conséquent, la possibilité de l'interpréter à sa manière. Les règles propres à chaque groupe sont davantage ciblées et permettent de favoriser le respect de la sphère personnelle de l'autre et indirectement, de soi-même. Les principaux outils utilisés par les équipes éducatives sont : la prévention, le réseau, les intervenants externes, les échanges entre professionnels, l'infrastructure et les diverses activités. Par conséquent, les éducateurs ont des moyens à disposition pour accompagner le

jeune sur la question de l'intimité. Toutefois, l'enjeu se situe plutôt au niveau du contexte et du milieu institutionnel restreignant les possibilités de développer et de vivre pleinement une intimité.

Le travail prescrit se constitue comme étant la base générale pour tout professionnel exerçant en foyer. Cependant, une part personnelle de tout un chacun est engagée dans l'accompagnement social. Comme relevé dans notre recherche, l'expérience, l'histoire de vie, les valeurs et la culture influencent les réactions des professionnels lors de situations d'intimité. De là, peuvent apparaître des divergences entre membres d'une équipe et c'est pourquoi, les échanges sont importants afin de garder une ligne de conduite commune. Nous nous rendons compte que l'outil principal de l'éducateur se trouve être « sa personne ». D'une part, ceci peut impliquer, une richesse car les avis et les positionnements personnels apportent une diversité de points de vue et permettent aux jeunes d'avoir des différentes bases identificatoires. D'autre part, l'implication personnelle peut provoquer des conflits et ébranler la cohésion d'équipe.

Notre idée de base ainsi que la théorie trouvée à ce sujet, nous ont démontré qu'une certaine gêne existait autour de la sexualité, voire un certain tabou. Néanmoins, les dires des professionnels nous ont prouvé le contraire. Ces derniers évoquent cette thématique comme étant un élément naturel du développement humain et important à prendre en compte pour le bien-être des adolescents. Il est vrai que les relations sexuelles au sein des institutions sont proscrites mais ce n'est pas pour autant que les éducateurs ne sont pas ouverts à cette notion. Ils estiment essentiel que cette thématique fasse partie intégrante des échanges.

Cette initiation à la recherche nous a permis de sonder le point de vue des professionnels mais non celui des premières personnes concernées. En effet, il aurait été intéressant de connaître l'avis des jeunes en foyer afin de pouvoir regrouper et comparer les différents propos.

11. Bibliographie

Ouvrages

- Bonte M.-C., Cohen-Scali V., *Famille d'accueil et institutions, évaluer les pratiques de placement d'enfants et de jeunes*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- Cannard C., *Le développement de l'adolescent (L'adolescent à la recherche de son identité)*, Bruxelles, De Boeck, 2^{ème} édition, Ouvertures psychologiques 2010.
- Cannard C., *Le développement de l'adolescent, L'adolescent à la recherche de son identité*, Bruxelles, De Boeck, 2^{ème} édition, Ouvertures psychologiques, 2015.
- Cloutier R. et Drapeau S., *Psychologie de l'adolescence*, Montréal, Gaëtan Morin, 3^{ème} édition, 2008.
- Coslin P., *Psychologie de l'adolescent*, Paris, Armand Colin, 2^{ème} édition, 2006.
- Erikson E.-H., *Adolescence et crise (la quête de l'identité)*, Paris, Flammarion, Champs essais, 1972, imprimé en 2014.
- Huerre P. et Lauru D. [sous la dir.], *Les professionnels face à la sexualité des adolescents, les institutions à l'épreuve*, Cahors, Erès, 2001.
- Huerre P. (2014), *Les professionnels, des adultes pour l'adolescents* in Huerre P. et Lauru D. [sous la dir.], *Les professionnels face à la sexualité des adolescents*, 2014, p. 221-229.
- Laprie B. et Minana B., *Prendre en compte la sexualité de l'usager en institution médico-sociale*, Issy-les-Moulineaux, ESF Editeur, 2014.
- Maia M., *Sexualités adolescentes*, Paris, L'Harmattan, Editions Pepper, 2009.
- Morval J., *Introduction à la psychologie de l'environnement*, Pierre Mardaga, Bruxelles, Psychologie et Sciences humaines, 1981.
- Tomkiewicz S. (2014), *Le « bon ordre ». de l'institution* in Huerre P. et Lauru D. [sous la dir.], *Les professionnels face à la sexualité des adolescents*, 2014, p. 185-198.
- Couraud S. (2014), *Apprentissage et initiation à la sexualité par le groupe* in Huerre P. et Lauru D. [sous la dir.], *Les professionnels face à la sexualité des adolescents*, 2014, p. 173-183.
- Vincent T. (2014), *Les relations sexuelles sont interdites dans l'institution* in Huerre P. et Lauru D. [sous la dir.], *Les professionnels face à la sexualité des adolescents*, 2014, p. 209-220.

Articles

- Cheronnet H., « Éducateur/trice en cer au-delà d'un idéal de la virilité ? », *Les Cahiers Dynamiques*, 2013/1 n° 58, p. 89-97. DOI : 10.3917/lcd.058.0089.
- Cheval P. et Guzniczak B., « La mixité autour de la table », *Les Cahiers Dynamiques*, 2013/1 n° 58, p. 75-83. DOI : 10.3917/lcd.058.0075.
- Chevalérias M.-P., « Intimité et lien intime », *Le Divan familial*, 2003/2 n°11, p. 11-23- DOI : 10.3917/difa.011.0011.
- Coslon M.-H., *Age et intimité sexuelle*, *Gérontologie et société*, 2007/3 n° 122, p. 63-83., DOI : 10.3917/gs.122.0063.
- De Kernier N., « Quête d'intimité à l'adolescence et imagos parentales intrusives », *Dialogue*, 2008/4 n°182, p. 89-89. DOI : 10.3917/dia.182.0089.
- De Wyse A., « La mixité comme un levier », *Les Cahiers Dynamiques*, 2013/1 n° 58, p. 54-59. DOI : 10.3917/lcd.058.0054.
- Discour V., « Changement du corps et remaniement psychique à l'adolescence », *Les Cahiers Dynamiques*, 2011/1 n°50, p. 40-46. DOI : 10.3917/lcd.050.0040.
- Djaoui E. et Large P.-F., « L'imaginaire dans les rapports de genres dans le champ du travail social », *Sociologies pratiques*, 2007/1 n° 14, p. 103-117. DOI : 10.3917/sopr.014.0103.
- Durif-Varembont J., « L'intimité entre secrets et dévoilement », *Cahiers de psychologie clinique*, 2009/1 n°32, p. 57-73, DOI : 103917/cpc.032.0057.
- Duverger P., Chocard A.-S., Malka J., Ninus A., « Intimité et secrets », *Psychopathologie en service de pédiatrie*, Chapitre 15, Elsevier, 2011, DOI : 10.1016/B978-2-294-70689-9.00016-8, Consulté le 2 novembre 2014.
- Garo M. [et al.], « *Les manifestations de la sexualité dans les établissements spécialisés* » Troisième partie°: Et dans les établissements°, *VST - Vie sociale et traitements*, 2012/4, n° 116, p. 120-124. DOI°: 10.3917/vst.116.0120.
- Guillaume C., « Le cerveau a-t-il un sexe ? », *Les Cahiers Dynamiques*, 2013/1 n° 58, p. 31-39. DOI : 10.3917/lcd.058.0031.
- Gagnon M. et Thériault J., « Intimité sexuelle et relation de couple : étude exploratoire », *Bulletin de psychologie*, 2006/1 n°481, p. 93-101. DOI : 10.3917/bupsy.481.0093.
- Houadfi S. et Tetu-Dumas S., « Confrontés à la question du genre » Parcours de deux directeurs de service de la pjj, *Les Cahiers Dynamiques*, 2013/1 n° 58, p. 66-74. DOI : 10.3917/lcd.058.0066.
- Jeammet P., « La dimension psychique de la sexualité des adolescents d'aujourd'hui », *Gynécologie Obstétrique Fertilité*, Elsevier, 2005, DOI : 10.1016/j.gyobfe.2005.06.017.
- Martin C., « La sexualité et l'institution », *Journal du droit des jeunes*, 2003/7 n°227, p. 35-39. DOI : 10.3917/jdj.227.0035.

- Marty F., « Adolescence et émotions, une affaire de corps », *Enfance & psy*, 2010/4 n°49, p. 40-52. DOI : 10.3917/ep.049.0040.
- Medico D. et Lévy Joseph J., « Le premier baiser », *Adolescence*, 2005/3 n°53, p. 709-716. DOI : 10.3917/ado.053.0709.
- Moulin P., « La construction de la sexualité chez les professionnels de santé et du travail social ou la normalisation des conduites profanes », *Nouvelle revue de psychosociologie*, 2007/2, n° 4, p. 59-88. DOI°: 10.3917/nrp.004.0059.
- Neyrand G., « 6. Le sexuel comme enjeu de l'adolescence », in *Le dialogue familial*, ERES, 2009, p. 87-98. Récupéré de : www.cairn.info/le-dialogue-familial--9782749210230-page-87.htm (19.12.2014)
- Nony I., « Le kaléidoscope du domicile », *VST – Vie sociale et traitements*, 2012/4 n°116, p. 21-26. DOI : 10.3917/vst.116.002.
- Pluymaekers J., « L'institution : quand on n'a plus que son lit comme cabane ! », *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 2006/2 n°37, p. 73-83. DOI : 10.3917/ctf.037.0073.
- Potel Baranes C., « Intimité du corps. Espace intime. Secret de soi », *Enfances & Psy*, 2008/2 n°39, p. 106-118. DOI : 10.3917/ep.039.0106.
- Schaeffer J. [et al], « Peur et conquête du féminin à l'adolescence dans les deux sexes », *Adolescence*, 2007/2 n°60, p. 261-277. DOI : 10.3917/ado.060.0261.
- Thalineau A., « L'hébergement social : espaces violés, secrets gardés », *Ethnologie française*, 2002/1 Vol. 32, p. 41-48. DOI : 10.3917/ethn.021.0041.

Sites internet

- Centre éducatif et pédagogique Courtelary, « Charte du CEPC », récupéré du site : http://www.cepcourtelary.ch/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=4&Itemid=20 (15.12.2014).
- Droit international, « Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales », site de la Confédération suisse, récupéré du site : <http://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19500267/index.html> (12.12.2014).
- Droit international, « Convention relative aux droits de l'enfant », site de la Confédération suisse, récupéré du site : <http://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19983207/index.html> (12.12.2014).
- Droit interne, « Constitution fédérale de la Confédération suisse », site de la Confédération suisse, récupéré du site : <http://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19995395/index.html> (12.12.2014).
- Avenir social, « Code de déontologie du travail social en Suisse », site Travail social Suisse, récupéré du site : <http://www.avenirsocial.ch/fr/p42009473.html> (12.12.2015).

12. Annexes

A) Courrier envoyé aux institutions



Présentation de notre travail de fin d'études

Que mettent en place les professionnels dans les foyers pour adolescents âgés de 12 à 18 ans pour permettre à ceux-ci de construire leur intimité sans entraver les normes et tout en respectant le bien-être des autres résidents et la vie en collectivité ?

Madame, Monsieur,

Nous sommes trois étudiantes en dernière année de formation à la HES-SO de Sierre en travail social.

Dans le cadre de notre travail de Bachelor, nous avons choisi de réaliser une étude sur l'intimité des jeunes en institution dans le Jura, Jura bernois et dans le canton de Neuchâtel. En effet, nous désirons connaître la vision des professionnels face à l'intimité des adolescents en foyer. Par cette interrogation, nous nous demandons si la question liée à l'intimité des adolescents s'est déjà posée dans votre institution, quelle est votre position face à cette question et quels sont les outils et moyens mis en place pour gérer ces différentes situations ?

Grâce à vos réponses, nous pourrions étudier les points de vue, les méthodes mises en oeuvre par les diverses institutions du Jura, Jura bernois et Neuchâtel et ainsi avoir une vision étendue de cette question.

Votre expérience en tant que travailleur, travailleuse sociale au sein d'un foyer nous est très précieuse dans le cadre de notre recherche de fin d'études. C'est pour ces différentes raisons que nous nous permettons de prendre contact avec vous.

Pour participer à cette recherche, nous vous proposons un entretien individuel d'environ 1h00 à 1h30. Celui-ci se déroulera dans le lieu de votre choix. Dans le but de retranscrire au mieux vos réponses, et avec votre accord uniquement, notre entrevue sera enregistrée. Cet enregistrement restera confidentiel et sera détruit dès la fin de ce travail.

De plus, toutes les données qui nous auront été transmises durant l'entretien concernant votre prénom, votre nom, des lieux et des personnes que vous citerez seront modifiées, ceci afin qu'à aucun moment il ne soit possible de vous reconnaître dans notre travail de fin d'études.

En effet, nous nous engageons à respecter une confidentialité absolue concernant toutes les données que vous nous transmettez.

Vous aurez la possibilité, lors de l'entretien, de ne pas répondre à certaines questions, mais également de l'interrompre à tout moment et ceci sans explication.

Pour notre part, les entretiens peuvent débuter dès le mois d'avril. Si vous êtes intéressés par cette recherche, vous pouvez contacter Aude Kottelat par téléphone au 078 607 28 47 ou Mayra Alvite par e-mail à mayra.alvite@students.hevs.ch.

Nous restons bien entendu à votre disposition si vous souhaitez d'autres informations concernant notre travail ou cet entretien. Nous nous permettrons également de prendre à nouveau contact avec vous en absence de réponse de votre part.

Votre participation nous sera très précieuse et nous permettra de réaliser ce travail de fin d'études. Nous vous remercions d'ores et déjà de l'accueil que vous réserverez à notre requête.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Aude Kottelat

Mayra Alvite

Mirina Luraschi

B) Guide d'entretien

Hypothèses	Objectifs	Questions	Indicateurs
<p>Hypothèse 1</p> <p>Les éducateurs limitent les relations affectives en institution pour protéger l'intégrité des jeunes de moins de 16 ans, n'ayant pas encore la majorité sexuelle.</p>	<p>Découvrir si l'éducateur laisse plus de liberté intime à un jeune en fonction de son âge</p>	<p>Question principale : Quelle est votre manière d'accompagner le jeune sur la question de l'intimité ?</p> <p>Faites-vous une différence selon l'âge du jeune (ex : s'il a 10 ans, s'il a 12 ans, 14 ans, 16 ans) ?</p> <p>Etes-vous plus ou moins permissif ?</p> <p>Lorsque le jeune a atteint la majorité sexuelle, lui laissez-vous plus de liberté ?</p>	<p>Majorité sexuelle</p> <p>Différence de traitement</p> <p>Age du jeune</p> <p>Accompagnement, outils</p>
	<p>Saisir si l'éducateur impose des limites pour protéger l'intégrité du jeune</p>	<p>Question principale : Est-ce que dans le but de protéger l'intégrité du jeune posez-vous des limites ? (outils)</p> <p>Quelles limites ?</p> <p>Dans quel but ? Comment ?</p>	<p>Intégrité (grossesse non désirée, viol, abus, capacité de discernement, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Limites (outils) <ul style="list-style-type: none"> ➢ Non, pourquoi ? • Oui, lesquelles ? <p>But des limites</p>
	<p>Découvrir si l'éducateur limite les relations affectives afin de se protéger professionnellement</p>	<p>Question principale : Comment gérez-vous, intervenez-vous au niveau des relations affectives entre les jeunes en tant que professionnels ?</p> <p>Est-ce que vous vous sentez responsable professionnellement et/ou personnellement si deux jeunes ont des relations affectives ?</p> <p>Est-ce que vous limitez les relations affectives entre les jeunes dans le but de vous protéger professionnellement (si acte accusation des parents, de l'institution, quel est sa responsabilité, etc.)</p> <p>De quelle manière ?</p>	<p>Responsabilité du professionnel</p> <p>Protection du professionnel</p> <p>Répercussions (accusation des parents, de l'institution, dénonciation, etc.)</p> <p>Culpabilité du professionnel (en cas de problème)</p> <p>Outils de protection du professionnel (appel direction, parents)</p>

Hypothèse	Objectifs	Questions	Indications
<p>Hypothèse 2</p> <p>Dans les foyers, des règles de vivre-ensemble sont nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de la vie en communauté. C'est pourquoi, les éducateurs imposent des règles et des limites concernant l'intimité.</p>	<p>Connaître la charte institutionnelle concernant l'intimité et le vivre-ensemble</p>	<p>Que mentionne votre charte sur le vivre-ensemble ? Est-ce que votre travail prescrit (charte) prend en compte des aspects liés à l'intimité ? Quelles notions y sont mentionnées ?</p> <p>Est-elle mise en pratique ? De quelle manière ? (exemple : respecter son intimité, comment ?)</p> <p>Malgré la charte fonctionnez-vous parfois selon vos valeurs, croyances ?</p> <p>Si elle n'est pas mise en pratique, pourquoi ?</p>	<p>Vivre-ensemble</p> <p>Notion d'intimité Besoins des adolescents Respect de l'intimité Prise en charge par l'éducateur (outils) Espace de liberté pour vivre l'intimité Accompagnement éducatif (Ecoute, échanges, informations)</p> <p>Pas appliquée à cause de la vie en communauté Valeurs institutionnelles, personnelles Manque de ressources, de compétences Mal à l'aise (vis-à-vis de la sexualité donc ne met pas en pratique la charte ou une partie de la charte)</p>
	<p>Saisir pourquoi il n'existe pas de charte qui mentionne des aspects liés à l'intimité</p>	<p>Pourquoi la charte ne mentionne-t-elle pas des aspects liés à l'intimité ?</p> <p>Une réflexion a été menée à propos de ce sujet ? Est-ce un sujet peu abordé ? Tabou ? Pourquoi ? Aimeriez-vous que l'institution réfléchisse à une charte ? Pourquoi ?</p>	<p>Institution ne s'est pas posée la question Valeurs institutionnelles En cours de réalisation Colloque, supervision, réunion d'équipe</p> <p>Tabou Besoin d'une charte</p>
	<p>Connaître les règles internes du groupe concernant l'intimité que les adolescents doivent respecter (ne pas sortir en culotte, ne pas être à 3 dans la chambre, par exemple)</p>	<p>Est-ce qu'il y a des règles plus précises à propos de l'intimité pour le groupe ? Quelles sont-elles ? Que proposez-vous pour permettre à l'adolescent de vivre son intimité tout en respectant le groupe et la vie en communauté ?</p> <p>Dans le foyer, il y a souvent des activités définies, le temps est assez aménagé. Y'a-t-il des moments où les jeunes peuvent se retrouver dans un espace intime ?</p>	<p>Règlement (espaces communs, heures réglementées, définies, tâches à effectuer, activités définies Intimité et groupe (outils)</p> <p>Espaces intimes heures libres</p>

Hypothèse	Objectifs	Questions	Indications
<p>Hypothèse 3</p> <p>La tolérance des éducateurs par rapport à l'intimité, varie en fonction de leur culture, de leurs expériences, de leur éducation et de leur histoire.</p>	<p>Connaître si les valeurs, l'histoire de vie, la culture, l'éducation ont un impact sur la perception et l'agir du professionnel</p>	<p>Question principale : Pensez-vous que votre histoire de vie influence votre pratique professionnelle en matière d'intimité ?</p> <p>Si oui, avez-vous des exemples de situations</p> <p>Quel est votre seuil de tolérance face à l'intimité selon vos croyances, valeurs (un baiser, se serrer dans les bras, caresses, etc.) PUBLIC, PRIVE ?</p> <p>Comment réagissez-vous selon votre seuil de tolérance face à l'intimité des jeunes ?</p>	<p>Valeurs, croyances des professionnels</p> <p>Histoires de vie des professionnels</p> <p>Décalage ou accord entre valeurs des professionnels et de l'institution</p> <p>Influence sur la pratique professionnelle</p> <p>Réaction, manière d'agir selon le seuil de tolérance (tolèrent baiser en public pas en privé par exemple)</p>

C) Grille d'analyse vierge des entretiens

	Les éducateurs limitent les relations affectives en institution pour protéger l'intégrité des jeunes de moins de 16 ans, n'ayant pas encore la majorité sexuelle	Dans les foyers, des règles de vivre-ensemble sont nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de la vie en communauté C'est pourquoi, les éducateurs imposent des règles et des limites concernant l'intimité	La tolérance des éducateurs par rapport à l'intimité, varie en fonction de leur culture, de leurs expériences, de leur éducation et de leur histoire
Entretien 1			
Entretien 2			
Entretien 3			
Entretien 4			
Entretien 5			
Entretien 6			
Entretien 7			
Entretien 8			
Entretien 9			
Entretien 10			
Entretien 11			

C') Grille d'analyse des entretiens (exemple)

	La tolérance des éducateurs par rapport à l'intimité, varie en fonction de leur culture, de leurs expériences, de leur éducation et de leur histoire
Entretien 1	<p><u>Objectif 1 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 10 éducateurs sur 10 pensent que soit les valeurs, soit l'éducation, soit l'expérience ou encore soit l'histoire de vie influencent leur manière d'être dans l'accompagnement des jeunes sur ces notions d'intimité ainsi que leurs réactions face aux situations d'intimité. • Règles institutionnelles mises en place par rapport aux relations affectives, les éducateurs ferment parfois les yeux sur celles-ci pour laisser plus de libertés à deux adolescents amoureux. → Pas toujours en accord avec les valeurs institutionnelles. • « [...] nous aussi on a notre intimité. » (l. 197) • « C'est comme on est chez mes parents on ne va pas comme ça s'embrasser, ça c'est plutôt mes valeurs à moi » (l. 352-353) • Les gestes tels que se prendre dans les bras, se tenir la main sont tolérables pour l'éducatrice mais cela peut poser des problèmes à l'interne, car les jeunes vivent en communauté. (L : 354-364) • Chaque personne a un seuil de tolérance différent l'un de l'autre par rapport à l'intimité, les membres d'une équipe ne réagissent pas tous de la même manière. (367-369) • Se donner la main, s'embrasser, s'enlacer sont acceptables pour l'éducatrice, elle va donc le tolérer mais si cela est fait discrètement et si le contexte et le moment sont bien choisis. (L. 366-373) • L'éducation que chaque personne reçoit va influencer sa manière d'être avec les adolescents sur cette question d'intimité ainsi que ses réactions en fonction des situations. (l. 377- 388) • « [...] j'ai pas vécu dans une famille très stricte mais il y avait quand même des valeurs par rapport au petit copain. (L. 378-379) • Tout dépend comment est vécu l'intimité au sein d'une famille cela va influencer la personne plus tard dans sa manière d'être face à cela. (L. 380-388)
Entretien 2	<ul style="list-style-type: none"> • Ils sont placés dans plusieurs institutions dès tout petit et ça ce n'est pas dans nos valeurs. (L. 19-21) • La valeur principale de cette institution est la famille, ainsi les éducateurs font le maximum pour pratiquer au mieux cet aspect. (L. 27- 31) • La différence de génération joue un rôle dans les interventions sur les relations affectives des jeunes. En effet, les éducateurs essaient d'inculquer aux jeunes des valeurs (peut-être un peu anciennes) sur le sexe. (L. 130-132) • « [...] pour nous nos valeurs c'est quand même de se dire, c'est d'avoir un minimum de sérieux, de respect, de trouver un partenaire qui mette en confiance, qui nous respecte et pis que voilà ne va pas nous maltraiter ou jeter dehors [...] (L.132-135) • « Je fonctionne comme avec mes propres enfants si je peux dire et j'essaie d'inculquer ça au quotidien... » (L. 233-234) → Moins tolérants car propres enfants ? • Un éducateur travaillant au sein d'une institution doit savoir mettre ses propres valeurs de côté pour pouvoir mettre totalement en avant les valeurs de l'institution. (L. 290-293) Les valeurs des travailleurs sociaux doivent donc quand même être similaires à celles de cette institution.

	La tolérance des éducateurs par rapport à l'intimité, varie en fonction de leur culture, de leurs expériences, de leur éducation et de leur histoire
Entretien 3	<ul style="list-style-type: none"> • « Et pis c'est vrai qu'avec les filles je suis plus à l'aise parce que je suis une femme, parce que je suis maman aussi. Donc le fait d'être maman je suis beaucoup plus à l'aise pour parler. » (L. 257-259)→ expérience de vie, culture. • L'âge joue également un rôle dans l'accompagnement des jeunes au sujet de l'intimité. Plus l'éducateur est âgé et plus il est à l'aise à parler de ces sujets avec les jeunes. Tandis que si l'éducateur est plus jeune, il sera moins à l'aise d'aborder ces points et ne le fera donc que très peu. (L. 259-270) • « Tout dépend l'âge qu'on a, tout dépend ce qu'on vit, euh, tout dépend, le fait qu'on soit homme ou femme, qu'on soit maman ou pas, euh, parents ou pas en fait. » (L. 403-405) • Plus touché si l'éducateur est parent (abus) (L. 405-407) • Tout dépend ce que la personne vit dans sa vie privée, elle ne va pas réagir de la même manière qu'un collègue, elle va être plus ou moins tolérante au sujet de l'intimité. (L. 409-411) • Emotionnel derrière le travail, derrière une situation d'abus par exemple (L.412- 413) • Le fait que les jeunes en foyer ne soient pas ses propres enfants, elle est beaucoup plus à l'aise de parler de tout ce qui est en rapport à l'intimité avec eux. (L. 509-511) • Age pour tout, ne pas tout dévoiler trop vite (L. 519-522) • « J'ai aussi mon intimité » (L. 527)
Entretien 4	<ul style="list-style-type: none"> • Différence de traitement suivant le jeune en face de soi, souvent en rapport avec l'histoire de vie de ce dernier (ex : abuseur). (L. 190-195) • Sensibilités, craintes et appréhensions différentes de chaque personne face à l'intimité des jeunes et à certaines situations et donc interventions parfois légèrement différentes. (L. 218-220) • Vécu d'une personne, parcours professionnel, éducation, émotionnel, rapport à son propre corps influencent sur la tolérance des éducateurs face à l'intimité des jeunes. (L. 222-224) • Manière différente aussi de réagir aux situations affectives des jeunes, certains brandissent le règlement aux yeux des jeunes alors que d'autres essaient de le faire avec humour, avec subtilité, par l'échange en tête à tête, le plus naturellement possible. (L. 228-247) • Pas toujours en accord avec les valeurs, règles institutionnelles, la négociation est toujours possible et ce qui prime est le lien de confiance à créer et le travail sur l'accompagnement. (L. 250-269) • Parfois l'institution déshumanise les jeunes avec toutes ses règles, le manque d'intimité, la vie en communauté, le contrôle... (L :325-353)

	La tolérance des éducateurs par rapport à l'intimité, varie en fonction de leur culture, de leurs expériences, de leur éducation et de leur histoire
Entretien 5	<ul style="list-style-type: none"> • Les relations affectives sont autorisées, il n'y a pas de règles établies pour cela et pas de limites. Elles ne gênent aucun éducateur, pour eux c'est normal et naturel. (L. 132-145) • L'aspect culturel joue un rôle par rapport à l'intime, cela va influencer le rapport au corps, le comportement des jeunes par exemple, la gêne de se montrer ou non torse-nu devant les autres, etc. (L. 159-161) • Pas de gêne pour parler de sexualité avec une fille. Histoire de vie, expérience, éducation, valeurs ? • « Je vois pas où est le problème quoi, entre jeunes d'avoir des rapports même si c'est quelqu'un qui a 20 ans » (L. 242-243)→ valeurs jouent un rôle on dirait. • L'humeur des éducateurs varient selon les jours et donc celle-ci va aussi influencer la manière de réagir par rapport aux situations d'intimité. (L. 286-296) • « Quand on est éducateur, l'outil qu'on a c'est nous-même quoi [...]. Mais je pense que cet outil, il faut en prendre soin, il faut l'écouter, il faut savoir quand il est un peu abîmé, quand il a besoin d'être un peu limé ou je sais pas. » (L. 289-292) • Le contexte de la situation peut également influencer les réactions des éducateurs face à des situations d'intimité, c'est-à-dire que les situations sont parfois identiques mais le contexte change et cela aura un impact différent sur les travailleurs sociaux. (L. 299-316) • Sensibilités différentes chez tout le monde donc influencent les interventions de chacun qui ne seront donc pas identiques. (L. 322-330) • Important de développer l'intimité ailleurs par rapport à l'expérience faite dans ce foyer (L. 455-458)
Entretien 6	<ul style="list-style-type: none"> • La notion d'intimité est personnelle, elle est en lien avec le parcours personnel, l'éducation, le contexte familial, le rapport à soi-même. (L. 20-23) • Le regard sur les relations affectives est personnel et individuel, elle varie donc chez chacun. Cela influence sa manière d'intervenir. Le contexte de la situation joue également un rôle dans les réactions des éducateurs (ex : si deux s'embrassent et que ça crée de la gêne chez les autres, ils vont demander d'arrêter cela). (L. 110-114) • Expériences antérieures sur certaines situations (ex : sensibilité sur l'abus, beaucoup de recherches d'informations). Limites que l'on se pose soi-même, ce qu'on accepte ou pas, proximité (L. 204-210) • Les règles en matière d'intimité mériteraient d'être encore un peu plus développées. (L : 243-250) • Positionnement personnel face à l'intimité des jeunes par rapport à son vécu, son histoire. (L. 264-265) • Rapport à l'autre aussi, c'est-à-dire quelle distance physique avec l'autre on peut tolérer (proche ou non)→ distance. (L : 263-268) • Résonance personnelle (ex : ne pas imposer à soi ou à l'autre si cela ne nous convient pas). (L : 271) • « [...] Plus je suis en rapport avec moi-même et avec ce que je vis et les valeurs qui m'habitent de manière générale et dans le travail quotidien, plus je pense que je suis à l'aise et plus je suis dans un rapport vrai avec les jeunes. » (L. 276-279) • Parler des notions d'intimité est plus adéquate de fille à fille et garçons à garçons (L : 299-304) • Valeurs : Respect pour ne pas être dans le flicage—> laisse un peu d'intimité (L : 433-435)

	La tolérance des éducateurs par rapport à l'intimité, varie en fonction de leur culture, de leurs expériences, de leur éducation et de leur histoire
Entretien 7	<ul style="list-style-type: none"> • Pas tous les mêmes façons de voir entre éducateurs (ex : pour certains il n'y a aucun problème que deux jeunes se tiennent la main, d'autres si), ça se rapporte à la sensibilité de chacun, à son vécu--> subjectif. (L.97- 105) • Beaucoup de tolérance par rapport à une relation de couple entre deux jeunes, assez permissive, car cela fait partie des découvertes de leur âge mais dans le respect des règles de l'institution. (L. 219-230) • Pas beaucoup de limites pour elle, rouler une pelle à 12 ans-> ok pour elle. Règles strictes de l'institution ne lui convient pas forcément. (L : 234-238) • Les limites sont les mêmes pour un jeune de 12 ans et un jeune de 16 ans-> pas juste pour elle, pas logique (L : 247-248) • Fonctionnement aussi par rapport aux valeurs, car la charte n'est qu'un garde-fou (ex : écrire tout sur vitadoc). (L. 367-385) • L'intervention peut être très subjective (ex : une collègue voit une jeune faire une pipe et elle dit : « oh mon dieu il faut pas faire ça », alors qu'une autre essaierait de faire passer le message sur le préservatif comme prévention car pour elle c'est normal, c'est l'âge de la découverte). (L : 478-485) • Vécu, valeurs, éducation stricte ou pas (parle de sexualité à la maison, parents permissifs). (L. 486-489)
Entretien 8	<ul style="list-style-type: none"> • Représentations personnes influencent dans l'accompagnement des jeunes aux relations affectives (ex : un jeune peut aller se balader avec sa copine même si ça n'empêche pas qu'il y ait des rapports sexuels mais c'est plus sain). (L. 201-206) • « [...] la seule chose que j'aurais peut-être tendance à dire à une fille, peut-être inconsciemment [...]. Je vais y dire : « écoute je connais les garçons j'en suis un, je sais comment ça fonctionne. »-> propre vécu influence sur la manière d'agir qui est différente avec une fille qu'un garçon au niveau de la prévention. (L. 230-232) • Moins permissif par rapport aux expériences passées dans d'autres foyers, car les relations affectives entre deux jeunes peuvent casser une ambiance de groupe (ex. pas de bisou, caresses, etc. même pour quelqu'un de 16 ans à cause du groupe). (L. 250-252) • Les éducateurs sont tous différents dans leur manière d'accompagner les jeunes sur l'intimité mais en général également. Cela dépend de leur caractère, de leur fonctionnement, de leur vécu, expérience, enfance. Cependant il faut avoir une ligne commune entre collègues pour pouvoir accompagner au mieux. (L. 276-280) • Relations amoureuses tolérée pour lui en dehors du groupe. Il peut leur permettre d'avoir un moment privilégié en dehors du groupe mais avec toujours un cadre quand même, car ça fait partie de leur construction affective. (L : 297-304) • La charte est vraiment pour encadrer mais l'éducateur fonctionne principalement par rapport à ses expériences passées, son caractère, son vécu, sa personne. (L : 477-488) • Plutôt en accord avec les règles de l'institution sur le fait par exemple d'interdire les relations affectives, car les jeunes vivent en collectivité. (L : 583-587) • Résonance personnelle-> plus permissif alors que dans d'autres situations et avec aussi parfois d'autres jeunes non. C'est pour cela que la supervision et la communication avec les collègues sont importantes pour pouvoir se remettre en question. (L. 660-702) • Plus fermé par rapport aux relations affectives en raison du vécu mais de ce fait beaucoup plus dans la prévention. (L. 716-720) • Rapport au corps à l'enfance influence les réactions de l'éducateur-> plus fermé. (L. 706-712)

	La tolérance des éducateurs par rapport à l'intimité, varie en fonction de leur culture, de leurs expériences, de leur éducation et de leur histoire
Entretien 9	<ul style="list-style-type: none"> • Représentation personnelle sur qui doit parler à qui de sexualité : « Typiquement parce que je suis une femme et pis que je me vois mal aller parler à un jeune garçon, euh, de sexualité, enfin. Je trouve que ça, ça fait aussi partie de l'ordre de l'intimité ».--> influence sur les interventions, plus normal pour elle. (L. 265-267) • Utiliser son propre vécu pour parler à des jeunes de sexe masculin en étant une femme. (L : 274-280) • Les jeunes ont suffisamment le temps pour leurs relations affectives durant les week-ends et vacances, les règles ne doivent donc pas bouger. (L : 480-484) • L'éducatrice fonctionne parfois avec ses propres valeurs, sa bulle intime, comment elle ressent les choses, surtout en ce qui concerne la distance physique à avoir avec un jeune mais toujours en accord avec la charte (ex : avec un petit c'est ok pour un câlin mais pas avec un grand). (L. 534-543) • Rapport au corps de l'éducatrice et du jeune influence la manière d'agir avec un jeune dans ces notions d'intimité et surtout par rapport à la proximité entre l'éducateur et le jeune. (L. 552-558) • Important de dévoiler un bout de sa vie privée pour avoir une meilleure intervention auprès des jeunes et leur montrer qu'ils peuvent avoir confiance en l'éducatrice. (L. 649-672)→ valeurs personnelles • Selon elle, l'histoire de vie n'a rien à voir avec ses interventions auprès des jeunes. (L. 698) • Représentation personnelle de ce que devrait être une relation intime à 13-14ans joue un rôle. (L. 700-701) • Vécu semble tout de même jouer un rôle dans ces réactions aux relations intimes : « [...] quand j'avais 20 ans je réfléchissais plus et pis les choses prenaient plus de temps quand je me mettais en relation avec un garçon que maintenant 9 ans plus tard. » (L. 718-720) • Différence de génération également (L. 721-723) • « Mais euh ouais, je pense pas que mon histoire de vie a une influence sur mes actes, par contre je pense plutôt que c'est l'évolution des jeunes, l'évolution de la société qui fait qui influencent mes actes et mes réactions, vraiment mes questionnements. » (L. 741-743) • Expérience de vie, âge, aussi (L : 761-762)
Entretien 10	<ul style="list-style-type: none"> • Les réactions face à des situations d'intimité sont très subjectives, varient selon chaque personne, selon son seuil de tolérance. (L. 238-242) • Naturel et sain, relation affectives (L : 244-245) • Culture influence manière d'agir (ex : fille a des rapports, elle serait plus dans la protection vs garçon a des rapports moins « grave » pour elle). (L. 255-264) • Assez ouverte mais pas de mise en scène, car il y a les autres et cela risque un effet de groupe (bisou, câlin→ ok. Aller au village pour se bercoter→ ok aussi). (L : 420-424) • Importance mise sur sa fonction (l'habiter au mieux) et ainsi accompagner au mieux le jeune (L. 505-509) • Représentation personnelles, vision personnelle influencent ses réactions face aux relations affectives→ elle plutôt permissive. (L. 516-518) • Sensibilités de chaque éducateur jouent aussi un rôle (L. 566-567) • Valeurs assez communes entre éducateurs et institutions même si des fois elles varient un peu (ex : homosexualité). (L : 558-564) • Personnalité, caractère aussi (L : 657-658) • Vécu de l'adolescence, découverte de la sexualité, éducation (peut parler de sexualité sans souci avec parents→ ouverture d'esprit) influence manière d'agir actuellement avec les jeunes (ex : ligne 672 à 681). (L : 660-668)

	La tolérance des éducateurs par rapport à l'intimité, varie en fonction de leur culture, de leurs expériences, de leur éducation et de leur histoire
Entretien 11	<ul style="list-style-type: none"> • L'institution ne laisse que peu de place à l'intimité. Les règles ne doivent pas toujours être respectées au doigt et à l'œil (ex : ne noter que les grandes lignes dans vitadoc). (L : 112-119) • Question de génération joue un rôle (L. 179-182) • Questions d'intimité font écho souvent à ce que l'éduc a vécu à son âge, les représentations et perceptions de l'intimité. (L : 184-189) • L'éducateur est assez ouvert sur cette question, il ferme parfois un œil. (L : 187-189) • Dans les institutions les règles mises en place sont aussi parfois en rapport avec les représentations des personnes édictant ces règles et le personnel qui les applique (ex : représentations plus d'actualité). (L : 218-221) • « [...] chaque éduc a sa représentation de l'intimité, a sa représentation de la sexualité et pis après c'est, on essaie de faire un mix entre tout ça, pis trouver quelque chose qui convient à tout le monde [...] » (L : 234-236) • Education avec des parents très tolérants fait qu'aujourd'hui il est très permissif, influence sa manière d'être avec les jeunes, leur accompagnement. (L : 236-245) • Rien à mettre en pratique sur la charte ou concept, car ils sont presque inexistantes. (L : 445) • Valeurs, histoire de vie, parcours de vie, vécu, religion, l'école fréquentée peuvent être une influence, voire un frein certaines fois. (L : 700-707) → fait qui on est. • Lui très permissif, ouvert, aucun tabou par rapport à l'intimité mais cela ne veut pas dire qu'il permet tout. (L : 709-718) • L'éducateur se permet parfois de jouer un peu sur la règle. (L : 723-736) • Valeurs personnelles et valeurs institutionnelles pas en contradiction mais manière de voir les choses différemment, mais sur le fond mêmes valeurs. (L : 723-736)

D) Grille des profils des professionnels

Entretien	Type d'institution	Personne interviewée (prénom d'emprunt)	Age	Formation	Parcours	Fonction	Ancienneté
Entretien 1	Institution d'éducation spécialisée pour jeunes âgés de 13 à 22 ans	Marie	28 ans	HES en travail social Formation commerciale	Pas d'autre expérience	Educatrice sociale	8 années
Entretien 2	Famille d'accueil professionnelle pour enfants en bas âge jusqu'à jeune adulte (18 ans-20 ans)	Julien	La trentaine		7 ans d'expériences avec de jeunes délinquants	Responsable et éducateur social de l'association	5 années
Entretien 3	Institution accueillant des enfants et jeunes adultes de 7 à 20 ans	Sarah	La cinquantaine	Ecole d'études sociales	Pas d'autre expérience	Educatrice sociale	24 années
Entretien 4	Institution accueillant des enfants et jeunes adultes de 7 à 20 ans	Christian	La soixantaine	Ecole sociale de France	10 années d'expérience dans le handicap mental léger	Educateur social	25 ans
Entretien 5	Hébergement socio-éducatif pour jeunes de 16 à 25 ans	Arnaud	28 ans	HES en travail social	8 années d'expériences dans le handicap mental	Educateur social	6 mois

D) Grille des profils des professionnels (suite)

Entretien 6	Hébergement socio-éducatif pour jeunes de 16 à 25 ans	Pierre	55 ans	Formation PF HES en travail social Formation en horticulture Formation en théologie	12 années d'expériences dans la toxicodépendances	Educateur social et responsable de la structure	8 mois
Entretien 7	Centre pédagogique et éducatif accueillant des jeunes de 6 à 16 ans	Julie	29 ans	HES en travail social	Pas d'autre expérience	Educatrice sociale	5 années
Entretien 8	Centre pédagogique et éducatif accueillant des jeunes de 6 à 16 ans	Patrick	34 ans	Formation d'informaticien Formation d'éducateur en France	12 ans d'expérience dans des foyers à l'étranger	Educateur social	1 année
Entretien 9	Foyer éducatif accueillant des jeunes de 5 à 16 ans	Anita	29 ans	HES en travail social Formation de décoratrice	A travaillé dans le domaine de la décoration Pas d'autre expérience	Educatrice sociale	2 ans et demi
Entretien 10	Foyer éducatif accueillant des jeunes de 5 à 16 ans	Solange	27 ans	Université en science de l'éducation et de la psychologie	Pas d'autre expérience	Educatrice sociale	5 années
Entretien 11	Institution pédagogique et éducative accueillant des jeunes de 7 à 16 ans	Thierry	37 ans	HES en travail social	Pas d'autre expérience	Educatrice sociale	6 années